2011

LA QUALITÉ DES EAUX DE BAIGNADE LOZÈRE

PRÉLÈVEMENTS
227

POINTS DE CONTRÔLE EN EAU DOUCE
38

ars
Agence Régionale de Santé
Languedoc-Roussillon

La présente synthèse réalisée par l'Agence Régionale de Santé du Languedoc Roussillon regroupe les informations sur la qualité des eaux de baignade relevées au cours de la saison estivale 2011 pour le département de la Lozère

SOMMAIRE

GENERALITES — Page 5

I - LA SAISON 2011 EN QUELQUES CHIFFRES — page 7

II - CLASSEMENT DES SITES DE BAIGNADE 2011 (directive de 1975) — page 9

III – CARTOGRAPHIE DES RESULTATS BAIGNADES 2011 — page 10

IV - LA SIMULATION DE CLASSEMENT DES SITES (directive de 2006) — page 11

V - QUALIFICATION ET AMENAGEMENT DES SITES — page 12

LA SAISON PAR BASSIN — Page 15

I - BASSIN VERSANT DU LOT — page 17

II - BASSIN VERSANT DE L'ALLIER — page 21

III - BASSIN VERSANT DE LA TRUYERE — page 24

IV - BASSIN VERSANT DES CEVENNES — page 28

V - BASSIN VERSANT DU TARN — page 31

EVOLUTION DE LA QUALITE — Page 35

I - EVOLUTION DE LA CONFORMITE ENTRE 2008 ET 2011 — page 37

II - EVOLUTION DE LA QUALITE DES SITES SUIVIS COMMUNS AUX SAISONS ESTIVALES 2010 ET 2011 — page 39

INFORMATION AUX BAIGNEURS — Page 41

LE SUIVI CYANOBACTERIES — Page 47

I - SUR LES PLANS D'EAU — page 49

II - SUR LE TARN — page 51

PROFILS DE BAIGNADES

Page 55

I – REGLEMENTATION page 57

II – ETAT DES LIEUX EN LOZERE page 59

ANNEXES

Page 61

ANNEXE I : RECAPITULATIF DE LA SAISON PAR SITE DE BAIGNADE page 63

ANNEXE II : HISTORIQUE page 141

ANNEXE III : ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE SANITAIRE page 145

ANNEXE IV : LES PRINCIPAUX RISQUES LIES A LA BAIGNADE page 155

ANNEXE V : FICHES DE SYNTHESE DES PROFILS TERMINES page 161

La qualité des eaux destinées à la baignade fait l'objet d'une surveillance sanitaire par l'unité santé-environnement de l'ARS (visites d'inspection et prélèvements).

Introduction et éléments de contexte

Les baignades sont pratiquées dans toutes les zones accessibles et à tous les âges par une large frange de la population. A ce titre, la Lozère est riche d'un vivier important de sites d'eau douce attractifs, tant en rivière qu'en plan d'eau pour lesquels le maintien voire l'amélioration de la qualité de l'eau constitue un enjeu environnemental et sanitaire important.

L'activité de baignade peut avoir des conséquences délétères sur la santé : les contacts avec l'eau peuvent provoquer la survenue de maladies (gastro-entérites, infections respiratoires...) qui font suite à l'ingestion, l'inhalation ou le contact d'agents pathogènes avec la peau et les muqueuses.
Aussi, en vertu de la réglementation (code de la santé publique) et afin de garantir la santé des baigneurs, l'ARS participe activement aux missions de contrôle de qualité de l'eau de baignade d'une part, et d'information des usagers d'autre part.

Le suivi réalisé au cours de la saison 2011 a reposé sur l'analyse de plusieurs paramètres résultant d'observations de terrain et d'analyses bactériologiques. Au total, c'est plus de 220 prélèvements qui ont été réalisés et analysés sur les 38 sites recensés au cours de la saison 2011.

Chaque visite sur site concourt au classement de l'eau de baignade. Elle est suivie de l'édition et de l'affichage d'un bulletin sanitaire destiné à l'information du gestionnaire de la baignade et de l'usager, accompagné, le cas échéant, de mesures de prévention, voire d'interdiction de la baignade.

La réglementation en vigueur renforce le rôle du responsable de baignage en imposant notamment pour 2011 l'élaboration de profils de baignade dont l'objet est de mieux gérer les contaminations éventuelles de chaque site de baignade. Ce travail est bien avancé dans le département de la Lozère. A notre connaissance, seuls 2 sites sur 38 n'ont pas encore démarré l'étude.

Le présent rapport s'attache à synthétiser l'ensemble des résultats du contrôle sanitaire réalisé lors de la saison 2011 ; chaque bassin versant et site de baignade faisant l'objet d'une analyse complète.
Une partie du rapport est consacrée aux cyanobactéries, pour lesquelles la Lozère et, plus spécifiquement, le Tarn connaisse une problématique spécifique qui a ré-émergé en 2011 avec le décès de 2 chiens en lien direct avec l'ingestion de cyanobactéries.

GENERALITES

I - LA SAISON 2011 EN QUELQUES CHIFFRES

Surveillance sanitaire	
Saison balnéaire	du 1er juillet au 31 août 2011
Nombre de prélèvements par site	5

Conformément aux directives nationales, la saison balnéaire s'est déroulée du 1er juillet au 31 août 2011. Chaque site contrôlé a fait l'objet de 5 prélèvements (plus un ou plusieurs recontrôles si nécessaire) :

- ✓ 1 prélèvement avant le début de la saison balnéaire en guise de point zéro,
- ✓ 4 prélèvements au cours de la saison balnéaire avec une fréquence bimensuelle.

Sur le département, la plupart des sites contrôlés sont des sites de baignade officiels et font l'objet d'un classement européen. Certains sites sont surveillés en tant que point d'études en vue de la création de nouveaux sites de baignade, ils n'apparaissent donc pas dans les synthèses et classements nationaux et européens.
Les sites en interdiction sanitaire sont des lieux où la baignade a été interdite en raison de la mauvaise qualité bactériologique de l'eau.

Sites faisant l'objet de prélèvements			
Sites avec classement européen	35	soit	92 %
Sites en interdiction sanitaire	0	soit	0 %
Points d'études	3	soit	8 %
TOTAL	**38**		

Pour le département, 38 points de contrôle répartis sur 28 communes ont fait l'objet d'un suivi sanitaire.

Nombre de prélèvements	
Sur sites avec classement européen	177
Sur points d'études	15
Suivi des cyanobactéries sur plan d'eau	10
Suivi des cyanobactéries sur le Tarn	25
Total	**227**

Au total, 227 prélèvements ont été réalisés en 2011, dont une partie par le Laboratoire Départemental d'Analyses.
Comme en 2010, un suivi des cyanobactéries a été mis en place sur cinq sites du Tarn avec cinq prélèvements sur chaque site.

Nombre de sites de baignade conformes aux limites de qualité	
A : eau de bonne qualité	24
B : eau de qualité moyenne	11
Nombre de sites de baignade non conformes aux limites de qualité	
C : eau momentanément polluée	3
D : eau de mauvaise qualité	0

Classement des eaux de baignade pour la saison 2011

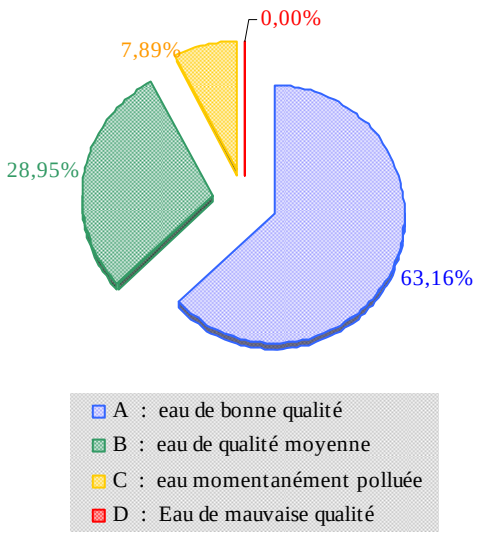

Les pourcentages concernant les classements sont établis sur l'ensemble des sites. Le **pourcentage de plages conformes** aux normes impératives fixées par la directive européenne (classés A ou B) est donc de 92,1 % pour l'année 2011. Le nombre de sites classés en A est en augmentation par rapport à la saison 2010 (18 en 2010).
Trois sites sont non conformes avec un classement en C pour la saison : La planche à Vialas, le plan d'eau de Grandrieu et le point d'étude de la Gravière à Banassac. Les raisons de ces déclassements sont expliquées plus loin sur chaque bassin versant.

II - CLASSEMENT DES SITES DE BAIGNADE 2011 (Directive de 1975)

CLASSEMENT DES SITES DE BAIGNADE - DEPARTEMENT DE LA LOZERE - 2011					
N°	Zone de baignade	Commune	Cours d'eau	Nb analyses	Classement
Bassin versant du Lot					
210	Lac du Moulinet	Le Buisson	La Graillouse	5	A
211	Plan d'eau de Ganivet	Ribennes	La Colagne	5	B
E 118	La Gravière	Banassac	Le Lot	5	C
E 119	Plan d'eau de Booz	Saint Germain du Teil	Le Lot	5	B
Bassin versant du Tarn					
105	Camping municipal	Pont de Montvert	Le Tarn	5	A
107	Pont du Tarn	Florac	Le Tarn	5	A
108	Pont de Biesse	Ispagnac	Le Tarn	5	B
109	Pont de Quézac	Ispagnac	Le Tarn	5	A
110	Pont de Montbrun	Montbrun	Le Tarn	5	A
111	Plan d'eau de Prades	Sainte Enimie	Le Tarn	5	A
112	Base de plein air	Sainte Enimie	Le Tarn	5	A
114	Saint Chély du Tarn	Sainte Enimie	Le Tarn	5	A
115	Point d'accueil jeunes	La Malène	Le Tarn	5	A
116	Plan d'eau	Les Vignes	Le Tarn	5	A
125	La Rode	Cocurès	Le Tarn	5	B
127	Grattegals	Saint Laurent de Trèves	Le Tarnon	5	A
128	Aval Quézac	Quézac	Le Tarn	5	A
129	Baignade du Pont	Sainte Enimie	Le Tarn	5	A
135	Pont de l'horloge	Pont de Montvert	Le Tarn	5	B
150	Hautes Rives aval	Sainte Enimie	Le Tarn	5	A
160	Le Débarcadère	Saint Georges de Lévejac	Le Tarn	5	A
170	Camping Del Ron	Quézac	Le Tarn	5	A
306	Plan d'eau	Florac	Le Tarnon	5	A
307	Pont de Barre	Florac	Le Tarnon	5	B
450	Vieux Pont	Vebron	Le Tarnon	5	B
460	Pont des Rousses	Les Rousses	Le Tarnon	5	B
131	Pont de Rampon	Bédoues	Le Tarn	5	A
130	Le Rocher Blanc	Bédoues	Le Tarn	5	A
405	La Mimente	La Salle Prunet	La Mimente	5	A
Bassin versant de la Truyère					
E 204	Camping municipal	Serverette	La Truyère	5	B
Bassin versant de l'Allier					
202	Barrage de Naussac	Naussac	Le Donozau	5	A
203	Plan d'eau	Grandrieu	Grandrieu	6	C
Les Cévennes					
102	Le lac	Villefort	L'Altier	5	A
104	La planche	Vialas	Le Luech	6	C
300	Pont de Saint Hilaire	Saint Hilaire de Lavit	Gardon d'Alès	5	B
302	Baignade du camping	Collet de Dèze	Gardon d'Alès	5	A
304	Cascade du Martinet	Saint Etienne VF	Gardon de St Croix	5	A
320	Plan d'eau	Sainte Croix Vallée Fçse	Gardon de St Croix	5	B

E : Site d'étude

III - CARTOGRAPHIE DES RESULTATS BAIGNADES 2011

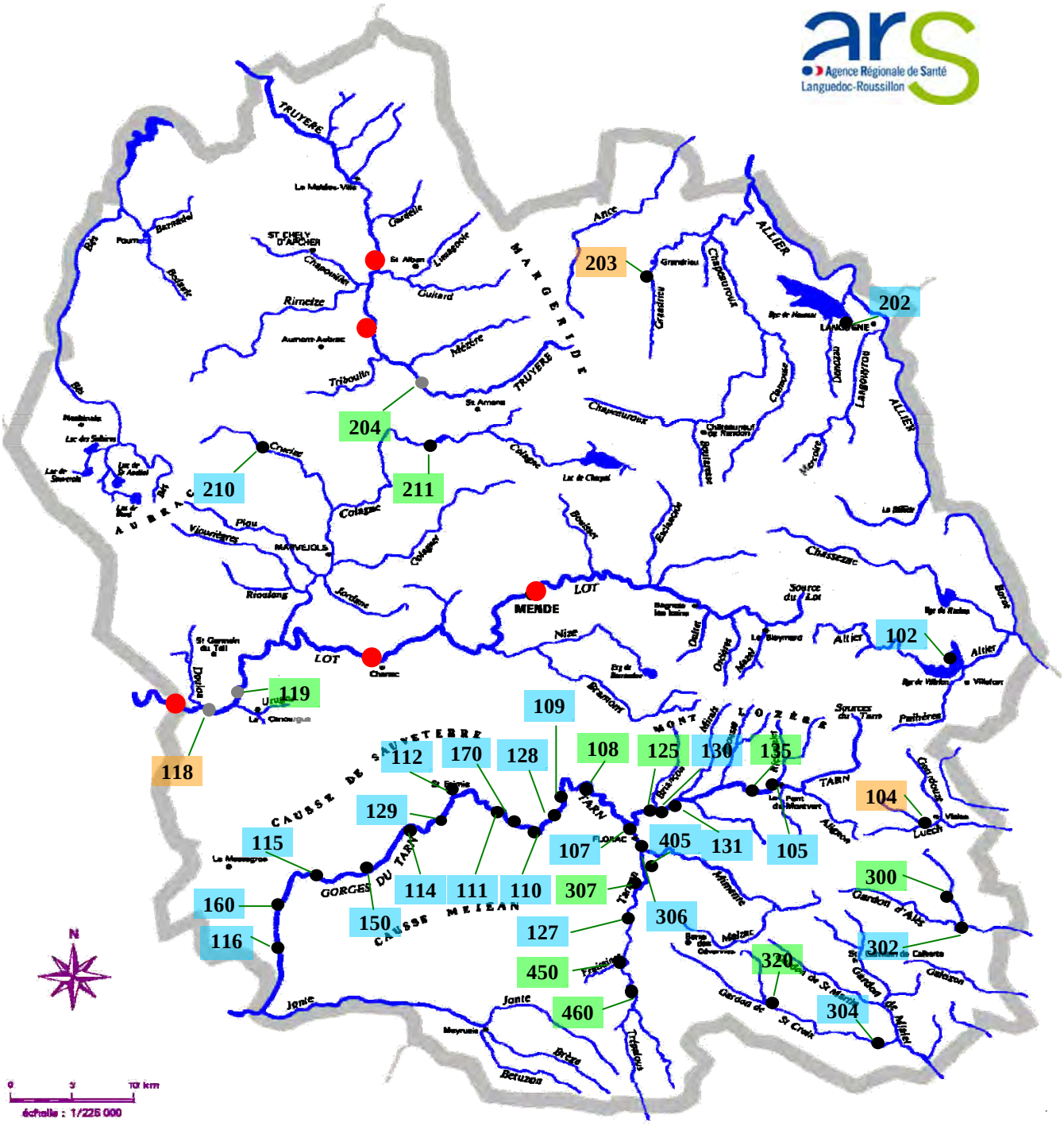

Baignade de bonne qualité
Baignade de qualité moyenne
Point d'étude
Baignade avec pollution accidentelle
Baignade avec pollution chronique et/ou en interdiction sanitaire
Site en interdiction sanitaire sans suivi

IV – LA SIMULATION DE CLASSEMENT DES SITES (Directive de 2006)

Sites	Nbre	Commune	Nom de site	Cours d'eau	classement 2011 selon directive 2006
Baignades suivies Fréquence 5 (site UE) Responsabilité N (Nationale)	35	Bédoues	Pont de Rampon	Le Tarn	Excellente qualité
		Bédoues	Rocher blanc	Le Tarn	Excellente qualité
		Buisson (Le)	Lac du Moulinet	La Graillouse	Excellente qualité
		Cocurès	La Rode	Le Tarn	Excellente qualité
		Collet de Dèze (Le)	Camping municipal	Gardon d'Alès	Excellente qualité
		Florac	Plan d'eau	Le Tarnon	Bonne qualité
		Florac	Pont de barre	Le Tarnon	Excellente qualité
		Florac	Pont du Tarn	La Tarn	Excellente qualité
		Grandrieu	Plan d'eau	Grandrieu	Bonne qualité
		Ispagnac	Pont de Biesse	Le Tarn	Excellente qualité
		Ispagnac	Pont de Quézac	Le Tarn	Bonne qualité
		Malène (La)	Point d'accueil jeunes	Le Tarn	Excellente qualité
		Montbrun	Pont de Montbrun	Le Tarn	Excellente qualité
		Naussac	Barrage de Naussac	Le Donozau	Excellente qualité
		Pont de Montvert (Le)	Camping municipal	Le Tarn	Excellente qualité
		Pont de Montvert (Le)	Pont de l'horloge	Le Tarn	Bonne qualité
		Quézac	Aval Quézac	Le Tarn	Excellente qualité
		Quézac	Camping del Ron	Le Tarn	Excellente qualité
		Ribennes	Barrage de Ganivet	La Colagne	Bonne qualité
		Rousses	Pont des Rousses	Le Tarnon	Bonne qualité
		Saint Etienne Vallée Française	Cascade du Martinet	Le Gardon de Ste Croix	Excellente qualité
		Saint Georges de Lévejac	Le Débarcadère	Le Tarn	Excellente qualité
		Saint Hilaire de Lavit	Pont de St Hilaire	Gardon d'Alès	Bonne qualité
		Saint Laurent de Trèves	Grattegals	Le Tarnon	Excellente qualité
		Sainte croix Vallée Française	Plan d'eau	Le Gardon de Ste Croix	Excellente qualité
		Sainte Enimie	Baignade du Pont	Le Tarn	Excellente qualité
		Sainte Enimie	Base de plein air	Le Tarn	Excellente qualité
		Sainte Enimie	Hauterives aval	Le Tarn	Excellente qualité
		Sainte Enimie	Plan d'eau de Prades	Le Tarn	Excellente qualité
		Sainte Enimie	St Chély du Tarn	Le Tarn	Excellente qualité
		Salle Prunet (La)	Mimente	La Mimente	Excellente qualité
		Vébron	Vieux Pont	Le Tarnon	Bonne qualité
		Vialas	La Planche	Le Luech	Bonne qualité
		Vignes (Les)	Pont des Vignes	Le Tarn	Excellente qualité
		Villefort	Barrage de Villefort	L'Allier	Excellente qualité
Points d'études avec suivi Fréquence 900 (site UE) Responsabilité D (départementale)	3	Banassac	La Gravière	Le Lot	*Insuffisance de prélèvement*
		Saint Germain du Teil	Plan d'eau de Booz	Le Lot	*Insuffisance de prélèvement*
		Serverette	Camping municipal	La Truyère	*Insuffisance de prélèvement*

Nb : il faut au minimum 16 prélèvements sur les 4 dernières années pour pouvoir calculer le classement

V- QUALIFICATION ET AMENAGEMENT DES SITES

A - Nature des sites suivis

Nature des sites	
En rivière	29
Plan d'eau sur rivière	5
Plan d'eau artificiel	4

Nature des sites suivis durant l'année 2011

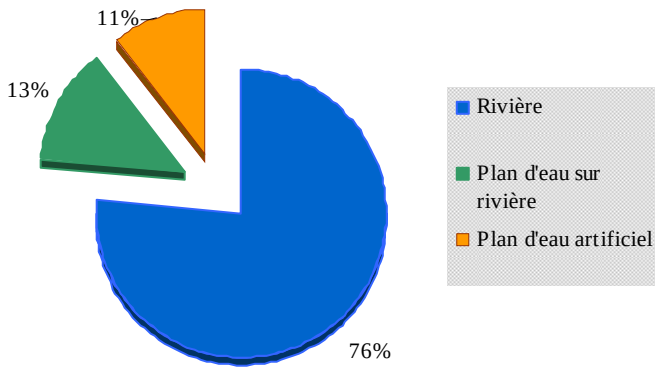

La majorité des sites suivis sont en rivière (29), avec une grande majorité sur le Tarn et ses affluents (25 sites).

B - Type d'aménagement des sites de baignade

Les articles D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique indiquent qu'une baignade aménagée comprend :

- ✓ une portion de terrain contiguë à une eau de baignade sur laquelle des aménagements ont été réalisés afin de favoriser la pratique de la baignade,
- ✓ un poste de secours situé à proximité directe des plages,
- ✓ des cabinets d'aisance, dont l'emplacement est signalé, et qui sont installés à proximité des baignades aménagées ; ils sont au moins au nombre de deux. L'assainissement des installations est réalisé de manière à éviter tout risque de pollution des eaux de baignade.

Les sites sont choisis principalement en fonction de leur fréquentation, du risque sanitaire éventuel, de l'aménagement existant et aussi dans le but d'avoir une vision la plus complète possible du cours d'eau (échantillonnages réguliers).

Sur les 38 sites suivis en 2011 :

Aménagements des sites			
Sites aménagés (Dont surveillés)	10 (6)	soit	26,3%
Sites non aménagés et non surveillés	28	soit	73,7%

C - Interdictions sanitaires, communales et sites abandonnés

Aucun prélèvement n'a été effectué sur les sites en interdiction sanitaire.

Bassins versants	**Lot**	**Tarn**	**Truyère**	**Allier**	**Cévennes**
Interdiction sanitaire permanente avant la saison **avec** suivi	0	0	0	0	0
Interdiction sanitaire permanente avant la saison **sans** suivi	3	0	2	0	0
Interdiction permanente pendant la saison	1	0	0	0	0
Interdiction sanitaire temporaire	0	0	0	0	0
Interdiction sanitaire préventive	0	0	0	0	0
Interdiction communale	1	1	0	0	0
Sites abandonnés par décision communale	1	0	0	1	0

Les interdictions sanitaires avant la saison **sans suivi** sont :

- sur le bassin du Lot, le camping municipal à Canilhac, le pont du Villard à Chanac (demande formulée par la mairie avant la saison 2009), la base canoë à Mende,
- sur le bassin de la Truyère, le pont des Estrets à Fontans, et le Pont des Cayres à Saint-Alban.

Interdiction permanente pendant la saison :

- sur le Plan d'eau de Ganivet : arrêté municipal en date du 8 juillet 2011 portant interdiction de baignade en raison notamment du manque d'équipement de secours et de l'absence de surveillance.

L'ancien plan d'eau de Bagnols les Bains (La plagette) est toujours en interdiction communale depuis la mise en place d'un arrêté municipal d'interdiction en 2000 et ce malgré l'aménagement de la plage.
Le plan d'eau de Cassagnas est en interdiction communale depuis 2003 en raison de son usage en bassin DFCI (Défense de Forêt contre l'Incendie).

Depuis 2009, deux municipalités ont demandé la suppression du suivi de leur site de baignade :

- La digue du moulin à Chanac ;
- Le plan d'eau du camping à la Bastide Puylaurent.

En 2011, le suivi du site de la base Osca à Banassac a été interrompu à la demande du gestionnaire et de la collectivité.

LA SAISON PAR BASSIN

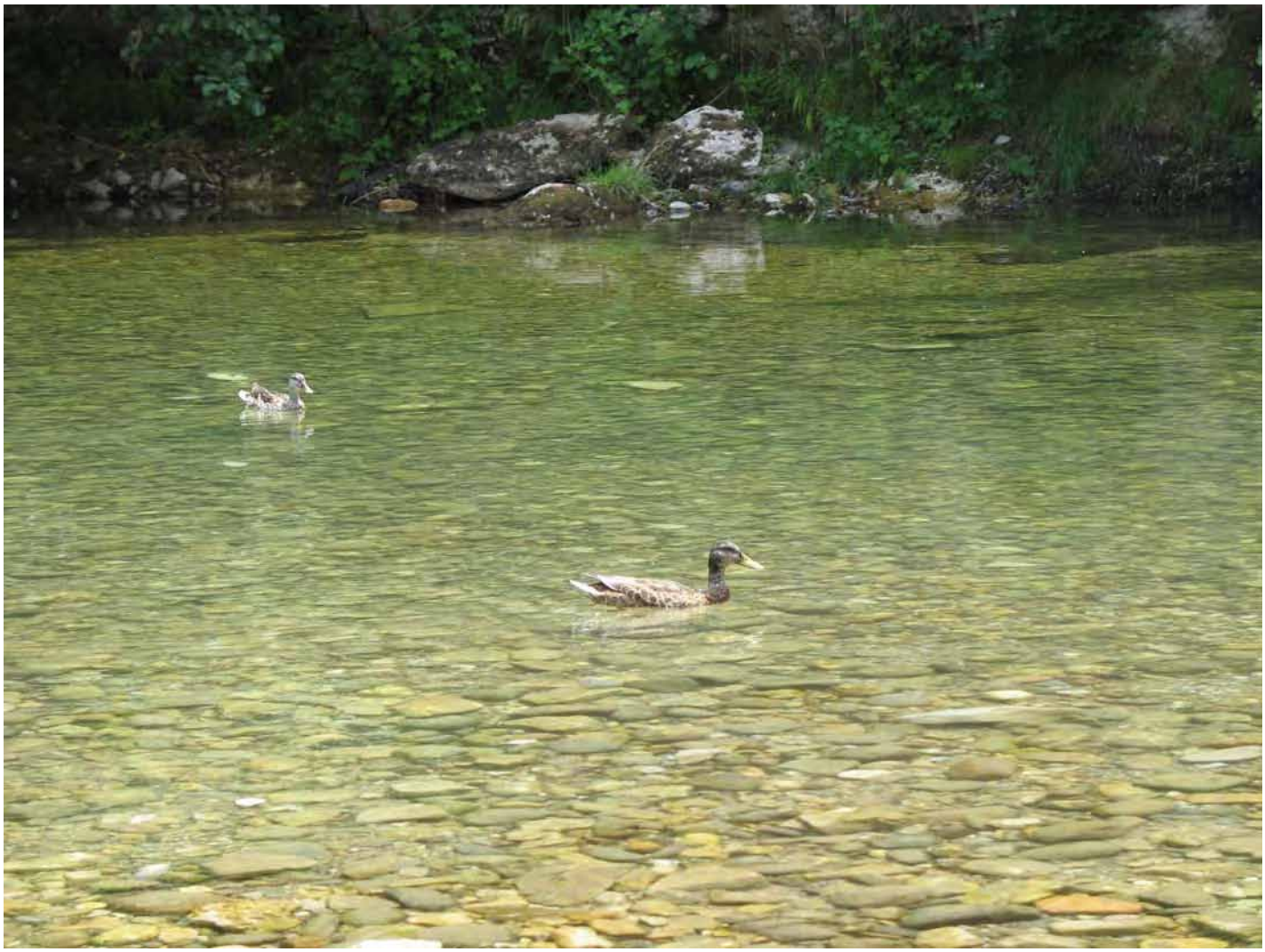

Sites avec classement européen	2
Points d'études	2
Sites en interdiction sanitaire permanente sans suivi	3
Sites en interdiction communale	1
TOTAL	**8**

A – Analyse de la saison :

Cette année, les suivis réalisés sur le Lot au niveau de la Gravière à Banassac et sur le plan d'eau de Booz ont continué. Par contre, suite à la demande de la mairie et du gestionnaire du Centre Osca, le suivi a été arrêté à la base Osca.

Le camping municipal de Canilhac fait toujours l'objet d'une interdiction sanitaire depuis 1999 étant donné que le suivi n'a pas été repris suite aux travaux d'assainissement réalisés dans la vallée. Le Pont du Villard à Chanac est en interdiction sanitaire depuis 2007 suite aux mauvais résultats répétitifs sur ce site. La base Canoë à Mende est en interdiction depuis de nombreuses années et ne fait plus l'objet de suivi depuis 2002.
La plagette à Bagnols les Bains est toujours en interdiction communale.

1) Sites avec classement européen

Le Lac du Moulinet est classé en A pour la saison 2011. Il a encore été noté une diminution de la transparence : pour tous les prélèvements de la saison, cette valeur se situe entre 0,6 m et 0,7 m avec une transparence au plus bas le 4 Juillet 2011. Un courrier a été envoyé au gestionnaire après chaque prélèvement pour l'en informer. En effet, ce paramètre peut avoir une incidence sur la sécurité des baigneurs, il est donc important d'assurer une surveillance de ce site.
Le suivi des cyanobactéries n'a pas permis de constater un dépassement des seuils.

Sur les 5 prélèvements réalisés en 2011, quatre ont été qualifiés et interprétés comme « bons ». La qualité de l'eau de cette baignade s'est améliorée par rapport à la saison précédente car le classement est passé de B en 2010 à A en 2011.

Le Plan d'eau de Ganivet, suite à l'interdiction sanitaire durant les saisons 2008 et 2009, le suivi sur ce site a été poursuivi en 2010. Un arrêté municipal interdisant la baignade a été repris en Juin 2010 aux motifs du manque d'équipement de secours et de l'absence de surveillance. Pour la saison 2011, un courrier a été adressé au gestionnaire afin de connaitre ses intentions concernant le suivi de cette baignade. Sans réponse de sa part, le contrôle sanitaire a donc été engagé. En début de saison, un arrêté d'interdiction est à nouveau signé par le maire pour le motif de non surveillance de la baignade. Il n'a émis aucune demande particulière auprès de l'ARS pour l'arrêt du contrôle sanitaire. Celui-ci a donc été poursuivi.

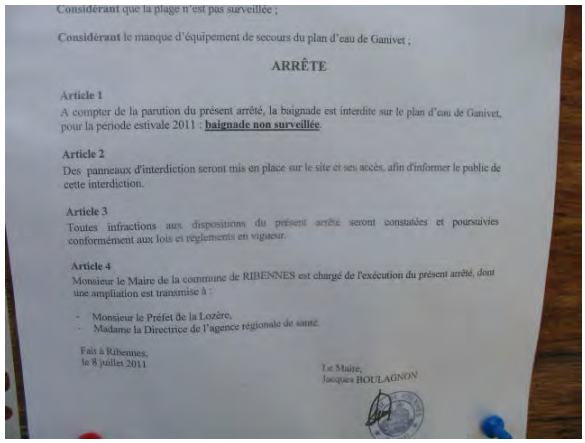

Considérant que la plage n'est pas surveillée ;

Considérant le manque d'équipement de secours du plan d'eau de Ganivet ;

ARRÊTE

Article 1
A compter de la parution du présent arrêté, la baignade est interdite sur le plan d'eau de Ganivet, pour la période estivale 2011 : baignade non surveillée.

Article 2
Des panneaux d'interdiction seront mis en place sur le site et ses accès, afin d'informer le public de cette interdiction.

Article 3
Toutes infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4
Monsieur le Maire de la commune de RIBENNES est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation est transmise à :

- Monsieur le Préfet de la Lozère,
- Madame la Directrice de l'agence régionale de santé.

Fait à Ribennes,
le 8 juillet 2011

Le Maire,
Jacques BOULAGNON

Pour la saison 2011, ce site est classé en B avec 3 prélèvements sur 5 qui ont été qualifiés et interprétés comme « bons ». La mesure de la transparence a permis de constater des valeurs plus basses que l'an passé descendant jusqu'à 0,4 m.

Le suivi des cyanobactéries sur ce plan d'eau a permis de mettre en évidence un dépassement des seuils d'alerte qui sera détaillé dans une autre partie.

2) Points d'études

Cette année deux points d'études ont fait l'objet d'un suivi sur la rivière Lot.

La Gravière, ce site est situé en aval de la nouvelle station d'épuration de La Canourgue/ Banassac. La qualité de l'eau de cette baignade s'est dégradée de 2010 à 2011 : le classement est passé de B à C. Le suivi de cette année montre la vulnérabilité de ce site, notamment avec le pic important à 3552 Eschérichia Coli le 03 Août 2011. Des améliorations sur la gestion de la station et sur les réseaux d'eaux usées de La Canourgue et de Banassac sont encore nécessaires.
Après deux années de suivi, il semble préférable de maintenir ce site en point d'études afin de compléter les données déjà collectées et ainsi, de mieux connaître les pollutions potentielles qui peuvent affecter la qualité de l'eau.

Le plan d'eau de Booz, le suivi a continué pour la saison 2011 à la demande du gestionnaire du centre de Nature Osca. La baignade est cependant maintenue en interdiction sur ce plan d'eau qui ne sert que pour la pratique du canoë et du pédalo. Cette année, ce site a été classé en eau de qualité moyenne. De nombreux flocs d'algues ont été observés au milieu du plan d'eau et sur la droite de la plage.

B – Synthèse des bassins versants :

En conclusion :

En 2011, le suivi sur le Lot a concerné deux sites avec classement européen et deux points d'études. La qualité de l'eau des sites à classement européen est restée stable pour l'un, et s'est améliorée pour l'autre.
Par contre, on observe toujours un problème au niveau de la transparence, qui peut engendrer des problèmes de sécurité.
Le suivi effectué sur la rivière Lot montre qu'une amélioration sur les réseaux d'assainissement et sur les ouvrages annexes (Déversoir d'orage, poste de relevage, station d'épuration) est encore nécessaire, notamment dans le secteur de La Canourgue/Banassac.

Le lancement des études de profil par de nombreuses communes situées sur le bassin versant du Lot, soit pour pérenniser leur site, soit pour en créer de nouveaux, est le point positif de l'année 2011. Ce qui laisse présager que le nombre de sites de baignade va augmenter dans les années à venir sur ce bassin versant.

Evolution de la qualité

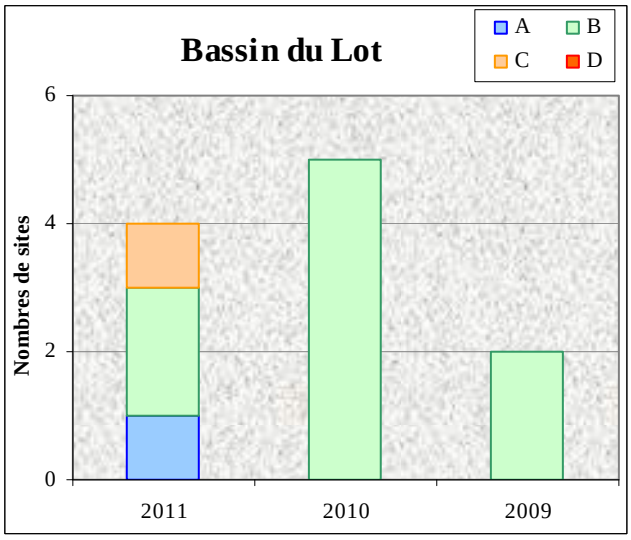

Qualification des prélèvements de la saison

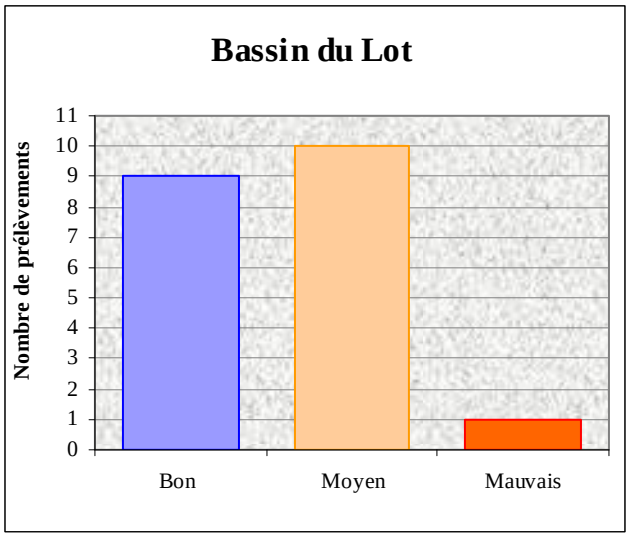

Baignades sur le Lot

SAISON BALNEAIRE 2011
Carte éditée le 7 février 2012

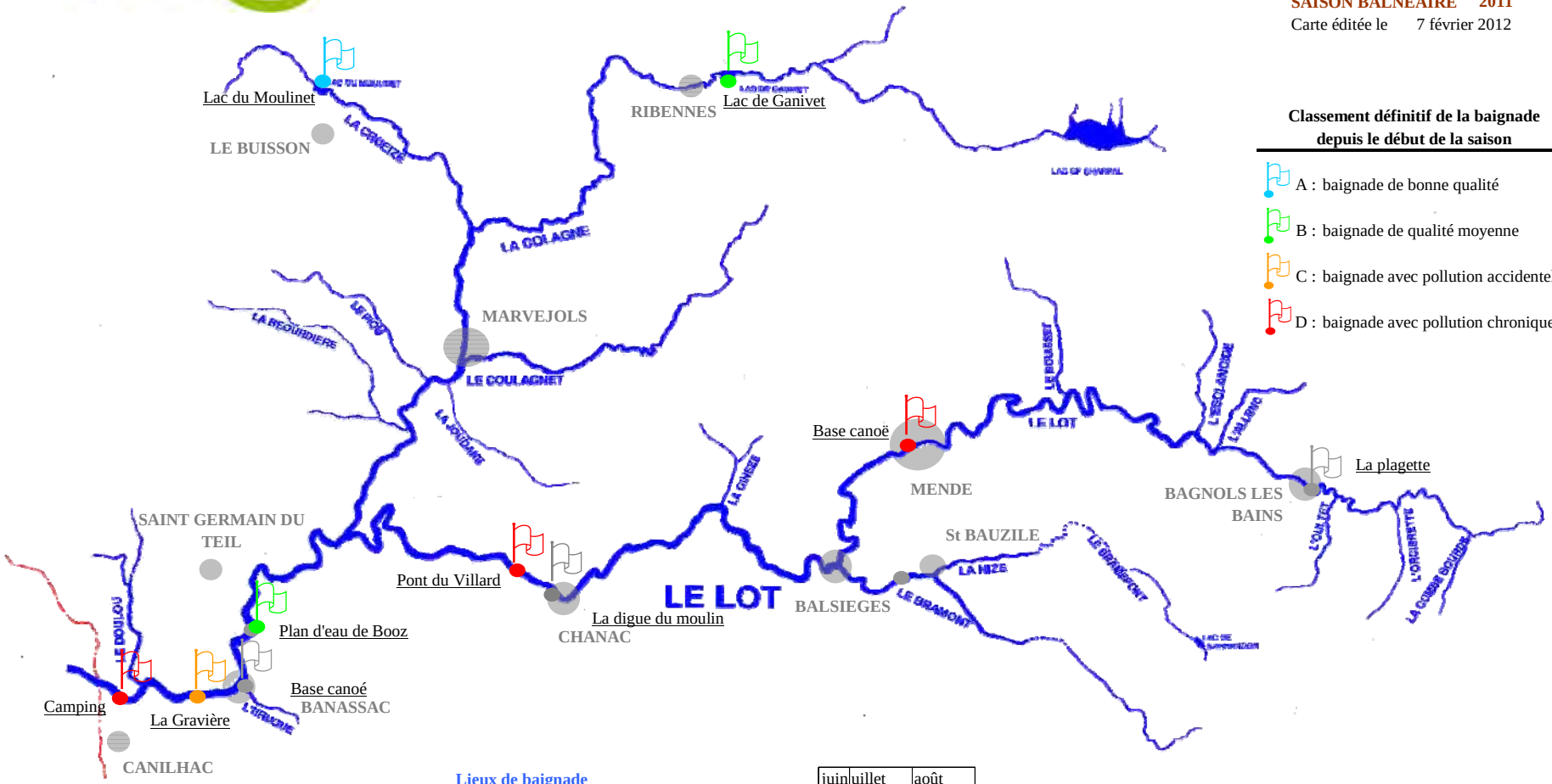

Classement définitif de la baignade depuis le début de la saison

- A : baignade de bonne qualité
- B : baignade de qualité moyenne
- C : baignade avec pollution accidentelle
- D : baignade avec pollution chronique

Résultats des prélèvements :

- ◆ bonne qualité
- ◆ qualité moyenne
- ◆ mauvaise qualité

Lieux de baignade		juin	juillet		août	
Bagnols les bains	La plagette	Interdiction communale				
Mende	Base Canoë	Interdiction sanitaire				
Chanac	La digue du moulin	Baignade abandonnée				
Chanac	La digue du moulin	Interdiction sanitaire				
Banassac	La digue du moulin	◆	◆	◆	◆	◆
Banassac	La digue du moulin	site sans suivi				
Canilhac	La digue du moulin	Interdiction sanitaire				

Lieux de baignade		juin	juillet		août	
Ribennes	Lac de Ganivet	◆	◆	◆	◆	◆
Le Buisson	Lac du Moulinet	◆	◆	◆	◆	◆
St Germain du Teil	Plan d'eau de Booz	◆	◆	◆	◆	◆

II - BASSIN VERSANT DE L'ALLIER

Sites avec classement européen	2
Points d'études	0
Sites en interdiction sanitaire permanente avec suivi	0
Sites en interdiction sanitaire permanente sans suivi	0
Sites en interdiction communale	0
Sites abandonnés par décision communale	1
TOTAL	**3**

A – Analyse de la saison :

Le site abandonné par décision communale est le plan d'eau du camping de la Bastide Puylaurent.

Deux sites font l'objet d'un classement national et européen. Il s'agit du barrage de Naussac et du plan d'eau de Grandrieu.

Le **barrage de Naussac :** son suivi a permis de classer ce site en A. En effet, les 5 prélèvements réalisés cette année ont été qualifiés et interprétés comme « bon ». La transparence de l'eau a toujours été supérieure à 1 mètre.
Les observations visuelles de la plage et de ses installations ont permis de constater la propreté, le bon état du site ainsi que l'affichage des résultats.

Des prélèvements pour détecter la présence de cyanobactéries ont été réalisés durant la saison, mais les résultats ont été négatifs.

En début de saison, plusieurs signalements ont été faits à l'ARS à propos de nombreux poissons retrouvés morts sur les berges du plan d'eau et sur le petit affluent situé à 200 mètres de la baignade. Aucune incidence n'a été retrouvée sur la qualité de l'eau. La Fédération de pêche a conclu à un problème d'oxygénation de l'eau.

Le **plan d'eau de Grandrieu** a été déclassé de B à C suite à de mauvais résultats d'analyses le 20 Juillet 2011. En effet, un pic à 2322 Escherichia Coli a été mesuré. Le prélèvement a été réalisé après des pluies qui ont lessivé des parcelles pâturées. Une interdiction temporaire de baignade a été mise en place par la commune le 22 Juillet 2011 après la transmission des mauvais résultats par l'ARS. Elle a été maintenue jusqu'au 27 Juillet 2011. Ce prélèvement a été le seul de la saison à être qualifié de « Mauvais », les autres ont tous été « Bons ». La transparence de l'eau est toujours satisfaisante et supérieure à 1 mètre.

Le suivi des cyanobactéries n'a pas permis de constater un dépassement des seuils.

Les observations visuelles de la plage et de ses installations ont permis de constater la propreté, le bon état du site. Par contre, l'affichage des résultats du contrôle sanitaire (rendu obligatoire par la réglementation) n'a pas toujours été fait sur le site.

B – Synthèse du bassin versant :

En conclusion, l'année 2011 a été marquée par le déclassement du site de baignade du plan d'eau de Grandrieu suite à un seul mauvais résultat sur la saison. Concernant, le barrage de Naussac, l'eau reste de bonne qualité voire très bonne qualité.

Le profil de baignade réalisé pour le site du plan d'eau de Grandrieu permettra pour les années à venir d'anticiper une telle pollution en fonction de la pluviométrie et ainsi d'interdire la baignade préventivement. Cette gestion permettra d'éviter un déclassement du site, comme cela s'est produit cette année.

Evolution de la qualité

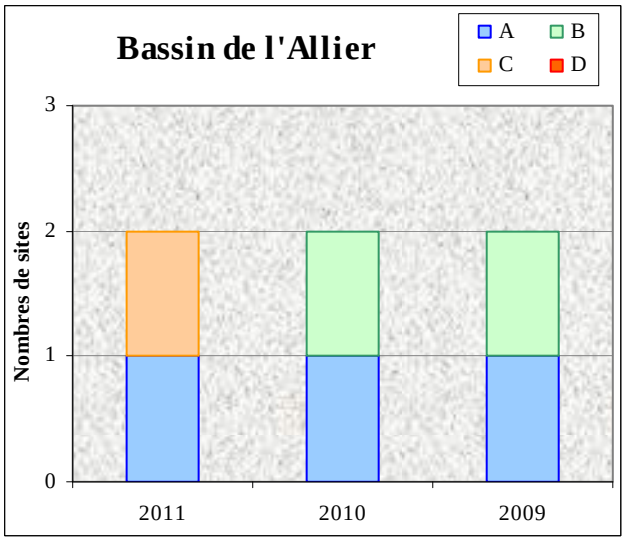

Qualification des prélèvements de la saison

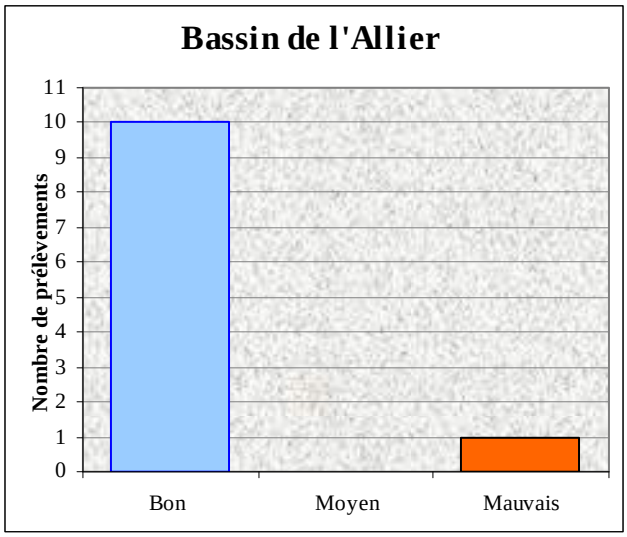

Baignades sur l'Allier

SAISON BALNEAIRE 2011
Carte éditée le 20 janvier 2012

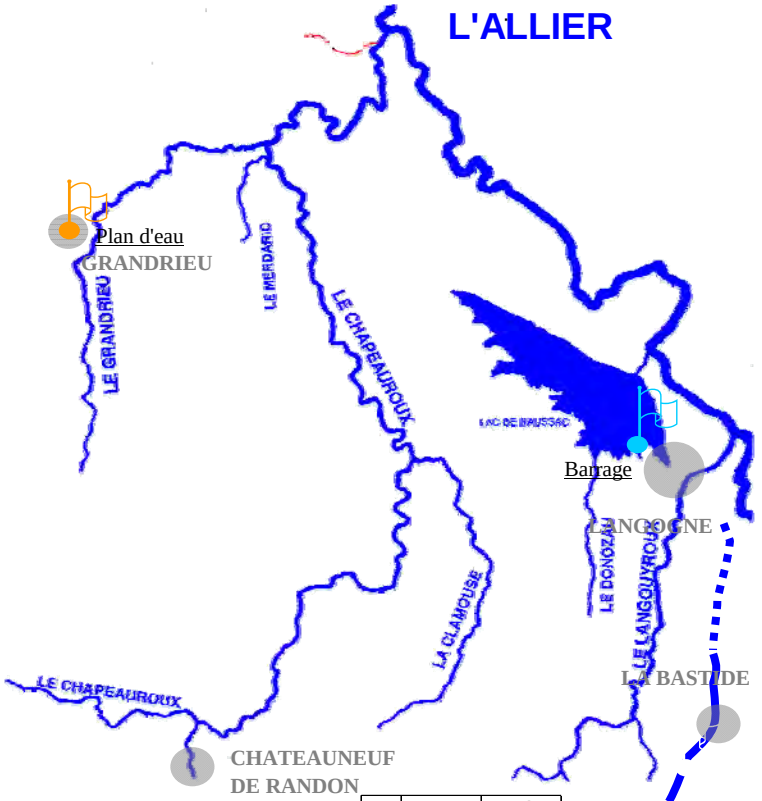

Classement définitif de la baignade depuis le début de la saison

- A : baignade de bonne qualité
- B : baignade de qualité moyenne
- C : baignade avec pollution accidentelle
- D : baignade avec pollution chronique

Lieux de baignade		juin	juillet		août	
La Bastide Puylaurent	Plan d'eau	Baignade abandonnée				
Grandrieu	Plan d'eau	◆	◆	◆	◆	◆
Naussac	Barrage	◆	◆	◆	◆	◆

Résultats des prélèvements :

- ◆ bonne qualité
- ◆ qualité moyenne
- ◆ mauvaise qualité

Sites avec classement européen	0
Points d'études	1
Sites en interdiction sanitaire permanente avec suivi	0
Sites en interdiction sanitaire permanente sans suivi	2
Sites en interdiction communale	0
Sites abandonnés par décision communale	0
TOTAL	**3**

A – Analyse de la saison :

Les sites du Pont des Cayres à Saint Alban sur Limagnole et des Estrets à Fontans font partis des sites en interdiction sanitaire permanente sans suivi. Bien qu'aucun prélèvement ne soit réalisé sur ces sites, des passages sont effectués durant la saison pour :

- vérifier l'affichage de l'interdiction de baignade
- constater la présence ou non de baigneurs.

L'affichage au Pont des Cayres à St Alban était bien en place. Par contre, celui des Estrets à Fontans était absent. Après contact avec la mairie, il semblerait que l'affichage ait été mis à plusieurs reprises, mais que le panneau ait été arraché.

Affichage du Pont des Cayres

L'autre site situé sur ce bassin versant est celui du camping municipal de Serverette qui est suivi en tant que point d'étude.

Le camping municipal de Serverette : le suivi de cette année permet de classer cette baignade en B (eau de qualité moyenne) comme en 2010.

Les deux graphiques ci-après représentent les résultats pour le paramètre Escherichia Coli pour chacun des prélèvements réalisés lors des années 2010 et 2011 pour le site de Serverette.

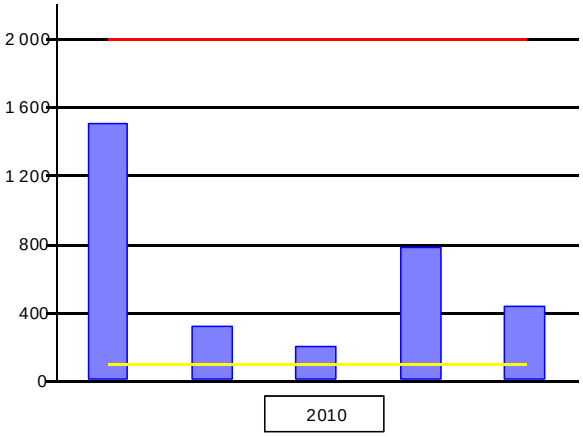

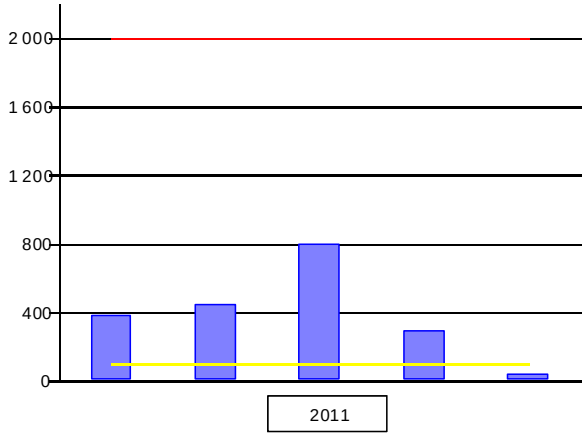

Bien que les résultats restent inférieurs à la limite impérative de 2000 germes / 100mL, un seul est en dessous de la limite guide fixée à 100 germes, sur les 10 prélèvements réalisés ces deux dernières années. On observe donc un bruit de fond sur le site de Serverette.

Avant la saison 2011, l'ARS et le maire ont convenu du maintien du suivi comme point d'étude afin de confirmer la qualité de l'eau et vérifier la fréquentation potentielle du site avec la mise en place du radier. Le maire devra être recontacté avant la saison 2012 pour savoir s'il souhaite désormais intégrer ce site dans le suivi national et européen ou poursuivre le suivi en tant que point d'études.

B – Synthèse du bassin versant :

En conclusion, le seul site suivi sur ce bassin versant est de qualité moyenne avec un bruit de fond régulier. L'étude de profil en cours sur cette baignade devrait apporter des précisions au maire sur ces sources de pollutions et ainsi lui permettre de mieux gérer son site.
Pour la saison prochaine, il sera nécessaire de réfléchir à la volonté de basculer ou non ce point en site officiel.

Evolution de la qualité

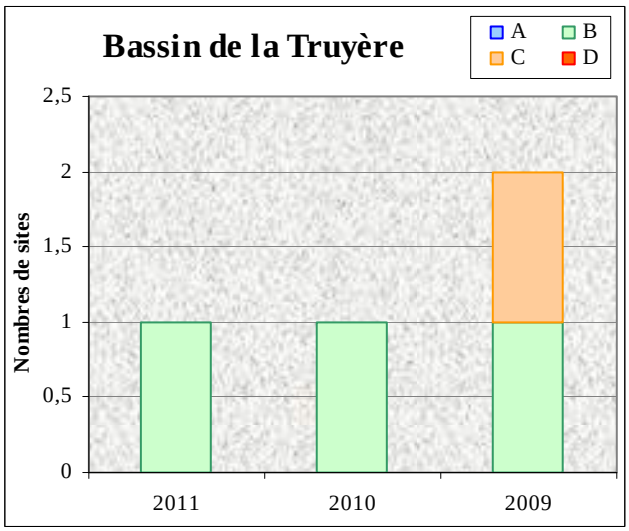

Qualification des prélèvements de la saison

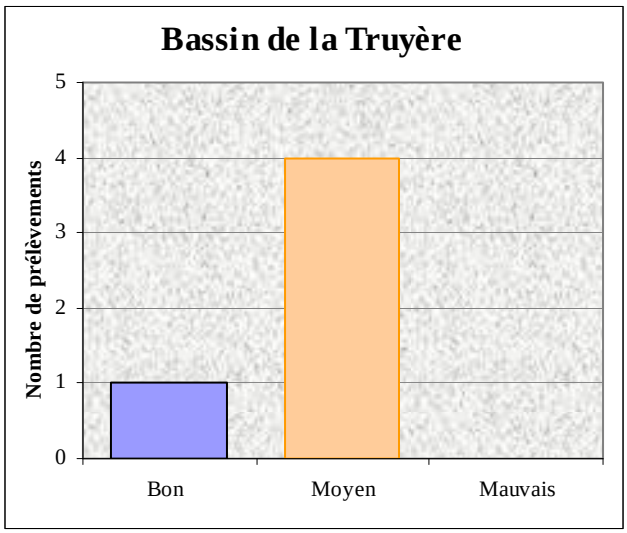

Baignades sur la Truyère

SAISON BALNEAIRE 2011
Carte éditée le 20 janvier 2012

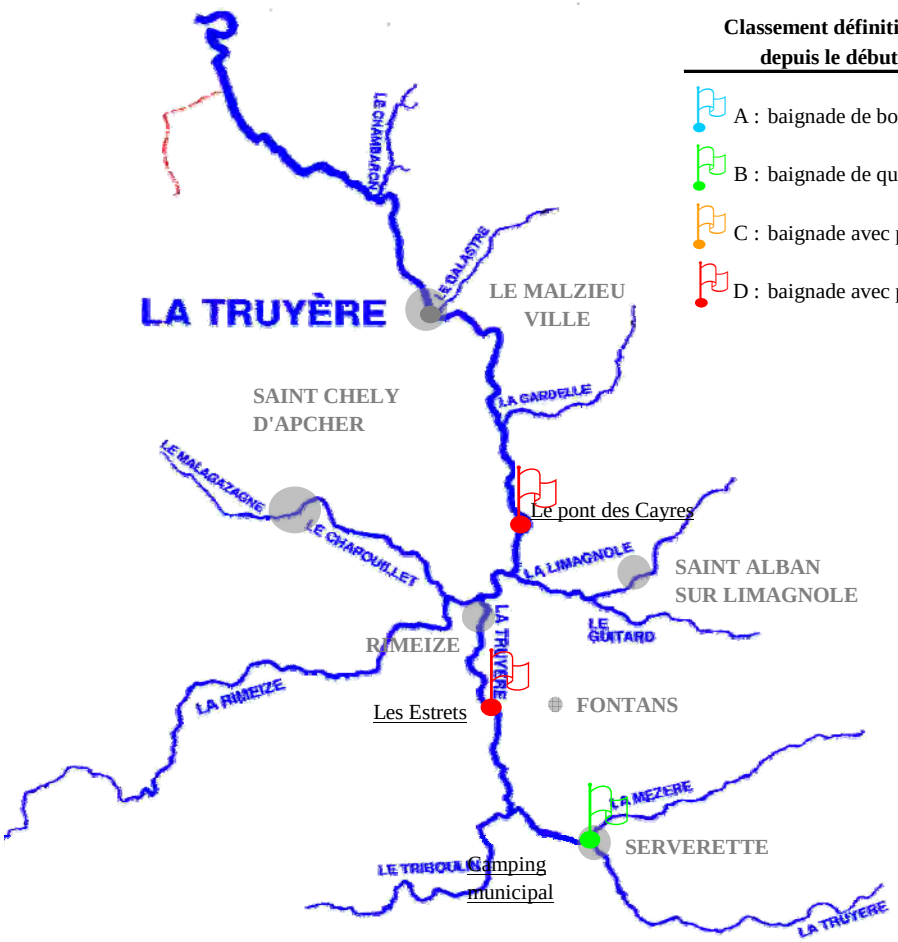

Classement définitif de la baignade depuis le début de la saison

- A : baignade de bonne qualité
- B : baignade de qualité moyenne
- C : baignade avec pollution accidentelle
- D : baignade avec pollution chronique

Lieux de baignade		juin	juillet		août	
Le Malzieu Ville	Plan d'eau	Baignade fermée				
St Alban/Limagnole	Pont des Cayres	Interdiction sanitaire				
Fontans	Les Estrets	Interdiction sanitaire				
Serverette	Camping municipal	◆	◆	◆	◆	◆

Résultats des prélèvements :

- ◆ bonne qualité
- ◆ qualité moyenne
- ◆ mauvaise qualité

Sites avec classement européen	6
Points d'études	0
Sites en interdiction sanitaire permanente avec suivi	0
Sites en interdiction sanitaire permanente sans suivi	0
Sites en interdiction communale	0
Sites abandonnés par décision communale	0
TOTAL	**6**

A – Analyses de la saison :

Sur les six sites contrôlés, cinq maintiennent leur classement en A ou B et le dernier a été déclassé de B en C.

Le plan d'eau de Sainte Croix Vallée Française. Cette année, le cours de la rivière étant trop bas, le plan d'eau n'a pas été mis en place. Des prélèvements ont tout de même été réalisés car le plan d'eau est un point de baignade officiel et fréquenté. Le classement de la baignade n'a pas changé depuis l'année dernière et reste donc en B.

La Planche à Vialas est le site dont le classement s'est dégradé : il est passé de B à C (eau pouvant être momentanément polluée). En effet, les résultats du prélèvement du 17 Août 2011 montrent un pic de 2469 germes pour le paramètre Escherichia Coli. Après investigations de la commune, des morceaux de carcasse de mouton ont été retrouvés dans le lit du ruisseau affluent du Luech à 200 ou 300 mètres en amont de la baignade. Une interdiction temporaire de baignade a été mise en place le 19 Août 2011 par la commune après la transmission des mauvais résultats par l'ARS. Cette interdiction a été levée par arrêté municipal du 26 Août 2011 après un nouveau prélèvement conforme du 23 Août 2011.
En 3 ans, c'est la deuxième fois que ce site est déclassé suite à un même type de pollution (le 21 juin 2009, un sanglier en décomposition avait été retrouvé en amont de la baignade dans un secteur difficile d'accès).

Les autres sites de ce bassin versant, le Lac de Villefort, la baignade du camping du Collet de Dèze et la Cascade du Martinet à Saint Etienne Vallée Française se maintiennent en A en 2011 et la baignade du Pont de Saint Hilaire de Lavit en B. Tous ces sites sont régulièrement fréquentés.

B – Synthèse du bassin versant :

En conclusion, seul un site du bassin versant des Cévennes a vu son classement dégradé et ce à cause d'une pollution ponctuelle qui a été gérée rapidement par la commune. Cette source de pollution accidentelle est difficilement prévisible et ne peut donc pas être anticipée.

Les autres sites sont tous classés en A « eau de bonne qualité » ou B « eau de qualité moyenne ».

Evolution de la qualité

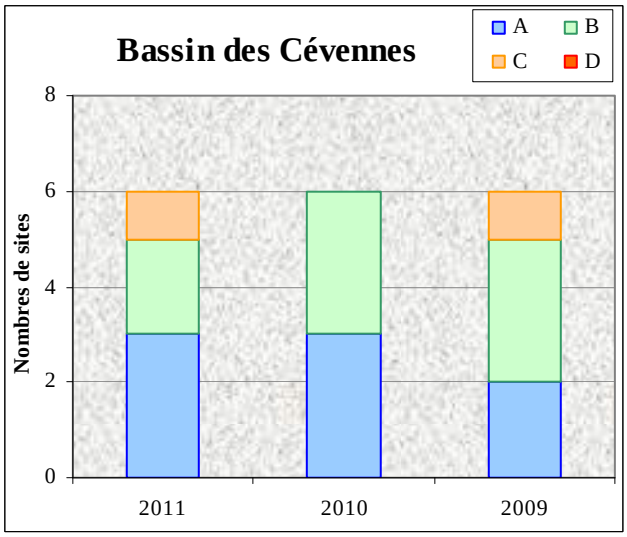

Qualification des prélèvements de la saison

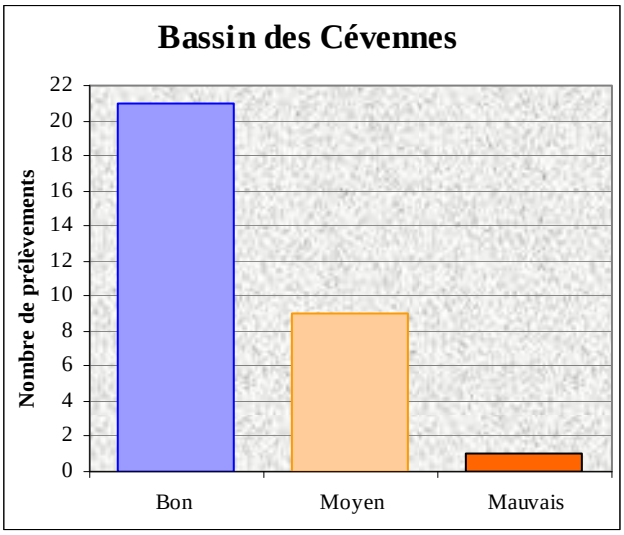

Baignades dans les Cévennes

SAISON BALNEAIRE 2011
Carte éditée le 20 janvier 2012

Classement définitif de la baignade depuis le début de la saison

- A : baignade de bonne qualité
- B : baignade de qualité moyenne
- C : baignade avec pollution accidentelle
- D : baignade avec pollution chronique

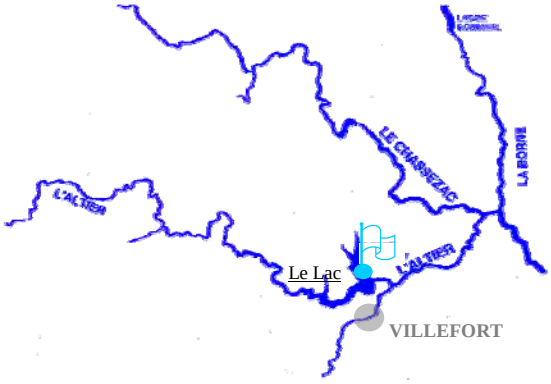

Lieux de baignade		juin	juillet		août	
Collet de Dèze	Camping	◆	◆	◆	◆	◆
St Etienne V.F.	Cascade du Martinet	◆	◆	◆	◆	◆
St Hilaire de Lavit	Baignade du Pont	◆	◆	◆	◆	◆
Ste Croix V.F.	Plan d'eau	◆	◆	◆	◆	◆
Vialas	La Planche	◆	◆	◆	◆	◆
Villefort	Le Lac	◆	◆	◆	◆	◆

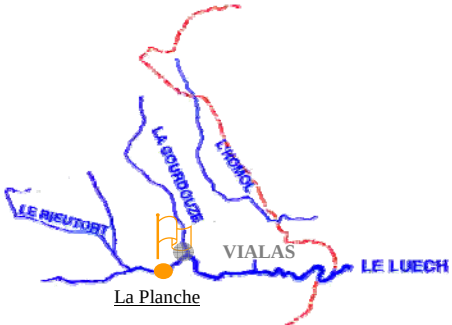

Résultats des prélèvements :

- ◆ bonne qualité
- ◆ qualité moyenne
- ◆ mauvaise qualité

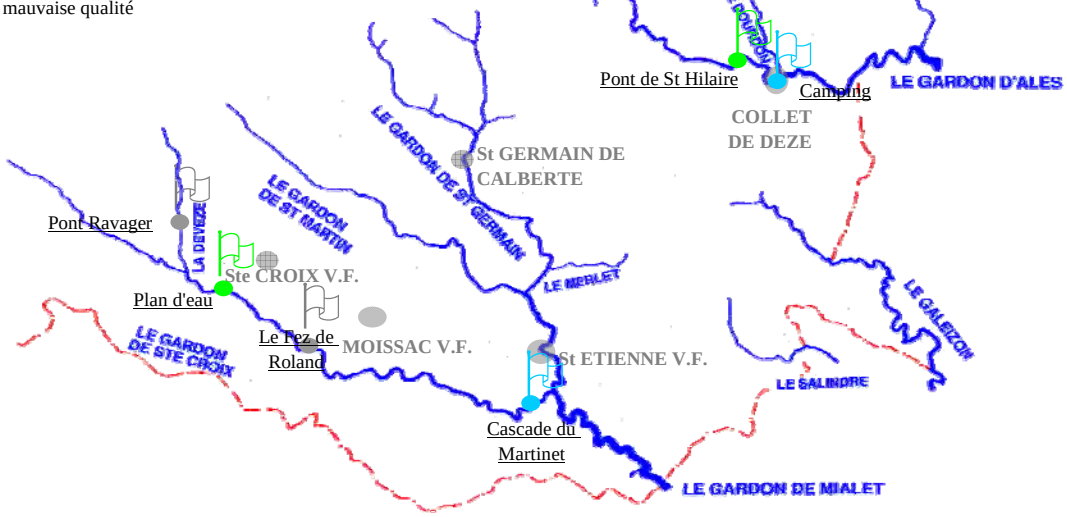

Sites avec classement européen	25
Points d'études	0
Sites en interdiction sanitaire permanente avec suivi	0
Sites en interdiction sanitaire permanente sans suivi	0
Sites en interdiction communale	0
Sites abandonnés par décision communale	0
TOTAL	**25**

A – Analyses de la saison :

1) Sur les bassins versants Mimente et Tarnon

La Mimente, au niveau de la passerelle dans le village de la Salle-Prunet est classée en A. La température de l'eau sur ce site est relativement basse elle a oscillé durant la saison de 14,8°C à 19,7°C.

Sur le Tarnon :

Le pont de Rousses, classé en B, a toujours une fréquentation assez faible en raison de l'accès difficile au cours d'eau et des températures relativement basses.

Le Vieux Pont à Vébron : classé en B. Lors du prélèvement du 21 juillet la transparence était inférieure à 1 m en raison de travaux en amont du site mais ceux-ci n'ont eu aucune incidence sur la qualité bactériologique de l'eau.

Conséquence sur la coloration de l'eau au niveau du site de baignade

Grattegals sur la commune de Saint-Laurent de Trèves, classé en A, tous les prélèvements de la saison sont de bonne qualité.

Le pont de Barre à Florac est classé en B, ce site fait partie des lieux de baignade les plus fréquentés.

Le plan d'eau à Florac est classé en A, le remplissage du plan d'eau a été difficile en 2011 en raison du très faible débit du Tarnon.

2) Sur le Tarn

19 sites ont été suivis en 2011.

Suite à la demande de la mairie du Pont de Montvert, **la baignade du Pont de l'Horloge** est devenue un site officiel de baignade et a été intégré dans les sites UE. Le conseil municipal s'est prononcé le 29 avril 2011 pour cette intégration compte tenu des retombées pour la commune en termes de fréquentation et de contentement des usagers. En effet, il s'agit du seul site aménagé et surveillé présent sur le cours d'eau.

Le pont de Rampon :
Compte tenu de la faible fréquentation et de la présence d'une centrale hydroélectrique, le maire de Bédouès nous a demandé de supprimer ce site de baignade pour la saison 2012 et ce malgré la réalisation du profil. Durant l'été 2011, le contrôle sanitaire a été maintenu et un comptage de la fréquentation du site a été effectué par la mairie. Le nombre de baigneurs a oscillé entre 0 et 6 personnes. Cette faible fréquentation devrait permet de justifier l'arrêt du suivi de ce point auprès de la commission européenne.

Sur le **plan d'eau de Prades**, il a été constaté en fin de saison 2011 un développement important d'algues vertes. Ce phénomène est sans doute lié au très faible débit du cours d'eau.

Photo du 16 août 2011 du plan d'eau de Prades

Globalement sur ce bassin versant, 19 baignades sont classées en A (bonne qualité) et 6 sont classées en B (qualité moyenne). Tous ces points sont donc conformes au sens de la directive européenne de 1975.

Le nombre de sites classé en A est en augmentation par rapport aux deux années précédentes. En tout, ce sont 125 prélèvements qui ont été effectués pendant la saison : 83 % ont été qualifiés de « bons » et 17 % de « moyens ». Il n'y a eu aucune interdiction temporaire ni fermeture préventive.

L'année 2011, a été marquée par un débit du Tarn particulièrement bas par rapport aux saisons précédentes.

Comme en 2010, le cours d'eau du Tarn a fait l'objet d'une surveillance spécifique pour le paramètre cyanobactéries qui sera détaillée dans une autre partie.

L'affichage des résultats du contrôle sanitaire n'est pas systématique sur les sites. Il est nécessaire que les communes mettent en place cet affichage sur les lieux de baignade.

B – Synthèse du bassin versant :

En conclusion : Ce bassin est toujours de bonne qualité, l'année 2011 confirme cette tendance avec plus de 83 % de prélèvements qualifiés de « bons ». La fréquentation du cours d'eau a été importante sur tout son linéaire durant cette saison estivale.

Il est donc important de continuer de travailler sur la suppression des points noirs, l'élaboration des profils permettra aux différentes collectivités de cibler les actions prioritaires pour sécuriser leurs sites.

Cette saison est marquée par la mort de deux chiens en lien direct avec l'ingestion de cyanobactéries rappelant que la vigilance doit être maintenue.

Evolution de la qualité

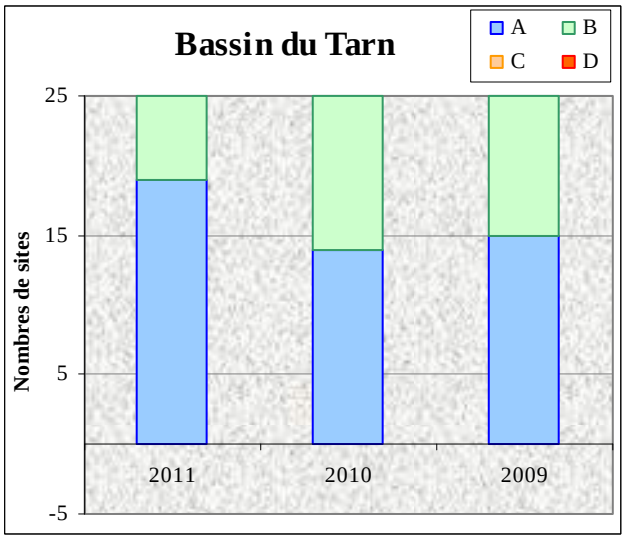

Qualification des prélèvements de la saison

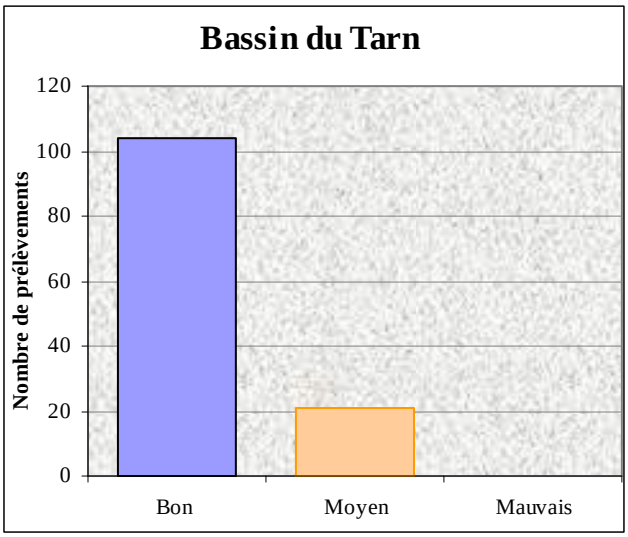

Baignades sur le Tarn

SAISON BALNEAIRE 2011
Carte éditée le 20 janvier 2012

Classement définitif de la baignade depuis le début de la saison

- A : baignade de bonne qualité
- B : baignade de qualité moyenne
- C : baignade avec pollution accidentelle
- D : baignade avec pollution chronique

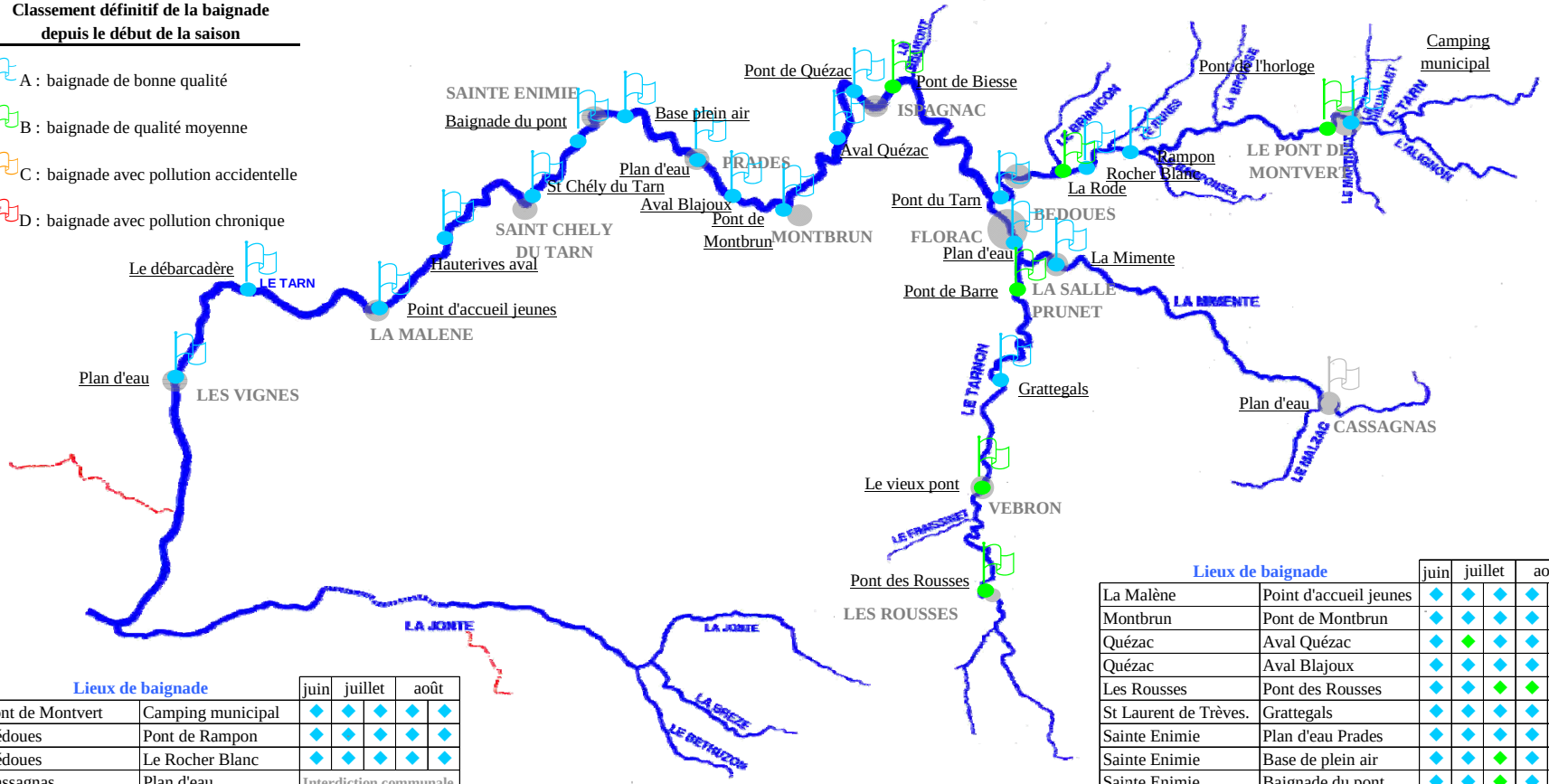

Lieux de baignade		juin	juillet		août	
Pont de Montvert	Camping municipal	◆	◆	◆	◆	◆
Bédoues	Pont de Rampon	◆	◆	◆	◆	◆
Bédoues	Le Rocher Blanc	◆	◆	◆	◆	◆
Cassagnas	Plan d'eau	Interdiction communale				
Cocurès	La Rode	◆	◆	◆	◆	◆
Florac	Pont de Barre	◆	◆	◆	◆	◆
Florac	Plan d'eau	◆	◆	◆	◆	◆
Florac	Pont du Tarn	◆	◆	◆	◆	◆
Ispagnac	Pont de Biesse	◆	◆	◆	◆	◆
Ispagnac	Pont de Quézac	◆	◆	◆	◆	◆
Pont de Montvert	Pont de l'horloge	◆	◆	◆	◆	◆

Résultats des prélèvements :

- ◆ bonne qualité
- ◆ qualité moyenne
- ◆ mauvaise qualité

Lieux de baignade		juin	juillet		août	
La Malène	Point d'accueil jeunes	◆	◆	◆	◆	◆
Montbrun	Pont de Montbrun	◆	◆	◆	◆	◆
Quézac	Aval Quézac	◆	◆	◆	◆	◆
Quézac	Aval Blajoux	◆	◆	◆	◆	◆
Les Rousses	Pont des Rousses	◆	◆	◆	◆	◆
St Laurent de Trèves.	Grattegals	◆	◆	◆	◆	◆
Sainte Enimie	Plan d'eau Prades	◆	◆	◆	◆	◆
Sainte Enimie	Base de plein air	◆	◆	◆	◆	◆
Sainte Enimie	Baignade du pont	◆	◆	◆	◆	◆
Sainte Enimie	Hauterives aval	◆	◆	◆	◆	◆
Sainte Enimie	Saint Chély du Tarn	◆	◆	◆	◆	◆
La Salle Prunet	La Mimente	◆	◆	◆	◆	◆
St Georges de Lév.	Le débarcadère	◆	◆	◆	◆	◆
Vébron	Le vieux pont	◆	◆	◆	◆	◆
Les Vignes	Plan d'eau	◆	◆	◆	◆	◆

Evolution de la qualité

Afin de mieux apprécier les résultats obtenus cette année, il faut les replacer dans le cadre général de l'évolution de la qualité des eaux de baignade par rapport aux années antérieures.

I – EVOLUTION DE LA CONFORMITE ENTRE 2008 ET 2011

Le tableau et le graphe ci-dessous permettent de voir l'évolution des classements des sites de baignades des saisons 2008 à 2011.

Année	Nombre de sites contrôlés	Eau de bonne qualité "A"	Eau de qualité moyenne "B"	Eau momentanément polluée "C"	Eau de mauvaise qualité "D"
2011	38	24	11	3	0
2010	39	18	21	0	0
2009	37	18	17	2	0
2008	39	13	23	2	1

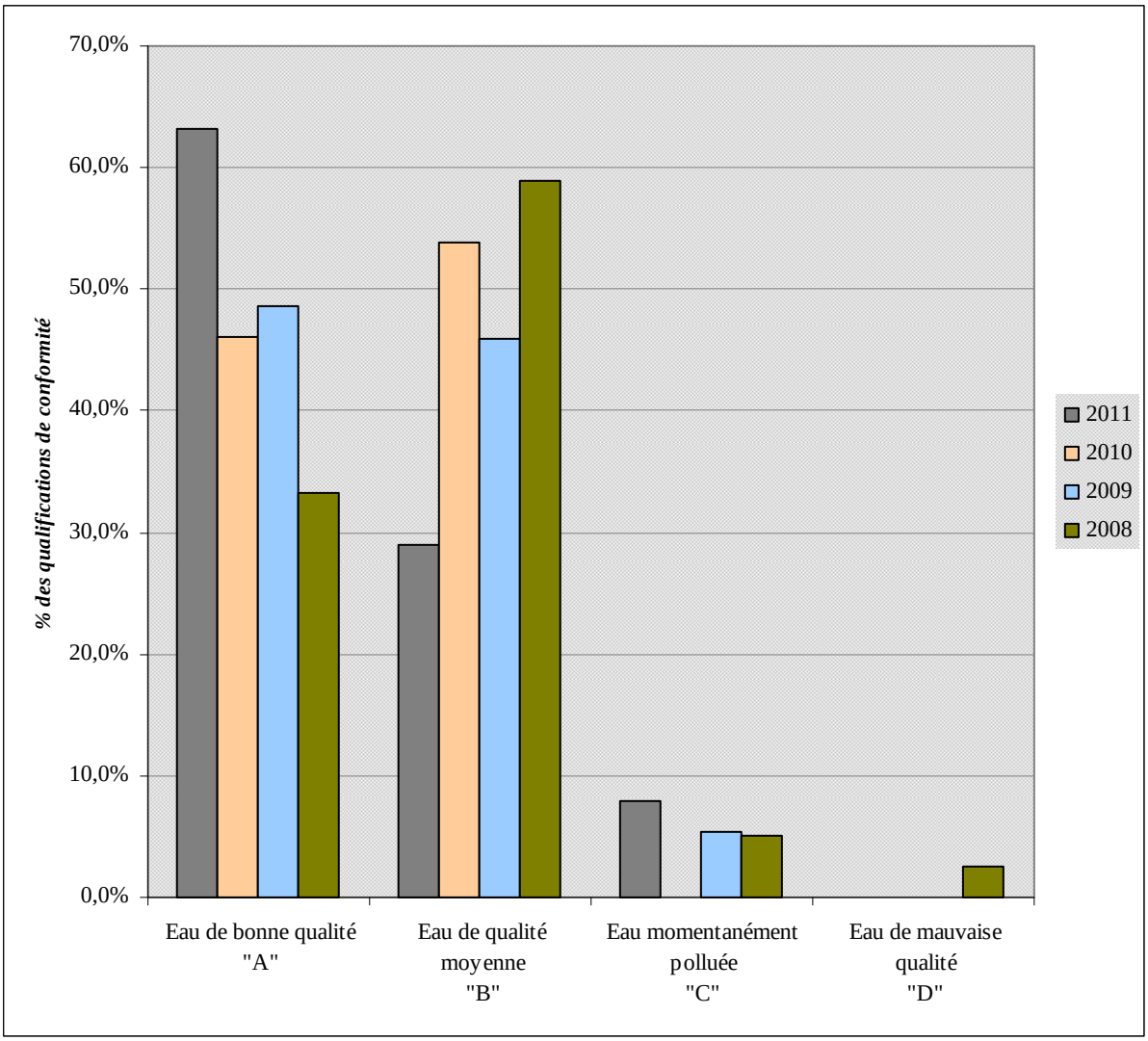

Cette année le pourcentage de sites classés en A est plus important que les années précédentes (plus 20 % par rapport à la moyenne des trois années antérieures). Cette amélioration peut être mise en relation avec le faible débit des cours d'eau durant la saison 2011 (moins d'apport d'eaux de ruissellement, meilleure autoépuration des cours d'eau,….).

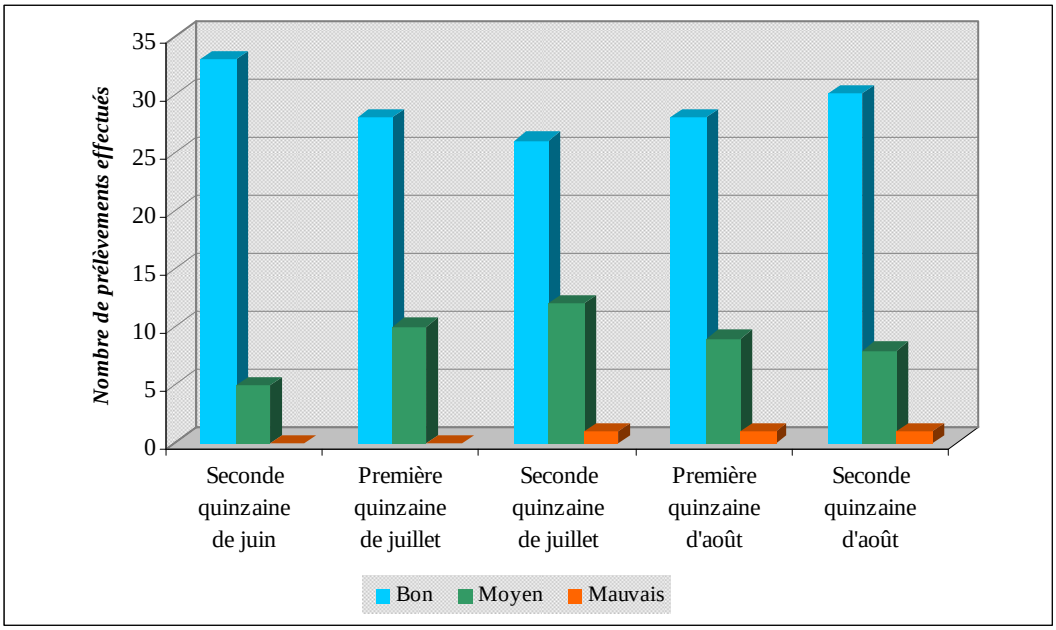

On remarque sur ce graphique une légère détérioration de la qualité durant la seconde quinzaine du mois de juillet sans doute lié à la météo (précipitations). Cependant la majorité des prélèvements est de bonne qualité.

II – EVOLUTION DE LA QUALITE DES SITES SUIVIS COMMUNS AUX SAISONS ESTIVALES 2010 ET 2011

		2 0 11				Total 2010
		A	B	C	D	
2 0 1 0	A	16	2	0	0	18
	B	8	9	3	0	20
	C	0	0	0	0	0
	D	0	0	0	0	0
Total 2011		24	11	3	0	38

Les points de surveillance communs aux programmes 2010/2011, ayant fait l'objet d'un classement sont au nombre de 38.

Le tableau précédent montre dans sa diagonale que :

- ✓ 25 points sont restés stables.
- ✓ 8 sites ont vu leur qualité s'améliorer.
- ✓ 5 points ont été déclassés, 2 de A en B et 3 de B en C.

L'information aux baigneurs

Une fois les prélèvements réalisés sur les sites de baignade selon les tournées programmées avant la saison, les échantillons sont emmenés au laboratoire pour analyse des paramètres *Escherichia Coli* et Entérocoques intestinaux.

Les résultats de ces analyses sont disponibles entre 48h et 72h. Ces résultats sont envoyés aux gestionnaires des baignades sous forme de bulletins sanitaires comme celui exposé ci-après. Ils doivent être affichés en mairie et sur le lieu de baignade.

Agence Régionale de Santé - DT 48

SURVEILLANCE SANITAIRE DES EAUX DE BAIGNADE
Saison 2011

Prélèvement :

Commune : QUEZAC
Site de baignade : AVAL QUEZAC
Nature de l'eau : EAU SUPERFICIELLE
Prélèvement effectué le : mardi 16 août 2011 à 11:35
Motif du prélèvement : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

ANALYSE LABORATOIRE

Effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA LOZERE LDA48, MENDE

	Résultats	Limites de qualité Guides	Limites de qualité Impératives
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES			
Entérocoques /100ml (MP)	**77**	100	
Escherichia coli / 100ml (MP)	**<15**	100	2000

ANALYSE TERRAIN

Effectuée par : ARS DT 48

	Résultats	Unités
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES		
Chang. anormal de coloration	**NORMAL**	qualitatif
Rési. goudroneux et mat. flottantes	**ABSENCE**	qualitatif
Transparence Secchi	**>1**	mètre
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL		
Fréquentation au moment du plv	**NULLE**	qualitatif
Nébulosité	**ENSOLEILLE**	qualitatif
Température de l'air	**23**	°C
Température de l'eau	**20,3**	°C
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES		
Huiles minérales	**ABSENCE**	qualitatif
PHENOL	**ABSENCE**	qualitatif
Subst. tensio-actives /Mousse	**ABSENCE**	qualitatif
MINERALISATION		
Conductivité à 20°C	**227**	µS/cm

Observations de terrain : Ecume blanche en rive droite du cours d'eau.

CONCLUSION SANITAIRE

En application des normes fixées par la directive CEE N°76-160, ce prélèvement correspond à un classement :

EAU DE BONNE QUALITE

Classement provisoire pour la saison 2011 : 5A

CLASSEMENT DES ANNEES ANTERIEURES :	2010 : 5A	2009 : 5A	2008 : 5B

Eau conforme aux normes européennes
A : eau de bonne qualité
B : eau de qualité moyenne

Eau non conforme aux normes européennes
C : eau pouvant être momentanément polluée
D : eau de mauvaise qualité

Pour la directrice de l'agence régionale de santé
du Languedoc-Roussillon
L'ingénieur du génie sanitaire

BERVAS Charlotte

BULLETIN A AFFICHER EN MAIRIE POUR L'INFORMATION DES BAIGNEURS

Agence Régionale de Santé - DT 48

SURVEILLANCE SANITAIRE DES EAUX DE BAIGNADE
Saison 2011

La Directrice de l'agence régionale de santé du Languedoc-Roussillon certifie que les résultats du prélèvement effectué :

Commune :	QUEZAC	
Site de baignade :	AVAL QUEZAC	
Prélèvement effectué le	mardi 05 juillet 2011	à 15:05
Motif du prélèvement :	CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.	

permettent de conclure

EAU DE QUALITE MOYENNE POUR LA BAIGNADE
AVERAGE QUALITY SWIMMING WATER
MITTLERE WASSERQUALITATZUM BADEN
AGUA DE CALIDAD MEDIA PARA EL BAÑO
ZWEMWATER VAN REDELIJKE KWALITEIT

Classement provisoire pour la saison 2011 : 2B

CLASSEMENT DES ANNEES ANTERIEURES :	2010 : 5A	2009 : 5A	2008 : 5B

Eau conforme aux normes européennes
A : eau de bonne qualité
B : eau de qualité moyenne

Eau non conforme aux normes européennes
C : eau pouvant être momentanément polluée
D : eau de mauvaise qualité

Pour la directrice de l'agence régionale de santé
du Languedoc-Roussillon
L'ingénieur d'études sanitaires

BIDEAU Thierry

BULLETIN A AFFICHER SUR LE SITE DE BAIGNADE POUR L'INFORMATION DES BAIGNEURS

Depuis l'été 2002, un site Internet est mis à la disposition des usagers par le ministère de la Santé.

Ce site relié directement à la base de données utilisée par les unités santé-environnement de l'ARS, informe l'usager sur la qualité sanitaire des baignades dès que les résultats sont connus, c'est à dire dans les deux à trois jours suivant le prélèvement et rappelle le classement des années précédentes. Ce site permet également l'accès au bilan national de l'année n-1.

http://baignades.sante.gouv.fr

Les bilans détaillés de la qualité des eaux de baignade sont téléchargeables sur le site internet de l'ARS, rubrique Votre Santé, Votre Environnement, Eau, Eau de baignade.

http://ars.languedocroussillon.sante.fr

LE SUIVI CYANOBACTERIES

I – SUR LES PLANS D'EAU

Depuis 2004, un suivi analytique pour la recherche de cyanobactéries est effectué par l'ARS lors de la saison estivale. Les 5 plans d'eau du département faisant l'objet d'une pratique de la baignade sont concernés par ce suivi. Il s'agit :

- du barrage de Naussac
- du lac du Moulinet
- du lac de Ganivet
- du plan d'eau de Grandrieu
- du lac de Villefort

Pendant la saison, chaque plan d'eau fait l'objet de 2 analyses pour la recherche et l'identification des cyanobactéries.

La mise en œuvre de ce suivi fait suite à des instructions du ministère de la santé au sujet de la surveillance et la gestion des risques liés aux cyanobactéries en 2003 sur les plans d'eau. Ainsi des seuils d'alerte ont été définis (20 000 et 100 000 cellules/ml), devant déclencher des mesures de gestion et d'information par le responsable de la baignade en coordination avec l'ARS.

Au cours de la saison 2011, le seuil d'alerte des 20 000 cellules/ml a, à nouveau, été dépassé sur le site du lac de Ganivet. En effet, lors du prélèvement du 3 août 2011, il a été mesuré **67024 cellules/ml.** Ainsi, à titre de précaution, et malgré l'interdiction de baignade mise en place sur ce site, il a été demandé au gestionnaire d'afficher le message suivant sur les lieux :

« Il est conseillé :

▪ d'éviter tout contact avec des zones d'eau stagnante comportant un dépôt d'algues abondant, une irisation de couleur verte ou de la mousse ;
▪ de ne pas boire l'eau du plan d'eau ;
▪ d'éviter de respirer les aérosols de l'eau ;
▪ de prendre une douche soignée après la baignade ou la pratique des activités de loisirs nautiques ;
▪ de nettoyer le matériel et les équipements de loisirs nautiques après usage ;
▪ de consulter un médecin en cas d'apparition de troubles de la santé, en lui précisant la pratique d'activités nautiques sur une zone affectée par des proliférations de cyanobactéries. »

Il s'agit du cinquième dépassement du seuil des 20 000 cellules/ml sur ce site. Il est donc nécessaire si la collectivité désire maintenir ce site de baignade de mettre en œuvre le plan d'actions défini dans son profil de baignade. Il s'agit notamment de limiter au maximum les pollutions sur ce plan d'eau par la mise en conformité des assainissements, des ouvrages de stockage des déjections agricoles et de limiter l'accès des animaux au cours d'eau en amont du site. En effet, l'abondance des nutriments (phosphore essentiellement et secondairement l'azote) ainsi que la stabilité de la colonne d'eau sont des facteurs favorisant les proliférations de cyanobactéries.

Les Cyanobactéries, appelées aussi cyanophycées ou algues bleues, sont des microorganismes photosynthétiques. Elles présentent des formes variées qui peuvent être isolées ou former des colonies. Sur Ganivet en 2011 le genre de cyanobactérie prédominant est Anabaena sp, c'est l'un des quatre genres de cyanobactéries produisant des neurotoxines (toxines agissant sur le système nerveux).

Anabaena sp.

II – SUR LE TARN

a) Suivi 2011 :

Depuis 2002 et la mort de plus de 40 chiens par intoxication au bord du Tarn, ce cours d'eau fait l'objet d'une surveillance particulière de la part de l'ARS et des gestionnaires des baignades. Aussi, comme en 2010, un protocole de recherche de cyanobactéries sur les galets du Tarn a été mis en place par l'ARS. Il a consisté à prélever sur 5 points à des fréquences bimensuelles des galets qui ont ensuite été analysés par le laboratoire départemental. Le biofilm sur ces galets a été gratté et analysé pour recherche et identification de cyanobactéries. C'est ce biofilm qui lorsqu'il se détache se mélange aux algues et forme des flocs qui présentent un risque sanitaire pour les baigneurs.

Ces prélèvements ont pu mettre en évidence la présence systématiquement des cyanobactéries sur tous les galets. Les cyanobactéries mises en évidence sont toujours les mêmes espèces (oscillatoria, pseudanabaena et lyngbia). Cependant leur présence est très minoritaire par rapport aux algues vertes et aux diatomées. Tous ces genres de cyanobactéries sont susceptibles de produire des toxines, qu'elles soient neurotoxiques, hépatotoxiques ou à effet irritant d'après le rapport de l'Afsset de 2006.

Interprétation des résultats réalisée par Luc Brient de l'université de Rennes I :

Résultats :

*Le premier résultat est **l'absence de flocs** pendant cette période d'étude.*

***Pont de Quezac :** il apparait un développement du biofilm qui domine le 3 aout tout en se maintenant au moins jusqu'au 16 aout. Le biofilm est présent à la mi-juin ce qui a déjà été observé les autres années. Le développement de filaments sur les galets supérieurs à 2 cm laisse à penser que les sources nutritives favorables au développement des algues sont proches et continuelles notamment en azote.*

***Plan d'eau de Prades :** les biofilms sont moins importants qu'au Pont de Quézac et laissent à penser à un facteur de dilution des nutriments bien que les algues filamenteuses persistent.*

***Base de plein air - Saint Enimie :** les biofilms sont toujours moins importants sauf fin aout mais seulement sur l'épaisseur et non sur la longueur des filaments. De ce fait les apports nutritifs sont certainement faibles.*

***Baignade du pont - Saint Enimie :** représentation similaire à la base de plein air donc pas d'apport du village.*

***Pont de La Malène** : biofilms quasi inexistants. La dilution forte des nutriments est observable ainsi que l'absence d'apports.*

Ces résultats montrent une tendance forte de développement des algues amont aval sur les galets du Tarn et en conséquence indiquent que les apports nutritifs sont plus importants en amont et aussi moins abondants sur le parcours de la rivière entre Prades et la Malène.
Les valeurs de M.E.S sont bien corrélées aux différents tests d'observation mis en place et ces analyses nécessitent d'être renouvelées pour les valider.

De plus, cette année a été marquée par la mort de deux chiens le 5 juillet 2011 sur la commune de Florac et le 1er août 2011 à proximité du village de St-Chély du Tarn.

Dans les deux cas des prélèvements supplémentaires ont été effectués sur les lieux supposés de la contamination.

Pour le premier cas situé sur le Tarnon avant sa confluence avec le Tarn, 5 prélèvements ont été faits (en pleine eau, sur les galets et sur un morceau de bois). Les résultats ont montré la présence en faible quantité des populations de cyanobactéries habituellement présentent sur le Tarn :
Oscillatoria, Pseudanabeana et lyngbia.

Pour le second cas situé sur la plage en aval du hameau de Saint Chély du Tarn en aval du Pont, 4 prélèvements ont été effectués sur les galets et 5 en pleine eau. Les résultats des analyses sur les galets ont montré la présence d'algues vertes. Les cyanobactéries sont représentées également mais en très faibles quantités. Les espèces présentent sont Oscillatoria, Lyngbia et Pseudanabaena. Les prélèvements réalisés en pleine eau ont montré une absence totale de cellules de cyanobactéries.

Ces résultats prouvent la présence régulière de cyanobactéries sur une partie du Tarn. En fonction des conditions météorologiques et des apports nutritifs, elles peuvent former avec d'autres algues des amas qui se détachent et migrent librement dans le cours d'eau (appelés « flocs »). Ces dernières années, des décès de chiens ont été constatés en lien direct avec l'ingestion de cyanobactéries, ce qui pose directement la question de l'impact sanitaire potentiel sur l'homme. Aujourd'hui, la connaissance de la toxicité des cyanobactéries comporte encore beaucoup de zones d'ombres. **De manière préventive, il reste donc impératif en 2012 de maintenir une observation visuelle renforcée basée sur la détection précoce de flocs (facteurs favorisant l'exposition humaine aux cyanobactéries) et une information des usagers avant la saison estivale.**

b) <u>Information sur les risques :</u>

- Avant la saison estivale, en prévention, un courrier de sensibilisation des responsables de baignades « à risque » est envoyé. Sur le Tarn notamment, tous les maires en sont destinataires et il est demandé d'apposer à proximité des baignades un panneau d'information. Celui-ci reprend les éléments de langage suivants :

  « Il est important de recommander par mesure de précaution :

  - ***d'éviter de se trouver en contact avec des zones stagnantes comportant un dépôt d'algues abondant, une irisation de couleur verte ou de la mousse et d'en éloigner les enfants ;***

  - ***de ne pas utiliser l'eau pour boire. »***

Un courrier d'information est également envoyé aux professionnels de sante (médecins et pharmaciens) ainsi qu'à certaines administrations (DDT, DDCSPP et ONEMA) leur demandant de signaler à l'ARS tout élément suspect pouvant avoir un lien avec la présence de cyanobactéries.

- Lors des décès des deux chiens, il a été demandé aux maires de mettre en place sur tous les lieux de baignades les recommandations ci-dessous de façon claire et aisément remarquable:

« Il est recommandé par mesure de précaution :

- ***d'éviter de se trouver en contact avec des zones d'eau stagnante comportant un dépôt d'algues, une irisation de couleur verte ou de la mousse ;***
- ***de ne pas utiliser l'eau pour boire ;***
- ***d'éloigner les enfants des zones d'eau stagnante ;***
- ***d'interdire aux enfants de jouer avec ou de porter à la bouche galets ou bâtons qui ont été immergés. »***

Ces recommandations ont également fait l'objet d'un communiqué de presse à destination du grand public.

De plus les médecins et les pharmaciens ont été avertis d'une nécessité de renforcer la vigilance sanitaire.

Profils de baignades

I – REGLEMENTATION

Conformément à la directive du 15 février 2006 concernant la gestion de la qualité des eaux de baignade, les responsables des sites de baignade devaient avoir réalisé les « profils de baignade » avant le 1er décembre 2010. Une circulaire en date du 30 Décembre 2009 relative à l'élaboration des profils fournit un guide afin de rappeler les éléments essentiels qui doivent figurer dans ces études.

A- Qu'est ce qu'un profil de baignade ?

Un profil de baignade doit permettre d'améliorer la qualité des eaux et prévenir les risques sanitaires. Il doit :

- **identifier les sources de pollution** susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des eaux et d'affecter la santé des baigneurs ;
- **définir les mesures de gestion** à mettre en œuvre pour prévenir la pollution à court terme ;
- **définir les actions** qui permettront de préserver ou reconquérir la qualité des eaux afin de parvenir en 2015 à une qualité au moins suffisante.

Ces profils s'élaborent ainsi en 3 étapes :

1 - Etat des lieux : description générale de la zone, historique de la qualité de l'eau sur les 4 dernières années;

2 - Diagnostic : hiérarchisation des sources de pollution suivant leur impact sur la qualité de l'eau de baignade;

3 - Mesures de gestion : description des mesures de gestion préventive des pollutions et proposition d'actions à plus long terme pour réduire ou éliminer les pollutions.

B – Les types de profil

Il existe 3 types de profil, du plus simple au plus complexe :

Profil de type 1 : Le risque de pollution de l'eau de baignade n'est pas avéré. L'eau de baignade est de qualité suffisante, bonne ou excellente.

Profil de type 2 : Le risque de contamination est avéré et les causes sont connues. L'eau de baignade est de qualité insuffisante, l'identification et l'évaluation des sources de pollution sont simples ou les causes de contamination et leurs impacts sont connus.

Profil de type 3 : Le risque de contamination est avéré et les causes sont insuffisamment connues. L'eau de baignade est de qualité insuffisante et l'identification des sources de pollution est complexe ou les causes de contamination et leurs impacts sont insuffisamment connus.

Une fiche de synthèse reprenant les principaux points du profil est élaborée en vue d'informer le public. Cette synthèse sera affichée à proximité de la zone de baignade à côté des résultats du contrôle sanitaire de la qualité de l'eau.

C- Révision du profil de baignade

Qualité des eaux de baignade	Mise à jour du profil
Excellente	Si la qualité change
Bonne	Tous les 4 ans
Suffisante	Tous les 3 ans
Insuffisante	Tous les 2 ans

En cas de travaux de construction ou de changements importants dans les infrastructures effectués dans les zones de baignade, le profil des eaux de baignade doit être mis à jour.

II- Etat des lieux en Lozère

Le tableau ci-dessous présente l'avancement des profils de baignade en Lozère :

Sites	Commune	Nom de site	Cours d'eau	avancement des profils
Baignades suivies Fréquence 5 (site UE) Responsabilité N (Nationale)	Bédoues	Pont de Rampon	Le Tarn	Terminé
	Bédoues	Rocher blanc	Le Tarn	Terminé
	Buisson (Le)	Lac du Moulinet	La Graillouse	Terminé
	Cocurès	La Rode	Le Tarn	Terminé
	Collet de Dèze (Le)	Camping municipal	Gardon d'Alès	En cours de validation
	Florac	Plan d'eau	Le Tarnon	Terminé
	Florac	Pont de barre	Le Tarnon	Terminé
	Florac	Pont du Tarn	La Tarn	Terminé
	Grandrieu	Plan d'eau	Grandrieu	Terminé
	Ispagnac	Pont de Biesse	Le Tarn	En cours de validation
	Ispagnac	Pont de Quézac	Le Tarn	En cours de validation
	Malène (La)	Point d'accueil jeunes	Le Tarn	En cours de validation
	Montbrun	Pont de Montbrun	Le Tarn	En cours de validation
	Naussac	Barrage de Naussac	Le Donozau	Rien n'est engagé
	Pont de Montvert (Le)	Camping municipal	Le Tarn	En cours de validation
	Pont de Montvert (Le)	Pont de l'horloge	Le Tarn	En cours de validation
	Quézac	Aval Quézac	Le Tarn	En cours de validation
	Quézac	Camping del Ron	Le Tarn	En cours de validation
	Ribennes	Barrage de Ganivet	La Colagne	Terminé
	Rousses	Pont des Rousses	Le Tarnon	En cours de validation
	Saint Etienne Vallée Française	Cascade du Martinet	Le Gardon de Ste Croix	En cours de validation
	Saint Georges de Lévejac	Le Débarcadère	Le Tarn	En cours de validation
	Saint Hilaire de Lavit	Pont de St Hilaire	Gardon d'Alès	Terminé
	Saint Laurent de Trèves	Grattegals	Le Tarnon	En cours de validation
	Sainte croix Vallée Française	Plan d'eau	Le Gardon de Ste Croix	En cours de validation
	Sainte Enimie	Baignade du Pont	Le Tarn	En cours de validation
	Sainte Enimie	Base de plein air	Le Tarn	Rien n'est engagé
	Sainte Enimie	Hauterives aval	Le Tarn	En cours de validation
	Sainte Enimie	Plan d'eau de Prades	Le Tarn	En cours de validation
	Sainte Enimie	St Chély du Tarn	Le Tarn	En cours de validation
	Salle Prunet (La)	Mimente	La Mimente	Terminé
	Vébron	Vieux Pont	Le Tarnon	En cours de validation
	Vialas	La Planche	Le Luech	Terminé
	Vignes (Les)	Pont des Vignes	Le Tarn	En cours de validation
	Villefort	Barrage de Villefort	L'Allier	Terminé
Points d'études avec suivi Fréquence 900 (site UE) Responsabilité D (départementale)	Banassac	La Gravière	Le Lot	En cours d'élaboration
	Saint Germain du Teil	Plan d'eau de Booz	Le Lot	Rien n'est engagé
	Serverette	Camping municipal	La Truyère	En cours d'élaboration

En plus de tous ces sites, certaines communes ont engagé des études sur des anciens sites de baignade ou sur des projets de nouveaux sites :

- La Bichère aux Salelles,
- La plage du Planet à Esclanèdes,
- Le Pont du Villard à Chanac,
- La Digue du Moulin à Chanac,
- La Plagette à Bagnols-les Bains,
- Le Quartier de Mirandol à Mende,
- La Zone du Chapitre à Mende,

La plupart des profils ont été élaborés dans le cadre d'études groupées, notamment le SMAGE des Gardons, l'Entente Interdépartementale du Bassin du Lot et le SIVOM de Florac qui ont passé un marché pour faire réaliser les profils par un bureau d'études. Ces structures assurent le suivi des études et l'organisation des réunions de concertation avec les élus. Pour le Tarn, la majorité des études ont été réalisées en interne par le SIVOM Grand Site avec le recrutement d'un ingénieur.

ANNEXES

Annexe I

RECAPITULATIF DE LA SAISON PAR SITE DE BAIGNADE

- **Par ordre alphabétique des communes**

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**LA GRAVIERE**	**Code SISE du site**	:	003791
Commune d'implantation	:	**BANASSAC**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281402014D048118	**Resp. suivi**	:	DEPARTEMENTAI

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE LOT
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	HERBES
Fréquentation moyenne	:	0 - 10 personnes	Nature du fond	:	GALETS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

POINT D'ETUDE AVEC SUIVI

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Non	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	0	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:				

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Non

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	

BAIGNADE NON AMENAGEE
PEU FREQUENTEE

appelée autre baignade dans le code de la santé publique

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

POINT D'ETUDE AVEC SUIVI

NOM DU SITE : LA GRAVIERE

003791

Commune d'implantation : BANASSAC
Type de suivi du site : POINT D'ETUDE AVEC SUIVI SANITAIRE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE LOT

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

Dates		21/06/2011	06/07/2011	20/07/2011	03/08/2011	17/08/2011		
Heures		10:40	14:35	11:15	15:05	10:50		
Interprétation globale du prélèvement		**Moyen**	**Moyen**	**Moyen**	**Mauvais**	**Moyen**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	46	61	176	697	144		100
Eschérichia coli	n/100mL	942	215	1349	3552	438	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	23	24	14	21	23		
Température de l'eau	°C	17,7	21,8	16,6	18,9	20		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	nulle	nulle	nulle	nulle		
Nébulosité	qualit.	nuageux	ensoleillé	nuageux	couvert	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **C** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau pouvant être momentanément polluée.
Deuxième année complète de suivi de ce site.
Lors du prélèvement du 3 Août, il a été noté un dépassement de la limite impérative des E.coli.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**PONT DE RAMPON**	**Code SISE du site**	:	003797
Commune d'implantation	:	**BEDOUES**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401004D048131	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE TARN
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	GALETS
Fréquentation moyenne	:	0 - 10 personnes	Nature du fond	:	GALETS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Non	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	0	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:				

Environnement

Parking	:	Non
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Non

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	

BAIGNADE NON AMENAGEE
PEU FREQUENTEE

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : PONT DE RAMPON

003797

Commune d'implantation : BEDOUES
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE TARN

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

	Dates	16/06/2011	04/07/2011	18/07/2011	01/08/2011	17/08/2011		
	Heures	12:10	13:30	11:30	14:30	11:30		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	46	<15	30	15	30		100
Eschérichia coli	n/100mL	15	<15	<15	30	<15	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	22	23	14	26	26		
Température de l'eau	°C	16,9	19,1	15,9	18,8	19,6		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	nulle	nulle	faible	nulle		
Nébulosité	qualit.	couvert	couvert	couvert	ensoleillé	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **A** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de bonne qualité.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**ROCHER BLANC**	**Code SISE du site**	:	003796
Commune d'implantation	:	**BEDOUES**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401004D048130	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE TARN
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	GALETS
Fréquentation moyenne	:	10 - 50 personnes	Nature du fond	:	ROCHERS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Non	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	0	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:				

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Non

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	

BAIGNADE NON AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

appelée autre baignade dans le code de la santé publique

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : ROCHER BLANC

003796

Commune d'implantation : BEDOUES
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE TARN

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

Dates		16/06/2011	04/07/2011	18/07/2011	01/08/2011	17/08/2011		
Heures		11:45	13:45	11:05	15:20	11:00		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	<15	15	15	15	<15		100
Eschérichia coli	n/100mL	<15	15	61	<15	15	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	23	23	15	26	24,3		
Température de l'eau	°C	16,7	18,9	15,8	19,3	19,9		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	nulle	nulle	moyenne	faible		
Nébulosité	qualit.	couvert	couvert	couvert	ensoleillé	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **A** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de bonne qualité.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**LAC DU MOULINET**	**Code SISE du site**	:	003782
Commune d'implantation	:	**BUISSON (LE)**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281402024D048210	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LA GRAILLOUSE
Equipements satisfaisants	:	Oui	Type du site	:	RETENUE ARTIFICIELLE
Contrôle sanitaire affiché	:	MIS A JOUR	Nature de la berge	:	HERBES
Fréquentation moyenne	:	100 - 200 personnes	Nature du fond	:	VASE

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Oui
Délimitation de la zone de baignade	:	Oui
Cabinets d'aisance à proximité	:	2
Nombre de poste de secours	:	1

BAIGNADE AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Oui	Nombre de toilettes	:	2
Nombre de poubelles	:	3	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:				

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Oui
Activité ludique	:	Oui
Interdiction animaux	:	Non

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	BON

BAIGNADE AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : LAC DU MOULINET

003782

Commune d'implantation : BUISSON (LE)
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : OUI
Cours d'eau : LA GRAILLOUSE

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : MIS A JOUR

Dates		21/06/2011	04/07/2011	20/07/2011	02/08/2011	17/08/2011		
Heures		11:10	14:00	11:50	15:00	11:35		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Moyen**	**Bon**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	<15	<15	30	15	15		100
Eschérichia coli	n/100mL	<15	15	127	<15	30	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	22	19,3	11	19	22		
Température de l'eau	°C	18,5	20,5	15,7	19	21,2		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	0,65	0,6	0,70	0,70	0,4		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	nulle	nulle	faible	faible		
Nébulosité	qualit.	ensoleillé	pluvieux	peu nuageux	nuageux	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **A** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de bonne qualité.
Concernant la transparence, aucun prélèvement n'a respecté la limite impérative de 1 m.
L'affichage bimensuel permettant aux baigneurs d'être informés sur la qualité de l'eau a été régulièrement mis à jour.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**LA RODE**	**Code SISE du site**	:	003906
Commune d'implantation	:	**COCURES**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401007D048125	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE TARN
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	ROCHERS
Fréquentation moyenne	:	10 - 50 personnes	Nature du fond	:	ROCHERS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Non	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	1	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:				

Environnement

Parking	:	Non
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Non

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	MAUVAIS

BAIGNADE NON AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

appelée autre baignade dans le code de la santé publique

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : LA RODE

003906

Commune d'implantation : COCURES
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE TARN

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

Dates		16/06/2011	04/07/2011	18/07/2011	01/08/2011	17/08/2011		
Heures		11:30	14:10	10:45	15:45	10:30		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Moyen**	**Moyen**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	15	<15	46	144	15		100
Eschérichia coli	n/100mL	<15	<15	109	142	15	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	23	22	13	28	22,4		
Température de l'eau	°C	17,2	19,8	16,1	19,1	20,7		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	nulle	nulle	moyenne	nulle		
Nébulosité	qualit.	couvert	couvert	pluvieux	ensoleillé	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **B** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de qualité moyenne.
Il a été noté à plusieurs reprises la présence de déchets sur la plage.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**CAMPING MUNICIPAL DU COLLET DE DEZE**	**Code SISE du site**	:	003775
Commune d'implantation	:	**COLLET DE DEZE (LE)**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401008D048302	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE GARDON D'ALES
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	GALETS
Fréquentation moyenne	:	50 - 100 personnes	Nature du fond	:	GALETS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Oui	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	1	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:	MAUVAIS			

Environnement

Parking	:	Non
Accés permanent	:	Non
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Non

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	MOYEN

BAIGNADE NON AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

appelée autre baignade dans le code de la santé publique

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : CAMPING MUNICIPAL DU COLLET DE DEZE

003775

Commune d'implantation : COLLET DE DEZE (LE)
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE GARDON D'ALES

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

	Dates	20/06/2011	05/07/2011	21/07/2011	02/08/2011	16/08/2011		
	Heures	11:30	14:35	11:30	13:45	11:00		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	<15	<15	<15	<15	<15		100
Eschérichia coli	n/100mL	15	<15	<15	15	30	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	22	31	21	22	28		
Température de l'eau	°C	16,1	17,8	17	17,2	17,5		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	faible	nulle	nulle	nulle		
Nébulosité	qualit.	ensoleillé	ensoleillé	ensoleillé	couvert	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **A** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de bonne qualité.
Comme les années précédentes, le bloc sanitaire à l'abandon, situé sur l'autre rive n'est pas entretenu (nombreux déchets à proximité).
Il a été constaté à plusieurs reprises la présence de déchets sur la plage.
L'affichage bimensuel permettant aux baigneurs d'être informés sur la qualité de l'eau a été assez régulièrement mis à jour au niveau de l'accueil du camping.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**PLAN D'EAU DE FLORAC**	**Code SISE du site**	:	003752
Commune d'implantation	:	**FLORAC**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401001D048306	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE TARNON
Equipements satisfaisants	:	Oui	Type du site	:	RETENUE ARTIFICIELLE
Contrôle sanitaire affiché	:	MIS A JOUR	Nature de la berge	:	GALETS
Fréquentation moyenne	:	50 - 100 personnes	Nature du fond	:	GALETS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Oui
Délimitation de la zone de baignade	:	Oui
Cabinets d'aisance à proximité	:	1
Nombre de poste de secours	:	1

BAIGNADE AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Oui	Nombre de toilettes	:	1
Nombre de poubelles	:	1	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:	NON VÉRIFIÉ			

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Oui
Interdiction animaux	:	Oui

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	BON

BAIGNADE AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : PLAN D'EAU DE FLORAC

003752

Commune d'implantation : FLORAC
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : OUI
Cours d'eau : LE TARNON

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : MIS A JOUR

	Dates	20/06/2011	05/07/2011	21/07/2011	02/08/2011	16/08/2011		
	Heures	16:00	16:15	16:55	15:15	16:00		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Moyen**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	30	<15	15	30	<15		100
Eschérichia coli	n/100mL	30	15	46	192	15	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	30	28	21	23	30		
Température de l'eau	°C	19,2	21,7	19,4	18,8	23		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	faible	forte	faible	nulle	moyenne		
Nébulosité	qualit.	ensoleillé	ensoleillé	nuageux	couvert	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin

Aucune interdiction répertoriée sur ce site

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **A** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de bonne qualité.
En début de saison, le niveau du plan d'eau était très bas en raison du faible débit du cours d'eau.
L'affichage des résultats au cours de la saison visant à l'information du public sur la qualité des eaux de baignade a été mis à jour régulièrement sur le site.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**PONT DE BARRE**	**Code SISE du site**	:	003753
Commune d'implantation	:	**FLORAC**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401001D048307	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE TARNON
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	ROCHERS
Fréquentation moyenne	:	50 - 100 personnes	Nature du fond	:	ROCHERS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Non	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	1	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:	MOYEN			

Environnement

Parking	:	Non
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Oui

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	MOYEN

BAIGNADE NON AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

appelée autre baignade dans le code de la santé publique

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : PONT DE BARRE

003753

Commune d'implantation : FLORAC
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE TARNON

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

	Dates	20/06/2011	05/07/2011	21/07/2011	02/08/2011	16/08/2011		
	Heures	15:50	15:50	16:40	15:05	15:30		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Moyen**	**Bon**	**Moyen**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	<15	30	30	15	77		100
Eschérichia coli	n/100mL	15	514	77	109	77	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	30	27	19	23	31		
Température de l'eau	°C	20	22,2	20	19,2	24		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	faible	forte	faible	faible	moyenne		
Nébulosité	qualit.	ensoleillé	ensoleillé	nuageux	couvert	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **B** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de qualité moyenne.
Il a été noté à plusieurs reprises la présence de déchets sur la plage.
L'affichage bimensuel permettant aux baigneurs d'être informés sur la qualité de l'eau a été assez régulièrement mis à jour.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**PONT DU TARN**	**Code SISE du site**	:	003756
Commune d'implantation	:	**FLORAC**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401001D048107	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE TARN
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	ROCHERS
Fréquentation moyenne	:	10 - 50 personnes	Nature du fond	:	ROCHERS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Oui	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	0	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:				

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Oui

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	MOYEN

BAIGNADE NON AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

appelée autre baignade dans le code de la santé publique

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : PONT DU TARN

003756

Commune d'implantation : FLORAC
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE TARN

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

Dates		16/06/2011	04/07/2011	18/07/2011	01/08/2011	17/08/2011		
Heures		11:10	14:20	10:20	16:10	10:15		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	46	30	94	30	15		100
Eschérichia coli	n/100mL	<15	15	77	61	15	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	22	23	12	28	23,3		
Température de l'eau	°C	18	20,9	17,1	20,8	21		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	nulle	nulle	moyenne	nulle		
Nébulosité	qualit.	couvert	couvert	pluvieux	ensoleillé	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **A** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de bonne qualité.
Il a été noté sur l'ensemble des prélèvements la présence de déchets sur la plage.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**PLAN D'EAU DE GRANDRIEU**	**Code SISE du site**	:	003787
Commune d'implantation	:	**GRANDRIEU**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281402052D048203	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE GRANDRIEU
Equipements satisfaisants	:	Oui	Type du site	:	RETENUE ARTIFICIELLE
Contrôle sanitaire affiché	:	NON MIS A JOUR	Nature de la berge	:	HERBES
Fréquentation moyenne	:	10 - 50 personnes	Nature du fond	:	GALETS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Oui
Délimitation de la zone de baignade	:	Oui
Cabinets d'aisance à proximité	:	2
Nombre de poste de secours	:	1

BAIGNADE AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Oui	Nombre de toilettes	:	2
Nombre de poubelles	:	1	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:	NON VÉRIFIÉ			

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Non
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Non

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	BON

BAIGNADE AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : PLAN D'EAU DE GRANDRIEU

003787

Commune d'implantation : GRANDRIEU
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : OUI
Cours d'eau : LE GRANDRIEU

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : NON MIS A JOUR

Dates		21/06/2011	04/07/2011	20/07/2011	25/07/2011	02/08/2011	17/08/2011		
Heures		14:30	12:00	14:45	11:00	11:30	14:20		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Mauvais**	**Bon**	**Bon**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**							**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques									
Entérocoques	n/100mL	15	<15	177	<15	15	<15		100
Eschérichia coli	n/100mL	46	46	2322	46	77	61	2000	100
Observations de terrain									
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	25	19,3	13	15	24	27		
Température de l'eau	°C	19,5	18,7	15,9	15,4	19	22,2		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental									
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	nulle	nulle	nulle	nulle	faible		
Nébulosité	qualit.	nuageux	couvert	nuageux	nuageux	ensoleillé	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
RAISON SANITAIRE	22/07/2011	27/07/2011

1 interdiction(s) répertoriée(s) sur ce site.

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **6** Classement national : **C** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau pouvant être momentanément polluée. Site toujours bien entretenu.
Surveillance du 13 Juillet au 26 Août 2011.
Sur le prélèvement du 20 Juillet, il a été noté un dépassement de la limite impérative des E.coli. Il semblerait que ce dépassement soit dû aux fortes pluies des jours précédents.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**PONT DE BIESSE**	**Code SISE du site**	:	003757
Commune d'implantation	:	**ISPAGNAC**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401014D048108	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE TARN
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	ROCHERS
Fréquentation moyenne	:	10 - 50 personnes	Nature du fond	:	ROCHERS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Non	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	2	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:				

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Oui

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	MOYEN

BAIGNADE NON AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

appelée autre baignade dans le code de la santé publique

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : PONT DE BIESSE

003757

Commune d'implantation : ISPAGNAC
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE TARN

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

	Dates	14/06/2011	05/07/2011	20/07/2011	01/08/2011	16/08/2011		
	Heures	11:05	15:45	10:30	14:45	10:50		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Moyen**	**Moyen**	**Bon**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	15	215	30	61	30		100
Eschérichia coli	n/100mL	30	46	442	<15	15	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	23,9	31,5	15	31	21		
Température de l'eau	°C	17,8	23,2	16,5	21,5	21,3		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	moyenne	nulle	forte	nulle		
Nébulosité	qualit.	ensoleillé	ensoleillé	nuageux	ensoleillé	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **B** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de qualité moyenne.
Il a été constaté à plusieurs reprises la présence de déchets sur la plage.
L'affichage bimensuel permettant aux baigneurs d'être informés sur la qualité de l'eau a été assez régulièrement mis à jour.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**PONT DE QUEZAC**	**Code SISE du site**	:	003758
Commune d'implantation	:	**ISPAGNAC**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401014D048109	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE TARN
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	HERBES
Fréquentation moyenne	:	0 - 10 personnes	Nature du fond	:	GALETS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Non	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	0	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:				

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Oui

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	BON

BAIGNADE NON AMENAGEE
PEU FREQUENTEE

appelée autre baignade dans le code de la santé publique

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : PONT DE QUEZAC

003758

Commune d'implantation : ISPAGNAC
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE TARN

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

Dates		14/06/2011	05/07/2011	20/07/2011	01/08/2011	16/08/2011		
Heures		11:45	15:25	10:50	15:20	11:15		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites qualité**	
							Impér.	**Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	<15	<15	30	77	<15		100
Eschérichia coli	n/100mL	30	46	30	61	15	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	présence	absence	présence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	23	29,5	16	30	21		
Température de l'eau	°C	18,7	24,3	16,7	22,5	21		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	présence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	faible	nulle	faible	nulle		
Nébulosité	qualit.	ensoleillé	ensoleillé	nuageux	ensoleillé	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **A** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de bonne qualité.
Observation d'écûmes blanchâtres rive droite sur tous les prélèvements.
L'affichage bimensuel permettant aux baigneurs d'être informés sur la qualité de l'eau a été assez régulièrement mis à jour.
Il a été noté sur le dernier prélèvement la présence de crottins de cheval et de divers déchets sur la plage.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**POINT D'ACCUEIL JEUNES DE LA MALENE**	**Code SISE du site**	:	003764
Commune d'implantation	:	**MALENE (LA)**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401015D048115	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE TARN
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	GALETS
Fréquentation moyenne	:	50 - 100 personnes	Nature du fond	:	GALETS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	3
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Oui	Nombre de toilettes	:	3
Nombre de poubelles	:	1	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	2	Nombre de lavabos	:	6
Entretien	:	MOYEN			

Environnement

Parking	:	Non
Accés permanent	:	Non
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Oui

Entretien de la plage

Concession	:	Oui
Entretien	:	BON

BAIGNADE NON AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

appelée autre baignade dans le code de la santé publique

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : POINT D'ACCUEIL JEUNES DE LA MALENE

003764

Commune d'implantation : MALENE (LA)
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE TARN

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

Dates		14/06/2011	05/07/2011	20/07/2011	01/08/2011	16/08/2011		
Heures		16:10	11:15	15:15	11:05	15:05		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	<15	<15	<15	<15	<15		100
Eschérichia coli	n/100mL	15	<15	<15	77	<15	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	26	30	22	21	30		
Température de l'eau	°C	17,8	17,8	17,4	17	19,8		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	faible	nulle	nulle	nulle	faible		
Nébulosité	qualit.	ensoleillé	ensoleillé	couvert	ensoleillé	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **A** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de bonne qualité.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**PONT DE MONTBRUN**	**Code SISE du site**	:	003759
Commune d'implantation	:	**MONTBRUN**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401021D048110	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE TARN
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	GALETS
Fréquentation moyenne	:	10 - 50 personnes	Nature du fond	:	GALETS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Non	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	0	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:				

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Oui

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	MAUVAIS

BAIGNADE NON AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

appelée autre baignade dans le code de la santé publique

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : PONT DE MONTBRUN

003759

Commune d'implantation : MONTBRUN
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE TARN

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

	Dates	14/06/2011	05/07/2011	20/07/2011	01/08/2011	16/08/2011		
	Heures	13:45	14:50	11:30	14:45	11:55		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	15	<15	30	<15	<15		100
Eschérichia coli	n/100mL	30	<15	30	<15	30	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	25,5	30	16	30,1	25		
Température de l'eau	°C	20,4	23	17,7	22	22,3		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	moyenne	nulle	faible	faible		
Nébulosité	qualit.	peu nuageux	ensoleillé	peu nuageux	ensoleillé	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **A** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de bonne qualité.
Il a été noté à plusieurs reprises la présence de déchets sur la plage ou dans le cours d'eau.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**BARRAGE DE NAUSSAC**	**Code SISE du site**	:	003783
Commune d'implantation	:	**NAUSSAC**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281402078D048202	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LA GAZEILLE
Equipements satisfaisants	:	Oui	Type du site	:	RETENUE ARTIFICIELLE
Contrôle sanitaire affiché	:	MIS A JOUR	Nature de la berge	:	SABLES
Fréquentation moyenne	:	50 - 100 personnes	Nature du fond	:	VASE

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Oui
Délimitation de la zone de baignade	:	Oui
Cabinets d'aisance à proximité	:	2
Nombre de poste de secours	:	1

BAIGNADE AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Oui	Nombre de toilettes	:	2
Nombre de poubelles	:	1	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:	NON VÉRIFIÉ			

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Oui
Interdiction animaux	:	Non

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	BON

BAIGNADE AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : BARRAGE DE NAUSSAC

003783

Commune d'implantation : NAUSSAC
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : OUI
Cours d'eau : LA GAZEILLE

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : MIS A JOUR

Dates		21/06/2011	04/07/2011	20/07/2011	02/08/2011	17/08/2011		
Heures		15:20	11:00	15:30	10:30	15:20		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	<15	<15	<15	<15	30		100
Eschérichia coli	n/100mL	<15	<15	<15	<15	15	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	présence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	25	19,4	14	18	30		
Température de l'eau	°C	19,1	19	17	17,5	21,4		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	faible	nulle	nulle	nulle	forte		
Nébulosité	qualit.	peu nuageux	pluvieux	nuageux	nuageux	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **A** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de bonne qualité.
Site correctement entretenu.
Les résultats de la saison visant à informer les baigneurs sur la qualité des eaux de baignade sont assez régulièrement mis à jour sur le site.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**CAMPING MUNICIPAL DU PONT DE MONTVI**	**Code SISE du site**	:	003754
Commune d'implantation	:	**PONT DE MONTVERT (LE)**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401023D048105	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE TARN
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	ROCHERS
Fréquentation moyenne	:	10 - 50 personnes	Nature du fond	:	ROCHERS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Non	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	2	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:				

Environnement

Parking	:	Non
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Oui

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	MOYEN

BAIGNADE NON AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

appelée autre baignade dans le code de la santé publique

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : CAMPING MUNICIPAL DU PONT DE MONTVERT

003754

Commune d'implantation : PONT DE MONTVERT (LE)
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE TARN

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

Dates		16/06/2011	04/07/2011	18/07/2011	01/08/2011	17/08/2011		
Heures		14:15	13:00	12:05	13:55	13:15		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	15	30	61	<15	<15		100
Eschérichia coli	n/100mL	<15	15	15	<15	15	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	présence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	17	20	11	23	26,7		
Température de l'eau	°C	14,8	16,3	13,6	15,9	18,2		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	nulle	nulle	moyenne	moyenne		
Nébulosité	qualit.	pluvieux	couvert	couvert	ensoleillé	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **A** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de bonne qualité.
Il a été noté à plusieurs reprises la présence d'eau stagnante noirâtre sur la plage.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**PONT DE L'HORLOGE**	**Code SISE du site**	:	005529
Commune d'implantation	:	**PONT DE MONTVERT (LE)**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401023D048135	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE TARN
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	NON MIS A JOUR	Nature de la berge	:	ROCHERS
Fréquentation moyenne	:	10 - 50 personnes	Nature du fond	:	SABLE

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Oui
Délimitation de la zone de baignade	:	Oui
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	1

BAIGNADE AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Non	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	1	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:				

Environnement

Parking	:	Non
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Oui
Interdiction animaux	:	Non

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	BON

BAIGNADE AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : PONT DE L'HORLOGE

005529

Commune d'implantation : PONT DE MONTVERT (LE)
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : OUI
Cours d'eau : LE TARN

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : NON MIS A JOUR

Dates		16/06/2011	04/07/2011	18/07/2011	01/08/2011	17/08/2011		
Heures		14:00	12:55	12:30	12:40	13:00		
Interprétation globale du prélèvement		**Moyen**	**Bon**	**Moyen**	**Bon**	**Moyen**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	<15	15	77	15	30		100
Eschérichia coli	n/100mL	125	30	144	77	110	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	20	20	11	23	25,6		
Température de l'eau	°C	15	16,8	14,6	16,1	19		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	nulle	nulle	nulle	faible		
Nébulosité	qualit.	couvert	couvert	couvert	ensoleillé	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **B** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de qualité moyenne.
Ce site a été intégré comme site de baignade officiel en 2011.
Il a été noté à plusieurs reprises la présence de déchets sur la plage.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**AVAL QUEZAC**	**Code SISE du site**	:	003909
Commune d'implantation	:	**OUEZAC**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401024D048128	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE TARN
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	GALETS
Fréquentation moyenne	:	10 - 50 personnes	Nature du fond	:	GALETS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Non	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	0	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:				

Environnement

Parking	:	Non
Accés permanent	:	Non
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Oui

Entretien de la plage

Concession	:	Oui
Entretien	:	MAUVAIS

BAIGNADE NON AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : AVAL QUEZAC

003909

Commune d'implantation : QUEZAC
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE TARN

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

	Dates	14/06/2011	05/07/2011	20/07/2011	01/08/2011	16/08/2011		
	Heures	13:20	15:05	11:10	15:00	11:35		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Moyen**	**Bon**	**Bon**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	15	15	30	<15	77		100
Escherichia coli	n/100mL	15	161	94	15	<15	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	26	30,5	16	30,1	23		
Température de l'eau	°C	20,4	24	16,8	22	20,3		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	faible	nulle	nulle	nulle		
Nébulosité	qualit.	ensoleillé	ensoleillé	peu nuageux	ensoleillé	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **A** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de bonne qualité.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**CAMPING DEL RON**	**Code SISE du site**	:	004704
Commune d'implantation	:	**OUEZAC**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401024D048170	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE TARN
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	GALETS
Fréquentation moyenne	:	0 - 10 personnes	Nature du fond	:	GALETS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Oui	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	1	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:	NON VÉRIFIÉ			

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Oui

Entretien de la plage

Concession	:	Oui
Entretien	:	BON

BAIGNADE NON AMENAGEE
PEU FREQUENTEE

appelée autre baignade dans le code de la santé publique

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : CAMPING DEL RON

004704

Commune d'implantation : QUEZAC
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE TARN

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

	Dates	14/06/2011	05/07/2011	20/07/2011	01/08/2011	16/08/2011		
	Heures	14:00	14:30	12:30	14:30	12:20		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	<15	<15	15	<15	61		100
Eschérichia coli	n/100mL	<15	<15	<15	15	<15	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	25	30	19	30	27		
Température de l'eau	°C	19,7	21,3	18	20,5	20,8		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	faible	nulle	moyenne	faible		
Nébulosité	qualit.	peu nuageux	ensoleillé	peu nuageux	ensoleillé	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **A** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de bonne qualité.
L'affichage bimensuel permettant aux baigneurs d'être informés sur la qualité de l'eau est réalisé à l'accueil du camping.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**BARRAGE DE GANIVET**	**Code SISE du site**	:	003788
Commune d'implantation	:	**RIBENNES**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281402092D048211	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LA COLAGNE
Equipements satisfaisants	:	Oui	Type du site	:	RETENUE ARTIFICIELLE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	SABLES
Fréquentation moyenne	:	100 - 200 personnes	Nature du fond	:	VASE

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Oui
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	2
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Oui	Nombre de toilettes	:	2
Nombre de poubelles	:	1	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:	NON VÉRIFIÉ			

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Oui
Activité ludique	:	Oui
Interdiction animaux	:	Non

Entretien de la plage

Concession	:	Oui
Entretien	:	MOYEN

BAIGNADE AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : BARRAGE DE GANIVET

003788

Commune d'implantation : RIBENNES
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : OUI
Cours d'eau : LA COLAGNE

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

Dates		21/06/2011	04/07/2011	20/07/2011	02/08/2011	17/08/2011		
Heures		11:40	14:45	12:30	14:15	12:30		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Moyen**	**Bon**	**Moyen**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	15	<15	<15	30	330		100
Eschérichia coli	n/100mL	30	<15	126	30	697	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	23	18	13	20	25		
Température de l'eau	°C	19,6	20	15,1	22	22		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	0,5	0,50	0,40	0,4		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	nulle	nulle	moyenne	faible		
Nébulosité	qualit.	ensoleillé	pluvieux	nuageux	peu nuageux	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
RAISON NON SANITAIRE	08/07/2011	31/08/2011

1 interdiction(s) répertoriée(s) sur ce site.

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **B** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de qualité moyenne.
Un arrêté municipal en date du 8 Juillet 2011 interdit la baignade car elle n'est pas surveillée. Cet arrêté a été affiché tout au long de la saison.
Ce plan d'eau connaît toujours des problèmes de transparence avec des valeurs inférieures à la limite impérative de 1 m (4 valeurs e dessous de 1 m).
Sur le prélèvement du 3 Août, il a été mesuré la présence de cyanobactéries avec une valeur supérieure au seuil d'alerte des 20 000 cellules/mL.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**PONT DE ROUSSES**	**Code SISE du site**	:	004702
Commune d'implantation	:	**ROUSSES**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401026D048460	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE TARNON
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	GALETS
Fréquentation moyenne	:	0 - 10 personnes	Nature du fond	:	GALETS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	2
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Oui	Nombre de toilettes	:	2
Nombre de poubelles	:	0	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	2
Entretien	:	NON VÉRIFIÉ			

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Non
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Non

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	

BAIGNADE NON AMENAGEE
PEU FREQUENTEE

appelée autre baignade dans le code de la santé publique

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : PONT DE ROUSSES

004702

Commune d'implantation : ROUSSES
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE TARNON

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

	Dates	20/06/2011	05/07/2011	21/07/2011	02/08/2011	16/08/2011		
	Heures	14:45	11:30	15:10	10:35	14:10		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Moyen**	**Moyen**	**Moyen**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	<15	15	30	161	30		100
Eschérichia coli	n/100mL	15	61	126	253	330	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	25	21	17	17	29		
Température de l'eau	°C	17	16,9	15,5	15,9	20		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	nulle	faible	nulle	nulle		
Nébulosité	qualit.	ensoleillé	ensoleillé	nuageux	couvert	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **B** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de qualité moyenne.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**CASCADE DU MARTINET**	**Code SISE du site**	:	003777
Commune d'implantation	:	**SAINT ETIENNE VALLEE FRANCAISE**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401030D048304	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE GARDON DE SAINTE CROIX
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	ROCHERS
Fréquentation moyenne	:	50 - 100 personnes	Nature du fond	:	GALETS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Non	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	0	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:				

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Non

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	MOYEN

BAIGNADE NON AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

appelée autre baignade dans le code de la santé publique

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : CASCADE DU MARTINET

003777

Commune d'implantation : SAINT ETIENNE VALLEE FRANCAISE
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE GARDON DE SAINTE CROIX

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

Dates		20/06/2011	05/07/2011	21/07/2011	02/08/2011	16/08/2011		
Heures		13:20	13:45	13:20	12:05	12:00		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	<15	<15	<15	30	30		100
Eschérichia coli	n/100mL	46	15	30	45	<15	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	28	30	23	20	28		
Température de l'eau	°C	19,4	21,7	20,3	19,3	21,3		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	moyenne	nulle	nulle	moyenne		
Nébulosité	qualit.	ensoleillé	ensoleillé	peu nuageux	couvert	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **A** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de bonne qualité.
L'affichage bimensuel permettant aux baigneurs d'être informés sur la qualité de l'eau a été assez régulièrement mis à jour.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**LE DEBARCADERE**	**Code SISE du site**	:	004142
Commune d'implantation	:	**SAINT GEORGES DE LEVEJAC**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401032D048160	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE TARN
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	GALETS
Fréquentation moyenne	:	10 - 50 personnes	Nature du fond	:	GALETS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Non	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	0	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:				

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Oui

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	BON

BAIGNADE NON AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

appelée autre baignade dans le code de la santé publique

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : LE DEBARCADERE

004142

Commune d'implantation : SAINT GEORGES DE LEVEJAC
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE TARN

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

Dates		14/06/2011	05/07/2011	20/07/2011	01/08/2011	16/08/2011		
Heures		16:30	10:50	16:00	10:50	15:30		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	<15	15	15	15	<15		100
Eschérichia coli	n/100mL	15	30	30	30	<15	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	26,4	22,5	22	20	30		
Température de l'eau	°C	18,8	17,9	17,5	17,1	21		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	faible	faible	nulle	nulle	forte		
Nébulosité	qualit.	ensoleillé	ensoleillé	couvert	ensoleillé	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **A** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de bonne qualité.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**PLAN D'EAU DE BOOZ**	**Code SISE du site**	:	003790
Commune d'implantation	:	**SAINT GERMAIN DU TEIL**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281402108D048119	**Resp. suivi**	:	DEPARTEMENTAI

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE LOT
Equipements satisfaisants	:	Oui	Type du site	:	BERGE ARTIFICIELLE
Contrôle sanitaire affiché	:	MIS A JOUR	Nature de la berge	:	HERBES
Fréquentation moyenne	:	10 - 50 personnes	Nature du fond	:	VASE

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Oui
Délimitation de la zone de baignade	:	Oui
Cabinets d'aisance à proximité	:	1
Nombre de poste de secours	:	0

POINT D'ETUDE AVEC SUIVI

BAIGNADE AMENAGEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Oui	Nombre de toilettes	:	1
Nombre de poubelles	:	1	Nombre d'urinoirs	:	1
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:	NON VÉRIFIÉ			

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Oui
Interdiction animaux	:	Non

Entretien de la plage

Concession	:	Oui
Entretien	:	BON

BAIGNADE AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

POINT D'ETUDE AVEC SUIVI

NOM DU SITE : PLAN D'EAU DE BOOZ

003790

Commune d'implantation : SAINT GERMAIN DU TEIL
Type de suivi du site : POINT D'ETUDE AVEC SUIVI SANITAIRE
Site aménagé : OUI
Cours d'eau : LE LOT

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : MIS A JOUR

Dates		21/06/2011	06/07/2011	20/07/2011	03/08/2011	17/08/2011		
Heures		10:25	14:50	16:55	15:20	10:30		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Moyen**	**Moyen**	**Moyen**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	<15	15	893	161	30		100
Eschérichia coli	n/100mL	<15	15	1244	127	347	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	23	24	14	21	23		
Température de l'eau	°C	19	22,5	16,8	20,6	21,7		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	présence	absence	présence	présence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	nulle	nulle	nulle	nulle		
Nébulosité	qualit.	peu nuageux	ensoleillé	nuageux	couvert	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **B** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de qualité moyenne.
Deuxième année complète de suivi de ce site.
Il a été observé à plusieurs reprises la présence de petits flocs d'algues en surface du plan d'eau.
Les résultats du contrôle sanitaire sont affichés régulièrement sur le site.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**PONT DE SAINT HILAIRE**	**Code SISE du site**	:	004701
Commune d'implantation	:	**SAINT HILAIRE DE LAVIT**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401034D048300	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE GARDON D'ALES
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	MIS A JOUR	Nature de la berge	:	GALETS
Fréquentation moyenne	:	10 - 50 personnes	Nature du fond	:	ROCHERS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Non	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	1	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:				

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Non

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	BON

BAIGNADE NON AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

appelée autre baignade dans le code de la santé publique

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : PONT DE SAINT HILAIRE

004701

Commune d'implantation : SAINT HILAIRE DE LAVIT
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE GARDON D'ALES

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : MIS A JOUR

Dates		20/06/2011	05/07/2011	21/07/2011	02/08/2011	16/08/2011		
Heures		11:10	15:00	11:05	14:05	10:30		
Interprétation globale du prélèvement		**Moyen**	**Moyen**	**Moyen**	**Bon**	**Moyen**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	30	15	110	<15	30		100
Eschérichia coli	n/100mL	127	126	77	46	160	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	21	31	19	21	21		
Température de l'eau	°C	15	20,7	16,4	16,7	18,3		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	faible	nulle	nulle	nulle		
Nébulosité	qualit.	ensoleillé	ensoleillé	ensoleillé	couvert	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **B** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de qualité moyenne.
Il a été noté à plusieurs reprises la présence de déchets sur la plage ou son accès.
Au cours de la saison, sur le site, l'affichage bimensuel permettant aux baigneurs d'être informés sur la qualité de l'eau est régulièrement mis à jour.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**GRATTEGALS**	**Code SISE du site**	:	003908
Commune d'implantation	:	**SAINT LAURENT DE TREVES**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401037D048127	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE TARNON
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	GALETS
Fréquentation moyenne	:	10 - 50 personnes	Nature du fond	:	GALETS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Non	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	0	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:				

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Non

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	BON

BAIGNADE NON AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

appelée autre baignade dans le code de la santé publique

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : GRATTEGALS

003908

Commune d'implantation : SAINT LAURENT DE TREVES
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE TARNON

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

Dates		20/06/2011	05/07/2011	21/07/2011	02/08/2011	16/08/2011		
Heures		15:30	10:40	16:20	09:55	15:00		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	<15	15	15	15	<15		100
Eschérichia coli	n/100mL	30	77	<15	30	<15	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	28	24	20	19	30		
Température de l'eau	°C	19,8	18,6	19	18,3	22		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	nulle	faible	nulle	moyenne		
Nébulosité	qualit.	ensoleillé	ensoleillé	nuageux	nuageux	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **A** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de bonne qualité.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**PLAN D'EAU**	**Code SISE du site**	:	005358
Commune d'implantation	:	**SAINTE CROIX VALLEE FRANCAISE**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401045D048320	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE GARDON DE SAINTE CROIX
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	RETENUE ARTIFICIELLE
Contrôle sanitaire affiché	:	NON MIS A JOUR	Nature de la berge	:	HERBES
Fréquentation moyenne	:	10 - 50 personnes	Nature du fond	:	GALETS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Oui
Délimitation de la zone de baignade	:	Oui
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Non	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	1	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:				

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Oui
Interdiction animaux	:	Non

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	BON

BAIGNADE AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : PLAN D'EAU

005358

Commune d'implantation : SAINTE CROIX VALLEE FRANCAISE
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : OUI
Cours d'eau : LE GARDON DE SAINTE CROIX

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : NON MIS A JOUR

Dates		20/06/2011	05/07/2011	21/07/2011	02/08/2011	16/08/2011		
Heures		13:45	12:20	14:15	11:30	13:15		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Moyen**	**Bon**	**Moyen**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	30	195	46	15	46		100
Eschérichia coli	n/100mL	15	619	30	375	61	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	29	27	22	19	30		
Température de l'eau	°C	18	18,9	18,6	17,1	20		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	faible	nulle	nulle	nulle		
Nébulosité	qualit.	ensoleillé	ensoleillé	peu nuageux	couvert	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **B** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de qualité moyenne.
Le plan d'eau n'a pas été mis en service cette année compte tenu du niveau trop bas de la rivière.
L'affichage bimensuel permettant aux baigneurs d'être informés sur la qualité de l'eau n'est pas régulièrement mis à jour.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**BAIGNADE DU PONT**	**Code SISE du site**	:	003919
Commune d'implantation	:	**SAINTE ENIMIE**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401046D048129	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE TARN
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	GALETS
Fréquentation moyenne	:	10 - 50 personnes	Nature du fond	:	GALETS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Non	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	0	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:				

Environnement

Parking	:	Non
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Oui

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	MOYEN

BAIGNADE NON AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : BAIGNADE DU PONT

003919

Commune d'implantation : SAINTE ENIMIE
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE TARN

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

Dates		14/06/2011	05/07/2011	20/07/2011	01/08/2011	16/08/2011		
Heures		15:00	12:35	13:30	13:00	13:40		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Moyen**	**Bon**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	46	<15	15	45	15		100
Eschérichia coli	n/100mL	15	15	144	<15	94	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	25	29	20	28,5	27		
Température de l'eau	°C	18	19,6	17,4	18,5	20,7		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	nulle	faible	faible	faible		
Nébulosité	qualit.	nuageux	ensoleillé	nuageux	ensoleillé	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **A** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de bonne qualité.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**BASE DE PLEIN AIR**	**Code SISE du site**	:	003761
Commune d'implantation	:	**SAINTE ENIMIE**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401046D048112	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE TARN
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	ABSENT	Nature de la berge	:	GALETS
Fréquentation moyenne	:	10 - 50 personnes	Nature du fond	:	GALETS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Oui
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	1
Nombre de poste de secours	:	

BAIGNADE AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Oui	Nombre de toilettes	:	1
Nombre de poubelles	:	1	Nombre d'urinoirs	:	1
Nombre de douches	:	1	Nombre de lavabos	:	1
Entretien	:	NON VÉRIFIÉ			

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Non
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Oui

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	BON

BAIGNADE AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : BASE DE PLEIN AIR

003761

Commune d'implantation : SAINTE ENIMIE
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : OUI
Cours d'eau : LE TARN

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : ABSENT

Dates		14/06/2011	05/07/2011	20/07/2011	01/08/2011	16/08/2011		
Heures		14:40	13:45	13:10	13:30	13:15		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Moyen**	**Bon**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	<15	15	<15	<15	15		100
Eschérichia coli	n/100mL	15	45	127	30	<15	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	24	31	20	28,4	27		
Température de l'eau	°C	19	21,5	18	19,5	21,2		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	nulle	nulle	moyenne	nulle		
Nébulosité	qualit.	nuageux	ensoleillé	nuageux	ensoleillé	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **A** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de bonne qualité.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**HAUTERIVES AVAL**	**Code SISE du site**	:	004141
Commune d'implantation	:	**SAINTE ENIMIE**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401046D048150	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE TARN
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	GALETS
Fréquentation moyenne	:	0 - 10 personnes	Nature du fond	:	GALETS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Non	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	0	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:				

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Oui

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	

BAIGNADE NON AMENAGEE
PEU FREQUENTEE

appelée autre baignade dans le code de la santé publique

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : HAUTERIVES AVAL

004141

Commune d'implantation : SAINTE ENIMIE
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE TARN

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

Dates		14/06/2011	05/07/2011	20/07/2011	01/08/2011	16/08/2011		
Heures		15:45	11:50	14:50	11:30	14:30		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Moyen**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	<15	<15	<15	15	15		100
Eschérichia coli	n/100mL	<15	94	15	109	30	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	25	30	21	25	29		
Température de l'eau	°C	19,1	19,7	18,8	18,2	21,7		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	nulle	nulle	nulle	faible		
Nébulosité	qualit.	couvert	ensoleillé	couvert	ensoleillé	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **A** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de bonne qualité.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**PLAN D'EAU DE PRADES**	**Code SISE du site**	:	003760
Commune d'implantation	:	**SAINTE ENIMIE**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401046D048111	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE TARN
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	RETENUE ARTIFICIELLE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	AUTRES
Fréquentation moyenne	:	50 - 100 personnes	Nature du fond	:	GALETS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Non	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	0	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:				

Environnement

Parking	:	Non
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Oui

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	

BAIGNADE NON AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

appelée autre baignade dans le code de la santé publique

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : PLAN D'EAU DE PRADES

003760

Commune d'implantation : SAINTE ENIMIE
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE TARN

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

Dates		14/06/2011	05/07/2011	20/07/2011	01/08/2011	16/08/2011		
Heures		14:20	14:10	12:50	14:00	12:45		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	<15	<15	30	<15	<15		100
Eschérichia coli	n/100mL	30	30	30	15	15	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	24	30,5	19	28,5	27		
Température de l'eau	°C	18,4	20	17,4	19,4	20,6		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	nulle	faible	nulle	faible		
Nébulosité	qualit.	nuageux	ensoleillé	nuageux	ensoleillé	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **A** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de bonne qualité.
Il a été noté à deux reprises la présence de déchets sur la plage ou dans l'eau.
En fin de saison, un important développement d'algues vertes a été constaté dans le plan d'eau.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**ST CHELY DU TARN**	**Code SISE du site**	:	003763
Commune d'implantation	:	**SAINTE ENIMIE**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401046D048114	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE TARN
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	GALETS
Fréquentation moyenne	:	100 - 200 personnes	Nature du fond	:	GALETS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Non	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	1	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:				

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Oui
Interdiction animaux	:	Oui

Entretien de la plage

Concession	:	Oui
Entretien	:	BON

BAIGNADE NON AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

appelée autre baignade dans le code de la santé publique

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : ST CHELY DU TARN

003763

Commune d'implantation : SAINTE ENIMIE
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE TARN

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

Dates		14/06/2011	05/07/2011	20/07/2011	01/08/2011	16/08/2011		
Heures		15:20	12:15	14:30	12:00	14:00		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Moyen**	**Bon**	**Bon**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	<15	30	15	61	30		100
Eschérichia coli	n/100mL	15	127	15	<15	15	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	24	29	21	27,6	28		
Température de l'eau	°C	18,5	19,5	18	18,5	21,1		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	faible	faible	moyenne	moyenne		
Nébulosité	qualit.	couvert	ensoleillé	nuageux	ensoleillé	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **A** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de bonne qualité.
Cette année encore, aucun balisage et panneau d'interdiction n'ont été placés sous la cascade véhiculant les eaux usées du village er aval du site.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**MIMENTE**	**Code SISE du site**	:	003798
Commune d'implantation	:	**SALLE PRUNET (LA)**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401047D048405	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LA MIMENTE
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	ROCHERS
Fréquentation moyenne	:	10 - 50 personnes	Nature du fond	:	GALETS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Non	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	1	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:				

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Non

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	MAUVAIS

BAIGNADE NON AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

appelée autre baignade dans le code de la santé publique

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : MIMENTE

003798

Commune d'implantation : SALLE PRUNET (LA)
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LA MIMENTE

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

Dates		20/06/2011	05/07/2011	21/07/2011	02/08/2011	16/08/2011		
Heures		10:25	15:40	10:25	14:50	09:45		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Moyen**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	<15	30	15	<15	<15		100
Eschérichia coli	n/100mL	15	77	77	125	46	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	19	31	16	21	20		
Température de l'eau	°C	14,8	19,7	15,5	16,8	18,5		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	nulle	nulle	nulle	nulle		
Nébulosité	qualit.	ensoleillé	ensoleillé	nuageux	couvert	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin

Aucune interdiction répertoriée sur ce site

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **A** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de bonne qualité.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**CAMPING MUNICIPAL DE SERVERETTE**	**Code SISE du site**	:	003774
Commune d'implantation	:	**SERVERETTE**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281402129D048204	**Resp. suivi**	:	DEPARTEMENTAI

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LA TRUYERE
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	HERBES
Fréquentation moyenne	:	10 - 50 personnes	Nature du fond	:	SABLE

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

POINT D'ETUDE AVEC SUIVI

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Non	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	1	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:	NON VÉRIFIÉ			

Environnement

Parking	:	Non
Accés permanent	:	Non
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Non

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	BON

BAIGNADE NON AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

appelée autre baignade dans le code de la santé publique

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

POINT D'ETUDE AVEC SUIVI

NOM DU SITE : CAMPING MUNICIPAL DE SERVERETTE

003774

Commune d'implantation : SERVERETTE
Type de suivi du site : POINT D'ETUDE AVEC SUIVI SANITAIRE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LA TRUYERE

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

Dates		21/06/2011	04/07/2011	20/07/2011	02/08/2011	17/08/2011		
Heures		12:00	13:15	13:05	13:45	13:00		
Interprétation globale du prélèvement		**Moyen**	**Moyen**	**Moyen**	**Moyen**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	94	61	127	375	15		100
Eschérichia coli	n/100mL	375	438	796	292	30	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	23	20,1	15	23,5	27		
Température de l'eau	°C	15,7	15,5	13,1	16	16		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	nulle	nulle	nulle	faible		
Nébulosité	qualit.	ensoleillé	couvert	nuageux	peu nuageux	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **B** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de qualité moyenne.
Cette année le radier favorisant la pratique de la baignade a été mis en place.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**VIEUX PONT**	**Code SISE du site**	:	003799
Commune d'implantation	:	**VEBRON**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401048D048450	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE TARNON
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	ROCHERS
Fréquentation moyenne	:	10 - 50 personnes	Nature du fond	:	ROCHERS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Non	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	2	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:				

Environnement

Parking	:	Non
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Non

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	BON

BAIGNADE NON AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

appelée autre baignade dans le code de la santé publique

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : VIEUX PONT

003799

Commune d'implantation : VEBRON
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE TARNON

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

	Dates	20/06/2011	05/07/2011	21/07/2011	02/08/2011	16/08/2011		
	Heures	15:10	11:05	15:40	10:15	14:45		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Moyen**	**Bon**	**Bon**	**Moyen**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	<15	15	61	<15	15		100
Eschérichia coli	n/100mL	46	110	77	61	287	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	25	21	18	18	29		
Température de l'eau	°C	17,4	17	17	16,6	20,2		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	ANORMAL	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	0,70	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	faible	nulle	nulle	moyenne		
Nébulosité	qualit.	ensoleillé	ensoleillé	nuageux	nuageux	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **B** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de qualité moyenne.
Il a été noté sur le prélèvement du 21 Juillet une transparence inférieure à 1 mètre due à des travaux en amont de la baignade.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	: **LA PLANCHE**	**Code SISE du site**	: 003779
Commune d'implantation	: **VIALAS**	**Suivie UE**	: Oui
Code NUTS du site	: 281401049D048104	**Resp. suivi**	: NATIONALE

		Nature de l'eau	: EAU SUPERFICIELLE
		Eau superficielle	: LE LUECH
Equipements satisfaisants	: Non	Type du site	: LINEAIRE DE PLAGE
Contrôle sanitaire affiché	: MIS A JOUR	Nature de la berge	: HERBES
Fréquentation moyenne	: 10 - 50 personnes	Nature du fond	: GALETS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	: Non	Nombre de toilettes	: 0
Nombre de poubelles	: 1	Nombre d'urinoirs	: 0
Nombre de douches	: 0	Nombre de lavabos	: 0
Entretien	:		

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Non
Interdiction animaux	:	Non

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	BON

BAIGNADE NON AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

appelée autre baignade dans le code de la santé publique

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : LA PLANCHE

003779

Commune d'implantation : VIALAS
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE LUECH

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : MIS A JOUR

	Dates	16/06/2011	04/07/2011	18/07/2011	01/08/2011	17/08/2011	23/08/2011		
	Heures	14:50	11:45	13:40	12:00	14:00	11h30		
Interprétation globale du prélèvement		**Moyen**	**Moyen**	**Bon**	**Bon**	**Mauvais**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**							**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques									
Entérocoques	n/100mL	30	15	<15	<15	94	<15		100
Eschérichia coli	n/100mL	270	633	61	46	2469	46	2000	100
Observations de terrain									
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	20	19	17	22	27,8	25		
Température de l'eau	°C	17	17	16,2	16,8	20,5	20		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental									
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	faible	nulle	nulle	moyenne	moyenne	faible		
Nébulosité	qualit.	couvert	couvert	nuageux	ensoleillé	ensoleillé	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
RAISON SANITAIRE	19/08/2011	26/08/2011

1 interdiction(s) répertoriée(s) sur ce site.

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **6** Classement national : **C** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau pouvant être momentanément polluée.
Lors du prélèvement du 17 Août, il a été noté un dépassement de la limite impérative des E.coli. L'origine de la pollution a été découverte par la commune: une carcasse de mouton se trouvait dans le cours d'eau en amont de la baignade.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**PONT DES VIGNES**	**Code SISE du site**	:	003765
Commune d'implantation	:	**VIGNES (LES)**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281401050D048116	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	LE TARN
Equipements satisfaisants	:	Non	Type du site	:	RETENUE ARTIFICIELLE
Contrôle sanitaire affiché	:	SANS OBJET	Nature de la berge	:	GALETS
Fréquentation moyenne	:	10 - 50 personnes	Nature du fond	:	GALETS

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Non
Délimitation de la zone de baignade	:	Non
Cabinets d'aisance à proximité	:	0
Nombre de poste de secours	:	0

BAIGNADE NON AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Non	Nombre de toilettes	:	0
Nombre de poubelles	:	1	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	0	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:				

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Oui
Interdiction animaux	:	Oui

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	BON

BAIGNADE NON AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

appelée autre baignade dans le code de la santé publique

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : PONT DES VIGNES

003765

Commune d'implantation : VIGNES (LES)
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : NON
Cours d'eau : LE TARN

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : SANS OBJET

Dates		14/06/2011	05/07/2011	20/07/2011	01/08/2011	16/08/2011		
Heures		16:45	10:30	15:45	10:30	16:00		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	30	<15	<15	<15	30		100
Eschérichia coli	n/100mL	<15	46	<15	77	15	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	26	23	22	21,5	30		
Température de l'eau	°C	17,8	17,2	16,8	16,5	19,8		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	faible	nulle	faible	faible	forte		
Nébulosité	qualit.	ensoleillé	ensoleillé	nuageux	ensoleillé	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **A** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de bonne qualité.

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE

BAIGNADE EN EAU DOUCE

SITE

Nom du site	:	**BARRAGE DE VILLEFORT**	**Code SISE du site**	:	003784
Commune d'implantation	:	**VILLEFORT**	**Suivie UE**	:	Oui
Code NUTS du site	:	281402135D048102	**Resp. suivi**	:	NATIONALE

			Nature de l'eau	:	EAU SUPERFICIELLE
			Eau superficielle	:	L'ALTIER
Equipements satisfaisants	:	Oui	Type du site	:	RETENUE ARTIFICIELLE
Contrôle sanitaire affiché	:	MIS A JOUR	Nature de la berge	:	SABLES
Fréquentation moyenne	:	200 - 500 personnes	Nature du fond	:	SABLE

AMENAGEMENT DU SITE DE BAIGNADE

CRITERES DE SELECTION D'UNE BAIGNADE AMENAGEE

Un seul de ces critères suffit à caractériser une baignade aménagée
(D1332-39 à D1332-42 du code de la Santé Publique)

Aménagement de la berge et de la zone de baignade	:	Oui
Délimitation de la zone de baignade	:	Oui
Cabinets d'aisance à proximité	:	2
Nombre de poste de secours	:	1

BAIGNADE AMENAGEE

BAIGNADE CONTROLEE

Equipements sanitaires

Eau potable	:	Oui	Nombre de toilettes	:	2
Nombre de poubelles	:	1	Nombre d'urinoirs	:	0
Nombre de douches	:	2	Nombre de lavabos	:	0
Entretien	:	BON TOUS LES JOURS			

Environnement

Parking	:	Oui
Accés permanent	:	Oui
Accés handicapés	:	Non
Activité ludique	:	Oui
Interdiction animaux	:	Oui

Entretien de la plage

Concession	:	Non
Entretien	:	BON TOUS LES JOURS

BAIGNADE AMENAGEE HABITUELLEMENT FREQUENTEE

RECAPITULATIF SAISON

Agence régionale de santé - Délégation territoriale de la Lozère

Edité le 16/01/2012

BAIGNADE CONTROLEE

NOM DU SITE : BARRAGE DE VILLEFORT

003784

Commune d'implantation : VILLEFORT
Type de suivi du site : BAIGNADE CONTROLEE
Site aménagé : OUI
Cours d'eau : L'ALTIER

RESULTATS SAISON

Affichage des résultats sur le site de baignade : MIS A JOUR

Dates		16/06/2011	04/07/2011	18/07/2011	01/08/2011	17/08/2011		
Heures		15:45	11:00	14:40	11:00	15:00		
Interprétation globale du prélèvement		**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Bon**	**Moyen**		
Paramètres mesurés	**Unités**						**Limites Impér.**	**qualité Guide**
Paramètres bactériologiques								
Entérocoques	n/100mL	<15	15	<15	<15	61		100
Eschérichia coli	n/100mL	30	<15	61	<15	375	2000	100
Observations de terrain								
Huile minérale	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Phénols	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Substances tensio-actives et mousses	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence	absence	
Température de l'air	°C	22	19	17	22	30,3		
Température de l'eau	°C	19,8	20,2	20,8	20	22,8		
Changement anormal de couleur	qualit.	normal	normal	normal	normal	normal	absence	
Résidus goudroneux et matières flottantes	qualit.	absence	absence	absence	absence	absence		absence
Transparence de Secchi	mètre	>1	>1	>1	>1	>1		
Contexte environnemental								
Fréquentation au moment du prélèvement	qualit.	nulle	nulle	faible	faible	forte		
Nébulosité	qualit.	nuageux	pluvieux	peu nuageux	ensoleillé	ensoleillé		

Interdictions temporaires	Date de début	Date de fin
Aucune interdiction répertoriée sur ce site		

Classements à l'issue de la saison estivale 2011

Nombre de prélèvements : **5** Classement national : **A** Classement européen : **Conforme**

CONCLUSION

Eau de bonne qualité.
Site toujours correctement entretenu.
L'affichage des résultats visant à informer les baigneurs au cours de la saison sur la qualité des eaux de baignade est mis en place et régulièrement actualisé.

Annexe II

HISTORIQUE

CONTRÔLE DES EAUX DE BAIGNADES - HISTORIQUE

Sites	Nbre	Communes	Nom de sites	Cours d'eau	Type de baignade	Class. 2011	Class. 2010	Class. 2009	Class. 2008	Class. 2007	Class. 2006	Class. 2005	Class. 2004	Class. 2003	Class. 2002	Class. 2001	Class. 2000	Class. 1999	Class. 1998	Class. 1997	Class. 1996
Baignades suivies	35	Bédoues	Pont de Rampon	Le Tarn	R,NS,NA	5A	5B	5A	5B	5B	5A	5A	5B	5A	5B	5A	5B	5C	/	/	/
		Bédoues	Rocher Blanc	Le Tarn	R,NS,NA	5A	5A	5A	5B	5A	5B	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5B	/	/	/
		Le Buisson	Lac du Moulinet	La Graillouse	**PEA**,S,A	5A	5B	5B	5B	5B	IC-1A	IC-5B	IC-5A	5B	5B	5B	5B	5A	5A	5A	5B
		Cocurès	La Rode	Le Tarn	R,NS,NA	5B	5B	5B	5B	5B	5B	5A	5A	5A	5A	/	/	/	/	/	/
		Collet de Dèze	Baignade du camping	Gardon d'Alès	R,NS,NA	5A	5A	5B	5A	/	5A	5A	4A	5B	5A	5A	5A	5A	5B	5A	5A
		Florac	Plan d'eau	Le Tarnon	**PER**,S,A,	5A	5A	5B	5B	5A	5B	5C	5B	5A	5A	5A	5C	5B	5B	5B	6C
		Florac	Pont de Barre	Le Tarnon	R,NS,NA	5B	5A	5B	5A	5B	5B	5A	5B	5B	5A	5C	5B	5A	5A	5B	5B
		Florac	Pont du Tarn	Le Tarn	R,NS,NA	5A	5A	5A	5B	5A	5A	5B	5A	5B	5B	5A	5B	5C	5B	5A	5B
		Grandrieu	Plan d'eau	Grandrieu	**PER**,S,A	6C	5B	5B	5B	5B	5B	5B	5C	5A	5B	5B	5B	5B	5B	5B	5B
		Ispagnac	Pont de Biesse	Le Tarn	R,NS,NA	5B	5A	5B	5B	5B	5A	5A	5A	5B	5A	IS - 5B	IS - 5C	5C	5C	5B	5B
		Ispagnac	Pont de Quézac	Le Tarn	R,NS,NA	5A	5B	5A	5B	5B	5A	5A	5A	5A	5B	5B	5B	5D	5B	5B	5B
		La Malène	Point d'accueil jeunes	Le Tarn	R,NS,NA	5A	5B	5B	5B	5B	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5B	5A	5A	5B	5A
		Montbrun	Pont de Montbrun	Le Tarn	R,NS,NA	5A	5B	5A	5B	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5B	5A	5B	5B	5B	5A
		Naussac	Barrage de Naussac	Le Donozau	**PEA,**S,A	5A	5A	5A	5A	5A	5B	5A	5B	5A	5A	5A	5B	5A	5A	5A	5A
		Pont de Montvert	Camping municipal	Le Tarn	R,NS,NA	5A	5B	5A	5B	5A	5B	5A	5A	5B	5A	5B	5B	5B	5A	5B	5A
		Pont de Montvert	Baignade du pont de l'Horloge	Le Tarn	**PER**,S,A	5B	5B	5B	2B	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
		Quézac	Aval Quézac	Le Tarn	R,NS,NA	5A	5A	5A	5B	5B	5A	5A	5A	5B	5B	/	/	/	/	/	/
		Quézac	Camping Del Ron	Tarn	R,NS,NA	5A	5B	5A	5B	5A	5A	5A	/	/	/	/	/	/	/	/	/
		Ribennes	Barrage de Ganivet	La Colagne	**PEA**,NS,A	5B	5B	IS-5B	IS-5B	IS-5D	5A	5B	5B	5A	5B	5B	5A	5B	5B	5B	5A
		Rousses	Pont des Rousses	Tarnon	R,NS,NA	5B	5B	5B	5B	5B	5A	5A	/	/	/	/	/	/	/	/	/
		Saint Etienne Vallée Française	Cascade du Martinet	Gardon de St Croix	R,NS,NA	5A	5A	5B	5A	5A	5A	5A	5B	5B	5B	5A	5C	5A	5B	5A	5A
		St Georges de Lévejac	Le Débarcadère	Le Tarn	R,NS,NA	5A	5A	5A	5A	5B	5A	5A	5A	/	/	/	/	/	/	/	/
		St Hilaire de Lavit	Baignade du pont	Gardon d'Alès	R,NS,NA	5B	5B	5B	5B	5B	5B	5A	/	/	/	/	/	/	/	/	/
		Saint Laurent de Trèves	Grattegals	Le Tarnon	R,NS,NA	5A	5B	5A	5B	5A	5A	5A	5B	5A	5B	/	/	/	/	/	/
		Ste Croix Vallée Française	Plan d'eau	Gardon de St Croix	**PER**,NS,A	5B	5B	5A	5A	5B	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
		Sainte Enimie	Base de plein air	Le Tarn	R,NS,A	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5B	5A	5B	5B	5A	5A	5A	5A
		Sainte Enimie	Plan d'eau de Prades	Le Tarn	**PER**,NS,NA	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5B	5B	5B	5B	5A	5A	5A
		Sainte Enimie	Saint Chély du Tarn	Le Tarn	R,NS,NA	5A	5A	5B	5A	5B	5A	5A	5A	5B	5A	5A	5A	5A	5B	5B	5A
		Sainte Enimie	Baignade du pont	Le Tarn	R,NS,NA	5A	5A	5B	5B	5B	5A	5A	5A	5B	5C	/	/	/	/	/	/
		Ste Enimie	Hautes Rives Aval	Le Tarn	R,NS,NA	5A	5A	5A	5A	5B	5A	5A	5A	/	/	/	/	/	/	/	/
		Salle Prunet (La)	Mimente	La Mimente	R,NS,NA	5A	5A	5A	5B	5B	5A	5A	5B	5B	5B	5A	5C	5B	/	/	/
		Vebron	Vieux Pont	Le Tarnon	R,NS,NA	5B	5B	5B	5B	6 C	5A	5A	5B	5B	5B	5A	5B	5B	/	/	/
		Vialas	La planche	Le Luech	R,NS,NA	6C	5B	5C	5A	5B	5A	5A	5B	5B	5B	5A	5B	5B	5A	5A	5B
		Vignes (Les)	Plan d'eau	Le Tarn	R,NS,NA,	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5B	5A	5A	5A	5A
		Villefort	Barrage de Villefort	L'Allier	**PEA**,S,A	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5C	5B	5A	5A
Points d'études avec suivi	3	Banassac	La Gravière	Le Lot	R,NS,NA	5C	5B	IS	IS	IS	IS-1B	IS	IS	IS	IS	IS	IS - 5D	IS - 5D	IS - 5D	IS - 6D	IS - 4C
		Saint Germain du Teil	Plan d'eau de Booz	Le Lot	R,NS,A	5B	5B	/	/	/	/	/	/	/	5A	IS - 5B	5C	5B	6C	5B	5A
		Serverette	Camping municipal	La Truyère	R,NS,NA	5B	5B	IS-5B	IS	IS-5D	IS-1A	IS	IS	IS	IS	IS - 5D	5D	IS	5C	5C	6C

Légende : R = Rivière - NS = Non Surveillé - NA = Non Aménagée - PEA = Plan d'eau artificiel - PER = Plan d'eau sur Rivière - S = Surveillée - A = Aménagée
IS = Interdiction Sanitaire 5 = nombre de prélèvements A,B,C,D = classement du site

Annexe III

ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE SANITAIRE

I – L'APPLICATION DE LA NOUVELLE REGLEMENTATION

A - Le cadre réglementaire

Jusqu'en 2009, la réglementation française sur les baignades relevait de la directive européenne du 08 décembre 1975 concernant la qualité des eaux de baignade et de sa transposition en droit français : décrets du 07 avril 1981 et du 20 septembre 1991. Les dispositions relatives aux baignades étaient codifiées par décret du 21 mai 2003 dans le code de la santé publique.

En 2006, une nouvelle directive européenne en date du 15 février est venue abroger celle de 1975. La transposition en droit français a été réalisée en 2007 et 2008 par les décrets et les arrêtés suivants :

Décrets

⇒ Décret du 15 mai 2007 relatif au premier recensement des eaux de baignade par les communes ;
⇒ Décret du 18 septembre 2008 sur la gestion de la qualité des eaux de baignade et des piscines.

Arrêtés

⇒ Arrêté du 15 mai 2007 fixant les modalités de réalisation du premier recensement des eaux de baignade par les communes ;
⇒ Arrêté du 22 septembre 2008 relatif à la fréquence d'échantillonnage et aux modalités d'évaluation de la qualité et de classement des eaux de baignade ;
⇒ Arrêté du 23 septembre 2008 relatif aux règles de traitement des échantillons et aux méthodes de référence pour les analyses d'eau dans le cadre de la surveillance de la qualité des eaux de baignade.

Le code de la santé publique a été modifié et actualisé en conséquence, les dispositions relatives aux baignades sont édictées :

- *Dans sa partie législative : articles L.1332-1 à L.1332-9*
- *Dans sa partie réglementaire : articles D.1332-14 à D.1332-38*

L'évolution du cadre réglementaire est axée autour de deux grands changements, à savoir :

- Un rôle accru du responsable de l'eau de baignade
- De nouvelles modalités de classement des eaux de baignade

PRINCIPALES MODIFICATIONS		
	Directive de 1975	Directive de 2006
Liste des sites de baignade	Liste établie par le préfet sur proposition de la DDASS	Liste établie par les maires chaque année après consultation du public et transmise au préfet
Programme de surveillance	Etabli par la DDASS	Etabli par le gestionnaire
Paramètres bactériologiques suivis	Entérocoques intestinaux Escherichia Coli Coliformes totaux	Entérocoques intestinaux Escherichia Coli
Classement des baignades	Classement annuel par la DDASS : A, B, C, D	Classement sur 4 années consécutives par la DDASS : insuffisante, suffisante, bonne, excellente
Profils de baignade	/	Introduit par la directive de 2006 Etabli par les gestionnaires

B - les nouvelles obligations

Le recensement des eaux de baignade

Les communes ont du engager la procédure annuelle du recensement des eaux de baignades situées sur leur territoire depuis le 1er juillet 2007. Un registre est mis à la disposition du public en mairie du 01 juillet au 30 septembre de chaque année et celui-ci peut faire part de ses observations sur les eaux qu'il considère comme pouvant être qualifiées d'eau de baignade. La commune réalise chaque année une synthèse des observations exprimées par le public.

Cette synthèse permet d'élaborer pour la saison balnéaire suivante la liste des eaux de baignade. Cette liste est communiquée au préfet de département avant le 31 janvier de l'année suivante. Toute suppression d'un site d'une année sur l'autre doit faire l'objet d'une justification de la part de la commune.

Il est rappelé qu'en l'absence de réponse de la commune, la liste des baignades de la saison balnéaire précédente sera reconduite.

Avant chaque saison balnéaire, le préfet transmet la liste des baignades faisant l'objet d'un contrôle sanitaire aux communes concernées.

La surveillance et le classement des baignades

La saison 2010 marque le début de l'application de la nouvelle directive dans la gestion du contrôle sanitaire.

Le programme de surveillance
Environ deux mois avant le début de la saison balnéaire (soit fin avril), le responsable de la baignade doit désormais transmettre au préfet son programme de surveillance.

Le contrôle sanitaire
Il est diligenté à l'initiative de l'ARS (ex - DDASS) comme les années précédentes qui réalise 4 prélèvements durant la saison, fixée du 1er juillet au 31 août, et un prélèvement supplémentaire réalisé 10 à 20 jours avant le début de saison. A partir de la saison balnéaire 2010, seuls les deux paramètres microbiologiques Entérocoques intestinaux et Escherichia coli serviront à l'évaluation et au classement des eaux de baignade (abandon de l'analyse des coliformes totaux). Le programme du contrôle sanitaire sera envoyé au mois d'avril aux gestionnaires. Sans réponse de leur part, il sera automatiquement validé.

Le classement annuel des sites de baignade
A partir de la saison balnéaire 2013, le classement de la qualité des eaux de baignade se fera sur les résultats des analyses des 4 dernières années, et non plus de l'année en cours. Les classes de qualité seront au nombre de 4 : excellente, bonne, suffisante, insuffisante. Les critères d'appartenance à une classe seront fonction des deux paramètres bactériologiques cités plus haut et des mesures de gestion engagées vis-à-vis de pollutions à court terme.

Il est demandé qu'à l'issue de la saison balnéaire 2015, tous les sites soient de qualité au moins suffisante.

LIMITES DE QUALITÉ POUR LE CLASSEMENT DES EAUX DE BAIGNADE

Paramètres	Excellente qualité	Bonne qualité	Qualité suffisante
Entérocoques intestinaux (UFC/100 ml).	200 (*)	400 (*)	330 (**)
Escherichia coli (UFC/100 ml).	500 (*)	1 000 (*)	900 (**)

(*) Evaluation au 95e percentile.
(**) Evaluation au 90e percentile.
UFC : unité formant colonies

Pour les saisons balnéaires 2010 à 2012, le classement en catégorie A, B, C ou D sera prolongé et tiendra compte également uniquement des deux paramètres bactériologiques, conformément aux normes de la directive de 1976.

Le calendrier de mise en place

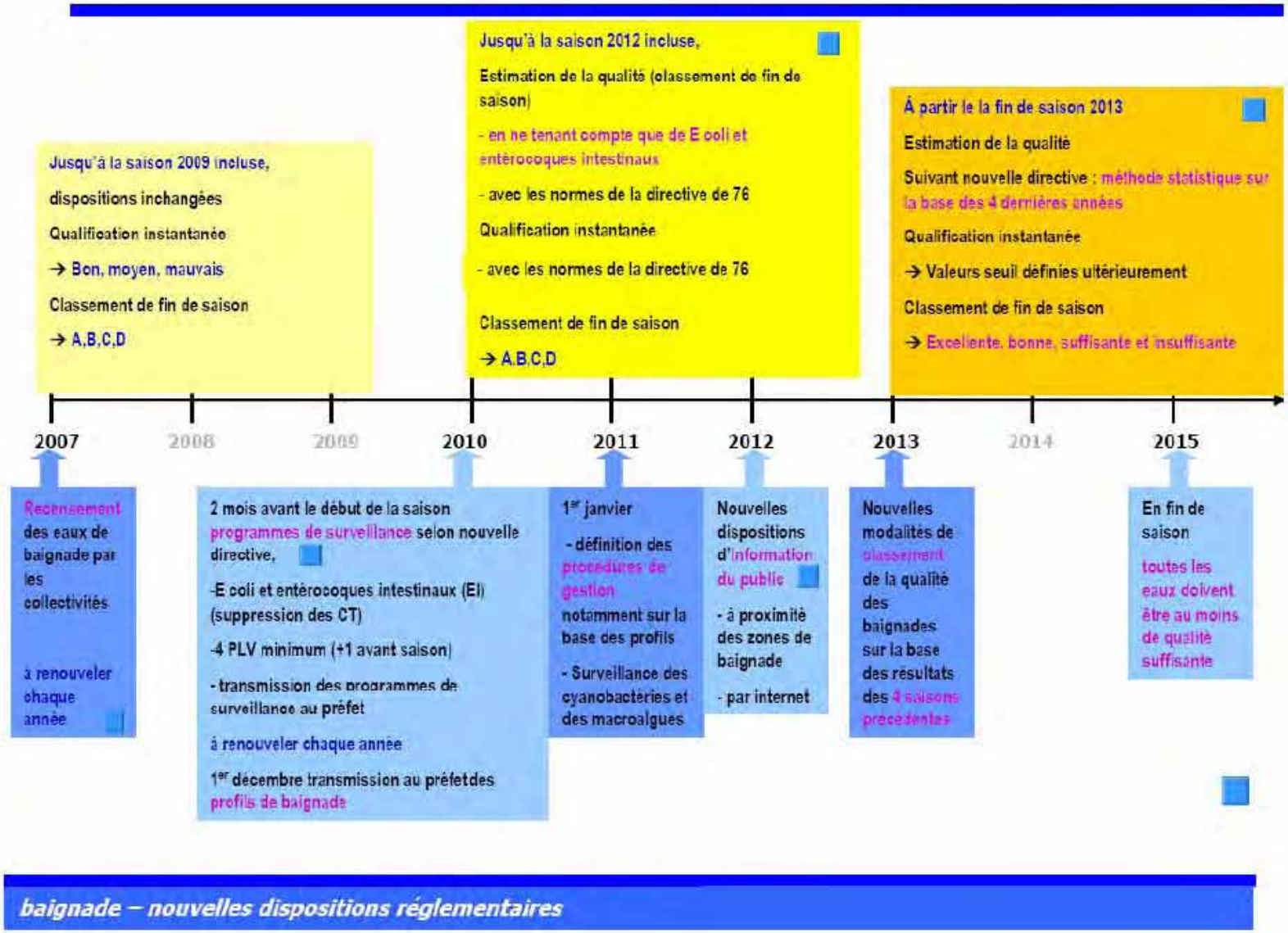

II – POINTS DE SURVEILLANCE

L'organisation du programme de surveillance est faite au niveau départemental, au début de chaque saison, par l'ARS, en coordination avec les autorités municipales. Une liste des points de surveillance, ainsi que des programmes de suivi sont établis (dates de début des contrôles, fréquence des prélèvements).

L'application de la réglementation amène à prendre en compte l'ensemble des zones de baignade habituellement fréquentées, qu'elles soient aménagées ou que des personnes s'y baignent sans que des aménagements particuliers n'y aient été faits.

Les points de surveillance sont choisis en fonction de **l'importance de la fréquentation** (baignade, loisirs quand ils induisent un contact important avec l'eau), **de la nature des lieux** (relief, forme du cours d'eau, étendue des plages...), **des risques particuliers de pollution pouvant exister** (rejets d'eaux usées, risques sanitaires).

III - PERIODE DE PRELEVEMENT

La situation géographique, les conditions climatiques, les pratiques locales ainsi que la fréquentation constatée les années antérieures, ont une grande influence sur la durée de la période de prélèvements.

Celle-ci est définie pour chaque zone de baignade, conformément à la directive qui détermine la saison comme « la période durant laquelle une affluence importante de baigneurs peut être envisagée compte tenu des usages locaux, y compris les éventuelles dispositions locales concernant la pratique de la baignade ainsi que les conditions météorologiques ».

Comme chaque année, la période arrêtée pour la saison balnéaire s'étendait **du 1er juillet au 31 août 2011**.

III - PRELEVEMENTS ET ANALYSES

La fréquence des prélèvements requise par les textes en vigueur est bimensuelle durant la saison, un premier prélèvement devant être effectué avant le début de la saison.

Cette fréquence peut être réduite, sans toutefois pouvoir être inférieure à une fois par mois, lorsque au cours des années précédentes les eaux étaient de bonne qualité (classement en fin de saison A ou B).
Des indications sont notées systématiquement sur les conditions météorologiques, l'aspect de l'eau, sa transparence ainsi que l'état des abords des sites.

Lorsque les résultats des analyses du contrôle de la qualité des eaux de baignade approchent ou dépassent les normes fixées, une enquête est menée sur place pour rechercher les causes d'une éventuelle contamination. A cette occasion, des prélèvements complémentaires sont effectués.

1 - Paramètres physico-chimiques

Jusqu'en 2009, selon les modalités arrêtées au niveau communautaire et au niveau national, un recueil d'informations était réalisé pour les paramètres suivants : huiles minérales, détergents (mousses), résidus goudronneux, matières flottantes, odeurs de phénols. Depuis 2010, le recueil de ces informations n'est plus obligatoire mais a tout de même été réalisé pendant la saison estivale 2010.

A l'occasion des prélèvements d'eau, le préleveur note l'état de la zone de baignade par rapport à différentes caractéristiques physico-chimiques dont la directive de 1975 prévoyait la description visuelle. Sans modalité précise d'évaluation et d'interprétation, ces résultats doivent être pris avec beaucoup de précautions. En conséquence, ils ne font pas l'objet d'une exploitation dans le présent rapport.

Les mesures de la conductivité des eaux et de la température sont systématiquement relevées sur site par le préleveur.

2 - Paramètres microbiologiques

Les analyses portent sur la recherche des Escherichia coli et des Entérocoques. Leur présence dans l'eau indique une contamination d'origine fécale plus ou moins importante en fonction des concentrations relevées.

3 - Observations et contrôles de terrain

En plus des mesures quantitatives de certains paramètres, un certain nombre de contrôles et d'inspections sont réalisés, notamment sur les points suivants :

- ✓ les températures de l'air et de l'eau ;
- ✓ la fréquentation instantanée du site ;
- ✓ la propreté de la plage et du plan d'eau. A cette occasion, les agents de l'ARS répertorient l'équipement des plages en infrastructures sanitaires (W-C, douches) et vérifient le respect des règles d'hygiène (nettoyage du sable, évacuation des déchets, présence d'animaux...) ;
- ✓ l'affichage des résultats et des interdictions.

IV - INTERPRETATION DES RESULTATS EN COURS DE SAISON

En cours de saison 2011, il est proposé, à titre transitoire, de qualifier un prélèvement de « bon », « moyen », « mauvais » par rapport aux valeurs seuils de qualité (guides et impératives) prévus par la directive 76/160/CEE pour les paramètres obligatoires (Escherichia coli et Entérocoques intestinaux) rappelés ci-après :

	Valeurs guides « G »	Valeurs impératives « I »
Escherichia coli (germes pour 100 ml)	100	2000
Entérocoques intestinaux (germes pour 100 ml)	100	/

Durant la saison, chaque résultat d'analyse est comparé aux valeurs guides et impératives afin de quantifier la qualité bactériologique de l'eau pour chaque point. On définit ainsi la qualité instantanée de chaque prélèvement effectué sur les différents points de surveillance, en tenant compte des germes dénombrés dans l'échantillon prélevé :

Qualification d'un prélèvement	E. coli (UFC/100mL)	Entérocoques intestinaux (UFC/100mL)
Bon	<100	<100
Moyen	≥ 100 et< 2000	≥ 100
Mauvais	≥ 2000	-

- ✓ **eau de bonne qualité** :
  respect des nombres guides pour tous les germes recherchés,
- ✓ **eau de qualité moyenne (ou acceptable)** :
  respect des nombres impératifs pour Escherichia Coli et dépassement des nombres guides pour les Entérocoques,
- ✓ **eau de mauvaise qualité** :
  dépassement des nombres impératifs pour Escherichia coli.

V - SYNTHESE DES RESULTATS EN FIN DE SAISON

En fin de saison, chaque lieu de baignade est classé suivant des critères nationaux. Ainsi quatre catégories sont distinguées pour la qualité des eaux de baignade :

A ➽ Eaux de bonne qualité

Pour les 5 prélèvements de la saison, il faut que :

- ✓ **pour les Escherichia colis**, au moins que 4 résultats soient inférieurs ou égaux à la valeur guide (100 germes pour 100 ml), et que tous les résultats soient inférieurs ou égaux à la valeur impérative (2000 germes pour 100 ml),
- ✓ **pour les Entérocoques**, que tous les résultats soient inférieurs ou égaux à la valeur guide (100 germes pour 100 ml).

B ➽ Eaux de qualité moyenne

Pour 5 prélèvements de la saison, il faut que :

- ✓ **tous les résultats en Escherichia coli et en coliformes totaux soient inférieurs ou égaux aux valeurs impératives avec soit :**
  - un seul dépassement de la valeur guide pour **les Entérocoques;**
  - deux dépassements des valeurs guides pour **les Escherichia coli.**

➲ **Les eaux classées en catégorie A ou B sont conformes aux limites de qualité**

C ➽ Eaux pouvant être momentanément polluées

Pour 5 prélèvements de la saison, il faut que l'on observe un seul dépassement de la valeur impérative pour les Escherichia coli.
Un site de baignade classé deux fois en C sur les trois dernières années, est interdit à la baignade pour la saison suivante, sauf, si des améliorations significatives apparaissent.

D ➽ Eaux de mauvaise qualité

Pour 5 prélèvements de la saison, il faut que l'on observe au moins deux dépassements de la valeur impérative pour les Escherichia coli.
Toutes les zones classées en catégorie D durant deux années consécutives doivent être interdites à la baignade, sauf si des améliorations significatives apparaissent.

➲ **Les eaux classées en catégorie C ou D ne sont pas conformes aux normes**

L'ensemble des résultats sont examinés, commentés, et les origines de pollution ou de contamination, lorsqu'elles ont pu être établies, sont signalées. Ces résultats sont consignés dans un rapport établi par l'ARS en fin de saison. Le dit rapport est présenté au CoDERST (conseil départemental de l'environnement des risques sanitaires et technologiques), afin qu'il soit tenu compte des problèmes existants lors de l'examen des projets d'assainissement ou des demandes d'autorisation de rejet. Ces données peuvent permettre d'orienter d'autres priorités lors de l'élaboration des schémas d'assainissement.

A noter qu'à partir de 2013, le mode de classement changera et prendra en compte la directive européenne de 2006.

Annexe IV

LES PRINCIPAUX RISQUES LIES A LA BAIGNADE

I - LES RISQUES PATHOGENES

Les risques sanitaires sont étroitement liés à la nature des zones concernées :

- ✓ en ce qui concerne les plans d'eau, ils peuvent être affectés par des phénomènes d'eutrophisation dus à un surenchérissement en nutriments (principalement le phosphore) se traduisant par des proliférations algales pouvant avoir un caractère toxique.
- ✓ quant aux cours d'eau, ils présentent une sensibilité aux pollutions (rejets de stations d'épuration, effluents d'origine agricole,...) d'autant plus importante que leur bassin versant est étendu.

L'enrichissement des milieux aquatiques est ainsi activé par des apports particulaires consécutifs à l'érosion éolienne (disparition de l'effet coupe vent des haies du bocage) et aux phénomènes de ruissellement (accélération des transits hydriques du fait du drainage, des créations de fossé et des recalibrages de cours d'eau).

Ces apports de particules du sol, support absorbant des nutriments (le phosphore en particulier), sont un élément majeur de l'opacification des masses d'eau mais contribuent encore à leur hyper-eutrophisation, avec des phénomènes de percolation responsables de l'apport d'éléments peu retenus par les sols (les nitrates notamment).

Ainsi, ce surenchérissement en matières en suspension et en nutriments, favorise non seulement les proliférations algales mais encore la survie et même le développement des bactéries.

Il est à noter que les interactions entre algues et bactéries sont souvent un facteur favorisant pour leur développement mutuel. La phycosphère, interface entre membranes algales superficielles et milieu hydrique, constitue le lieu d'expression privilégié de ces interactions.

Une corrélation positive existe entre les dénombrements totaux de bactéries et l'importance des populations algales : en effet, l'activité bactérienne, notamment au niveau des sédiments superficiels, peut rendre biodisponible une partie du phosphore piégé par les complexes organo-minéraux ; ce phosphore ainsi libéré, élément limitant pour les algues, favorise alors leur prolifération qui, à son tour, stimule les développements de bactéries.

1 - <u>Contaminations microbiologiques liées à la qualité des eaux</u>

Les germes peuvent être mis en contact avec l'organisme humain de manière directe :

- ✓ soit lors de la pratique de la baignade.
- ✓ soit au cours d'activités nautiques telles que le canoë-kayak, la planche à voile,...

Ce risque est en outre lié à la qualité microbiologique des sédiments (sable des plages par exemple), qui peuvent jouer le rôle de réservoir et être à l'origine des phénomènes de relargages.

Des milliards de bactéries indispensables à la vie sont présentes dans le tube digestif d'un individu en parfait état de santé. Une partie de ces germes est rejetée avec les matières fécales et évacuée dans les égouts. Ceux-ci les transportent vers les rivières ou vers la mer. En effet, les stations d'épuration, qui traitent l'eau des égouts, n'éliminent en général qu'une faible partie de la charge microbienne des eaux usées. Dans le milieu récepteur, ces germes sont dilués. Beaucoup d'entre eux meurent mais d'autres survivent et peuvent se développer.
Certaines personnes malades émettent des germes dits pathogènes que l'on pourra également retrouver dans les eaux usées rejetées. Les baigneurs eux-mêmes, par ailleurs, apportent des germes dans l'eau.

Le contact avec des germes pathogènes en quantité peut entraîner des maladies de la sphère oto-rhino laryngée ou de l'appareil digestif.

Dans l'eau, les germes pathogènes sont assez difficiles à détecter ; on recherche donc les germes banals, dits germes témoins de contamination fécale. Pour ces germes, la directive européenne de 2006 a fixé des normes de qualité.

Une eau de baignade, dans laquelle ces normes sont respectées, ne présente pas de risque pour la santé du baigneur. A contrario, il est difficile d'identifier précisément le risque encouru par une personne qui se baigne dans une eau dite de mauvaise qualité. Ce risque dépend de l'état de santé du baigneur lui-même. Certaines personnes pourront se baigner dans une eau polluée sans contracter la moindre maladie.

Toutefois, pour une population prise dans son ensemble, la baignade en eau polluée correspond à une augmentation du risque d'apparition de troubles de santé.

2 - Dermatite

La dermatite des baigneurs, liée à la présence de cercaires dans des eaux, se manifeste par des démangeaisons. Peu après, apparaissent de petites plaques rouges et des vésicules. L'intensité des démangeaisons s'accentue la nuit suivant la baignade parfois avec de la fièvre, une inflammation des ganglions et un affaiblissement général.

Ces phénomènes sont constatés lorsque la température de l'eau est assez élevée (à partir de 24° à 25°).

Les hôtes définitifs de ces parasites sont des canards contaminés par des limnées (mollusques). On pourrait envisager une prophylaxie en faucardant la végétation aquatique à proximité des plages en début d'été. De plus, il convient d'éviter la proximité des canards sur les lieux de baignade puisqu'ils constituent également un réservoir potentiel de parasites.

3 - La leptospirose

De nombreuses variétés de leptospires, bactéries responsables de l'apparition de la maladie, sont présentes dans l'environnement. Beaucoup de mammifères sauvages ou domestiques (rat, bétail, chiens) peuvent être infectés et constituent les principaux disséminateurs.

La leptospirose se transmet essentiellement selon deux modes, par voie digestive (absorption d'aliments souillés par l'urine d'animaux malades) et par contact cutané avec le milieu extérieur (en particulier l'eau).

Cette maladie infectieuse était à l'origine surtout connue comme maladie professionnelle (égoutiers, agriculteurs, vétérinaires...). Elle devient de plus en plus une maladie liée aux loisirs aquatiques.

Dans l'eau douce, un grand nombre de leptospires peut être présent mais toutes ne sont pas pathogènes. Ainsi, lors d'une recherche de leptospires dans l'eau de baignade, l'interprétation des résultats en terme de risques sanitaires est difficile.

II - LES AUTRES RISQUES

1 - La noyade

En baignade, le danger numéro un demeure celui de la noyade. Chaque année, malgré les efforts d'information et la mise en place de moyens de sauvetage (SAMU, SMUR, CRS...), on dénombre chaque été en France 20000 accidents dont 500 mortels (dont 100 enfants).

On compte également 500 hydrocutions. L'hydrocution est une syncope (arrêt de la respiration) qui entraîne une perte de connaissance. Bien souvent, cette syncope est provoquée par une trop grande différence de température entre la peau et l'eau ou par la suppression brutale de la pesanteur du corps lorsqu'il est plongé dans l'eau.

2 - Le soleil, la chaleur et l'alimentation

Chaque année, de nombreuses interventions ont lieu à la suite d'insolations. Par ailleurs, l'exposition excessive au soleil accélère le vieillissement de la peau et joue un rôle essentiel dans l'apparition des cancers cutanés dont la fréquence est en progression constante chez des patients de plus en plus jeunes.

La déshydratation touche plus particulièrement les nourrissons et les enfants dont les besoins en eau sont supérieurs à ceux des adultes.

Les vacances sont souvent une période pendant laquelle les habitudes alimentaires sont quelque peu modifiées ; il est recommandé d'avoir une alimentation adaptée et de veiller aux bonnes conditions de conservation des aliments, d'éviter la baignade dans les deux heures qui suivent la prise d'un repas (risque d'hydrocution).

3 - Les algues toxiques pour l'homme

On observe, en été, des proliférations d'algues car les conditions d'ensoleillement et de température sont favorables à leur développement.

Ces algues sont responsables du phénomène "d'eaux colorées" vertes, rouges ou brunes, encore appelées "fleurs d'eau". Parmi ces algues, certaines peuvent poser des problèmes de santé publique.

En eau douce, l'état de connaissance est beaucoup moins avancé que pour les eaux de mer. Les études ont montré que les cas d'intoxication étaient dus à des toxines rencontrées uniquement dans le groupe des algues bleues (classe des cyanophycées) notamment du genre microsystis.

Chez l'homme, le risque de contamination par consommation d'eau reste faible. Cependant, des phénomènes allergiques ont été observés à la suite de baignade en eau douce mais il n'a pas été établi de causalité directe entre la présence d'algues et l'allergie en question.

En matière de prévention, le ministère chargé de la santé recommande de ne pas se baigner dans une eau présentant une fleur d'eau. Les services locaux sont chargés d'assurer l'information des baigneurs.

4 - La propreté du sable

La question de la propreté du sable des plages est naturellement posée en marge de celle relative à la salubrité des eaux de baignade. Il n'est pas exclu, en effet, qu'un sable qui n'est pas très propre soit à l'origine d'affections dermatologiques.

De nombreux facteurs influencent l'approche sanitaire de la qualité des plages : nature des matériaux en cause (sable et autres), densité de fréquentation, ensoleillement, passage ou non d'animaux...

L'absence d'indicateurs fiables de pathogénicité débouche sur l'impossibilité de définir des normes de qualité sanitaire pour les sables et d'apprécier l'intérêt de leur décontamination.

Il est donc nécessaire d'assurer une propreté macroscopique du sable en effectuant un enlèvement régulier des déchets déposés sur les plages et en interdisant leur accès aux animaux domestiques.

L'usager doit éviter de s'allonger à même le sable. Il lui est conseillé d'utiliser des serviettes ou autres dispositifs (matelas) maintenus en bon état et de propreté, surtout si ces derniers sont d'usage collectif.

Annexe V

Fiches de synthèse des profils terminés

PROFIL DE BAIGNADE

PONT DE BARRE - COMMUNE DE FLORAC

Date d'élaboration : Septembre 2011

CARACTERISTIQUES DE LA BAIGNADE

Nom de la baignade : Pont de Barre, Rocher des fées

Commune : Florac

Département : Lozère

Région : Languedoc Roussillon

Responsable : Ville de Florac

Saison estivale : du 1er Juillet au 31 Août

Fréquentation maximale journalière pendant la saison estivale : 80 personnes

SCHEMA DE LA ZONE DE BAIGNADE

LEGENDE

- Plage
- Accès principaux
- Zone de stationnement
- Zone d'affichage
- Lieu de contrôle sanitaire

HISTORIQUE DE LA QUALITE DE L'EAU

Qualité de l'eau au cours des 4 dernières années

Années	2007	2008	2009	2010
Classement directive 1976	B	A	B	A

Classement Directive 76/160/CEE :

A : Eau de bonne qualité
B : Eau de qualité moyenne
C : Eau pouvant être momentanément polluée
D : Eau de mauvaise qualité

CARTE DE LA ZONE D'ETUDE

LEGENDE

- Zone de baignade
- Zone d'étude temps sec
- Zone d'étude temps pluie
- (1) Source de pollution

INVENTAIRES DES SOURCES DE POLLUTION ET MESURES DE GESTION

Diagnostic				Gestion préventive des sources de pollution			Plan d'actions
	Principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs	Seuils d'alerte	Procédures et mesures de gestion	Principales mesures de réduction des pollutions
1	Assainissements autonomes défaillants	Moyen	Rapprochée	Coloration de l'eau	Coloration anormale de l'eau	Fermeture préventive de la plage Information de l'ARS	Mise en place d'un SPANC avec suivi de mise en conformité des systèmes de traitement. Responsables : maires de Florac et de St Laurent de Trêves
2	Station d'épuration défaillante	Moyen	Eloignée	Indicateurs visuels (mousse hydrocarbures macro déchets algues)	Présence d'un indicateur visuel	Analyses complémentaires si nécessaire Investigtions terrain	Travaux de réhabilitation pour une mise en conformité de la station d'épuration Responsable : maire de St Laurent de Trêves
	Déversement accidentel de matières dangereuses	Fort	Rapprochée	Indicateurs bactériologiques	1800 E.coli/100 ml et / ou 660 entérocoques intestinaux /100ml	Réouverture lorsque les résultats passent en dessous des seuils d'alerte ou lorsque la situation redevient normale	- Mise en place d'un pluviomètre. - Mesures de pluviométrie afin d'établir un seuil d'alerte pour une gestion préventive de la baignade. Responsable : maire de Florac
	Ruissellement/ rejets diffus lors de forte pluviométrie	Ponctuel	Diffus	Pluviométrie			Elaboration d'une procédure d'alerte Responsable : Maire de la commune supprimer les rejets, création de cunettes en bord de routes

PROFIL DE BAIGNADE

PLAN D'EAU - COMMUNE DE FLORAC

Date d'élaboration : Septembre 2011

CARACTERISTIQUES DE LA BAIGNADE

Nom de la baignade : Plan d'eau de Florac

Commune : Florac

Département : Lozère

Région : Languedoc Roussillon

Responsable : Ville de Florac

Saison estivale : du 10 Juillet au 20 Août

Fréquentation maximale journalière pendant la saison estivale : 200 personnes

SCHEMA DE LA ZONE DE BAIGNADE

LEGENDE

- Plage
- Accès principaux
- Zone de stationnement
- Zone d'affichage
- Lieu de contrôle sanitaire
- Toilettes
- Source de pollution

HISTORIQUE DE LA QUALITE DE L'EAU

Qualité de l'eau au cours des 4 dernières années

Années	2007	2008	2009	2010
Classement directive 1976	A	B	B	A

Classement Directive 76/160/CEE :

A : Eau de bonne qualité
B : Eau de qualité moyenne
C : Eau pouvant être momentanément polluée
D : Eau de mauvaise qualité

CARTE DE LA ZONE D'ETUDE

LEGENDE

- Zone de baignade
- Zone d'étude temps sec
- Zone d'étude temps pluie
- Source de pollution

INVENTAIRES DES SOURCES DE POLLUTION ET MESURES DE GESTION

Diagnostic				Gestion préventive des sources de pollution			Plan d'actions
	Principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs	Seuils d'alerte	Procédures et mesures de gestion	Principales mesures de réduction des pollutions
1	Assainissements autonomes défaillants	Moyen	Eloignée	Déversement via un regard d'assainissement en amont du plan d'eau	Déversement constaté via un regard d'assainissement	Fermeture préventive de la plage	Mise en place d'un SPANC avec suivi de mise en conformité des systèmes de traitement.
				Rejet d'eaux pluviales en amont du plan d'eau	Rejet d'eaux pluviales constaté	Information de l'ARS	Responsables : maires de Florac, la Salle-Prunet, St Laurent de Trêves, St Julien d'Arpaon
2	Débordements du réseau d'eaux usées	Moyen	Eloignée	Indicateurs visuels (mousses hydrocarbures macro déchets algues transparence de l'eau)	Présence d'un indicateur visuel	Analyses complémentaires si nécessaire	Surveillance des ouvrages de collecte d'eaux usées
3	Exutoires d'eaux pluvialesd'eaux pluviales (par temps de pluie)	Moyen	Rapprochée			Investigations terrain	- Mise en place d'un pluviomètre. - Mesures de pluviométrie afin d'établir un seuil d'alerte pour une gestion préventive de la baignade. Responsable : maire de Florac
4		Moyen	Eloignée				
5	Station d'épuration défaillante	Moyen	Eloignée	Indicateurs bactériologiques	1800 E.coli/100ml et / ou 660 entérocoques intestinaux /100ml	Réouverture lorsque les résultats passent en dessous des seuils d'alerte ou lorsque la situation redevient normale	Travaux de réhabilitation pour une mise en conformité de la station d'épuration Responsable : maire de St Laurent de Trêves
	Déversement accidentel de matières dangereuses	Fort	Rapprochée				Elaboration d'une procédure d'alerte Responsable : Maire de la commune
	Ruissellement/ rejets diffus lors de forte pluviométrie	Ponctuel	Diffus	Pluviométrie			supprimer les rejets, création de cunettes en bord de routes

PROFIL DE BAIGNADE

PONT DU TARN - COMMUNE DE FLORAC

Date d'élaboration : Septembre 2011

CARACTERISTIQUES DE LA BAIGNADE

Nom de la baignade : Pont du Tarn

Commune : Florac

Département : Lozère

Région : Languedoc Roussillon

Responsable : Ville de Florac

Saison estivale : du 1er Juillet au 31 Août

Fréquentation maximale journalière pendant la saison estivale : 150 personnes

SCHEMA DE LA ZONE DE BAIGNADE

LEGENDE

- Plage
- Accès principaux
- Zone de stationnement
- Zone d'affichage
- Lieu de contrôle sanitaire
- Station d'épuration
- Rejet d'eaux usées traitées

HISTORIQUE DE LA QUALITE DE L'EAU

Qualité de l'eau au cours des 4 dernières années

Années	2007	2008	2009	2010
Classement directive 1976	A	B	A	A

Classement Directive 76/160/CEE :

A : Eau de bonne qualité
B : Eau de qualité moyenne
C : Eau pouvant être momentanément polluée
D : Eau de mauvaise qualité

CARTE DE LA ZONE D'ETUDE

LEGENDE

- Zone de baignade
- Zone d'étude temps sec
- Zone d'étude temps pluie
- Source de pollution

INVENTAIRES DES SOURCES DE POLLUTION ET MESURES DE GESTION

Diagnostic				Gestion préventive des sources de pollution			Plan d'actions
	Principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs	Seuils d'alerte	Procédures et mesures de gestion	Principales mesures de réduction des pollutions
1	Assainissements autonomes défaillants	Moyen	Eloignée	Coloration de l'eau Indicateurs visuels (mousses hydrocarbures macro déchets algues)	Coloration anormale de l'eau Rejet d'eaux pluviales Présence d'un indicateur visuel	Fermeture préventive de la plage Information de l'ARS Analyses complémentaires si nécessaire Investigations terrain	Mise en place d'un SPANC avec suivi de mise en conformité des systèmes de traitement. Responsable : maire de Cocurès
2	Rejets d'eaux pluviales (par temps de pluie)	Moyen	Rapprochée	Indicateurs bactériologiques Pluviométrie	1800 E.coli/100ml et / ou 660 entérocoques intestinaux/100ml	Réouverture lorsque les résultats passent en dessous des seuils d'alerte ou lorsque la situation redevient normale	- Mise en place d'un pluviomètre - Mesures de pluviométrie afin d'établir un seuil d'alerte pour une gestion préventive de la baignade. Responsable : maire de Florac
	Déversement accidentel de matières dangereuses	Fort	Rapprochée				Elaboration d'une procédure d'alerte Responsable : Maire de la commune
	Ruissellement/ rejets diffus lors de forte pluviométrie	Ponctuel	Diffus				supprimer les rejets, création de cunettes en bord de routes

PROFIL DE BAIGNADE

LA MIMENTE - COMMUNE DE LA SALLE-PRUNET

Date d'élaboration : Septembre 2011

CARACTERISTIQUES DE LA BAIGNADE

Nom de la baignade : La Mimente

Commune : La Salle-Prunet

Département : Lozère

Région : Languedoc Roussillon

Responsable : Ville de la Salle-Prunet

Saison estivale : du 1er Juillet au 31 Août

Fréquentation moyenne totale pendant la saison estivale : 150 personnes

SCHEMA DE LA ZONE DE BAIGNADE

LEGENDE

- Plage
- Accès principaux
- Zone de stationnement
- Zone d'affichage
- Lieu de contrôle sanitaire
- Source de pollution

HISTORIQUE DE LA QUALITE DE L'EAU

Qualité de l'eau au cours des 4 dernières années

Années	2007	2008	2009	2010
Classement directive 1976	B	B	A	A

Classement Directive 76/160/CEE :

A : Eau de bonne qualité
B : Eau de qualité moyenne
C : Eau pouvant être momentanément polluée
D : Eau de mauvaise qualité

CARTE DE LA ZONE D'ETUDE

LEGENDE

- Zone de baignade
- Zone d'étude temps sec
- Zone d'étude temps pluie
- Source de pollution

INVENTAIRES DES SOURCES DE POLLUTION ET MESURES DE GESTION

Diagnostic				Gestion préventive des sources de pollution			Plan d'actions
	Principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs	Seuils d'alerte	Procédures et mesures de gestion	Principales mesures de réduction des pollutions
1	Excréments de chiens	Moyen	Directe	Coloration de l'eau	Coloration anormale de l'eau	Fermeture préventive de la plage	- Création d'une zone en aval de la baignade pour la défécation des chiens. - Affichage de cette décision. Responsable : maire de la Salle-Prunet
2	Assainissements autonomes défaillants	Moyen	Eloignée	Indicateurs visuels (mousses hydrocarbures macro déchets algues)	Présence d'un indicateur visuel	Information de l'ARS Analyses complémentaires si nécessaire Investigations terrain	Mise en place d'un SPANC avec suivi de mise en conformité des systèmes de traitement. Responsables : maires de la Salle-Prunet et de St Julien d'Arpaon
	Déversement accidentel de matières dangereuses	Fort	Rapprochée	Indicateurs bactériologiques	1800 E.coli/100 ml et / ou 660 entérocoques intestinaux /100ml	Réouverture lorsque les résultats repassent sous les seuils d'alerte ou lorsque la situation redevient normale	- Mise en place d'un pluviomètre. - Mesures de pluviométrie afin d'établir un seuil d'alerte pour une gestion préventive de la baignade. Responsable : maire de la Salle-Prunet Elaboration d'une procédure d'alerte Responsable : Maire de la commune
	Ruissellement/ rejets diffus lors de forte pluviométrie	Ponctuel	Diffus	Pluviométrie			supprimer les rejets, création de cunettes en bord de routes

PROFIL DE BAIGNADE

PONT DE RAMPON - COMMUNE DE BEDOUES

Date d'élaboration : Septembre 2011

CARACTERISTIQUES DE LA BAIGNADE

Nom de la baignade : Pont de Rampon

Commune : Bédouès

Département : Lozère

Région : Languedoc Roussillon

Responsable : Ville de Bédouès

Saison estivale : du 1er Juillet au 31 Août

Fréquentation maximale pendant la saison estivale : inconnue

SCHEMA DE LA ZONE DE BAIGNADE

LEGENDE

- Plage
- Accès principaux
- Zone d'affichage
- Lieu de contrôle sanitaire
- Usine hydroélectrique

HISTORIQUE DE LA QUALITE DE L'EAU

Qualité de l'eau au cours des 4 dernières années

Années	2007	2008	2009	2010
Classement directive 1976	B	B	A	B

Classement Directive 76/160/CEE :

A : Eau de bonne qualité
B : Eau de qualité moyenne
C : Eau pouvant être momentanément polluée
D : Eau de mauvaise qualité

CARTE DE LA ZONE D'ETUDE

LEGENDE

- Zone de baignade
- Zone d'étude temps sec
- Zone d'étude temps pluie
- Source de pollution

INVENTAIRES DES SOURCES DE POLLUTION ET MESURES DE GESTION

Diagnostic				Gestion préventive des sources de pollution			Plan d'actions
	Principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs	Seuils d'alerte	Procédures et mesures de gestion	Principales mesures de réduction des pollutions
1	Assainissements autonomes défaillants	Moyen	Rapprochée	Coloration de l'eau Indicateurs visuels (mousses hydrocarbures macro déchets algues) Indicateurs bactériologiques	Coloration anormale de l'eau Présence d'un indicateur visuel 1800 E.coli/100ml et / ou 660 entérocoques intestinaux/100ml	Fermeture préventive de la plage Information de l'ARS Analyses complémentaires si nécessaire Investigations terrain Réouverture lorsque les résultats passent en dessous des seuils d'alerte ou lorsque la situation redevient normale	Mise en place d'un SPANC avec suivi de mise en conformité des systèmes de traitement. Responsable : maire de Bédouès - Mise en place d'un pluviomètre. - Mesures de pluviométrie afin d'établir un seuil d'alerte pour une gestion préventive de la baignade. Responsable : maire de Bédouès
	Déversement accidentel de matières dangereuses	Fort	Rapprochée				Elaboration d'une procédure d'alerte Responsable : Maire de la commune
	Ruissellement/ rejets diffus lors de forte pluviométrie	Ponctuel	Diffus	Pluviométrie			supprimer les rejets, création de cunettes en bord de routes

PROFIL DE BAIGNADE

ROCHER BLANC - COMMUNE DE BEDOUES

Date d'élaboration : Septembre 2011

CARACTERISTIQUES DE LA BAIGNADE

Nom de la baignade : Rocher Blanc

Commune : Bédouès

Département : Lozère

Région : Languedoc Roussillon

Responsable : Ville de Bédouès

Saison estivale : du 1er Juillet au 31 Août

Fréquentation maximale pendant la saison estivale : inconnue

SCHEMA DE LA ZONE DE BAIGNADE

LEGENDE

- Plage
- Accès principaux
- Zone de stationnement
- Lieu de contrôle sanitaire

HISTORIQUE DE LA QUALITE DE L'EAU

Qualité de l'eau au cours des 4 dernières années

Années	2007	2008	2009	2010
Classement directive 1976	A	B	A	A

Classement Directive 76/160/CEE :

A : Eau de bonne qualité
B : Eau de qualité moyenne
C : Eau pouvant être momentanément polluée
D : Eau de mauvaise qualité

CARTE DE LA ZONE D'ETUDE

LEGENDE

- Zone de baignade
- Zone d'étude temps sec
- Zone d'étude temps pluie
- Source de pollution

INVENTAIRES DES SOURCES DE POLLUTION ET MESURES DE GESTION

Diagnostic				Gestion préventive des sources de pollution			Plan d'actions
	Principales sources de pollution inventoriées	*Impact*	Distance de la zone de baignade	Indicateurs	Seuils d'alerte	Procédures et mesures de gestion	Principales mesures de réduction des pollutions
1	Assainissements autonomes défaillants	Moyen	Eloignée	Coloration de l'eau Indicateurs visuels (mousses macro déchets hydrocarbures algues Indicateurs bactériologiques Pluviométrie	Coloration anormale de l'eau Présence d'un indicateur visuel 1800 E.coli/100ml et / ou 660 entérocoques intestinaux/100ml	Fermeture préventive de la plage Information de l'ARS Analyses complémentaires si nécessaire Investigations terrain Réouverture lorsque les résultats passent en dessous des seuils d'alerte ou lorsque la situation redevient normale	Mise en place d'un SPANC avec suivi de mise en conformité des systèmes de traitement. Responsable : maire de Bédouès - Mise en place d'un pluviomètre. - Mesures de pluviométrie afin d'établir un seuil d'alerte pour une gestion préventive de la baignade. Responsable : maire de Bédouès
	Déversement accidentel de matières dangereuses	Fort	Eloignée				Elaboration d'une procédure d'alerte Responsable : Maire de la commune
	Ruissellement/ rejets diffus lors de forte pluviométrie	Ponctuel	Diffus				supprimer les rejets, création de cunettes en bord de routes

PROFIL DE BAIGNADE

LA RODE - COMMUNE DE COCURES

Date d'élaboration : Septembre 2011

CARACTERISTIQUES DE LA BAIGNADE

Nom de la baignade : La Rode

Commune : Cocurès

Département : Lozère

Région : Languedoc Roussillon

Responsable : Ville de Cocurès

Saison estivale : du 1er Juillet au 31 Août

Fréquentation pendant la saison estivale : inconnue

SCHEMA DE LA ZONE DE BAIGNADE

LEGENDE

- Plage
- Accès principaux
- Zone de stationnement
- Zone d'affichage
- Lieu de contrôle sanitaire

HISTORIQUE DE LA QUALITE DE L'EAU

Qualité de l'eau au cours des 4 dernières années

Années	2007	2008	2009	2010
Classement directive 1976	B	B	B	B

Classement Directive 76/160/CEE :

A : Eau de bonne qualité
B : Eau de qualité moyenne
C : Eau pouvant être momentanément polluée
D : Eau de mauvaise qualité

CARTE DE LA ZONE D'ETUDE

LEGENDE

- Zone de baignade
- Zone d'étude temps sec
- Zone d'étude temps pluie
- Source de pollution

INVENTAIRES DES SOURCES DE POLLUTION ET MESURES DE GESTION

Diagnostic			Gestion préventive des sources de pollution			Plan d'actions
	Principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone	Indicateurs	Seuils d'alerte	Procédures et mesures de gestion	Principales mesures de réduction des pollutions
1	Assainissements autonomes défaillants	Moyen	Eloignée	Coloration de l'eau Indicateurs visuels (mousse hydrocarbures macro déchets algues) Indicateurs bactériologiques Pluviométrie	Coloration anormale de l'eau Présence d'un indicateur visuel 1800 E.coli/100 ml ou 660 entérocoques intestinaux /100ml	Fermeture préventive de la plage Information de l'ARS Analyses complémentaires si nécessaire Investigations terrain Réouverture lorsque les résultats passent en dessous des seuils d'alerte ou lorsque la situation redevient normale	Mise en place d'un SPANC avec suivi de mise en conformité des systèmes de traitement. Responsable : maire de Bédouès - Mise en place d'un pluviomètre. - Mesures de pluviométrie afin d'établir un seuil d'alerte pour une gestion préventive de la baignade. Responsable : maire de Cocurès
	Déversement accidentel de matières dangereuses	Fort	Eloignée				Elaboration d'une procédure d'alerte Responsable : Maire de la commune
	Ruissellement/ rejets diffus lors de forte pluviométrie	Ponctuel	Diffus				supprimer les rejets, création de cunettes en bord de routes

LA PLANCHE

VIALAS

Mise à jour : Aout 2011

CARACTERISTIQUES DE LA BAIGNADE

Nom de la baignade : *La Planche*

Commune : *Vialas*

Département : *Lozère*

Région : *Languedoc Roussillon*

Responsable : *Commune de Vialas*

Saison balnéaire : *du 1er Juillet au 31 Août*

Heures de surveillance : *Aucune*

Fréquentation pendant la saison balnéaire : *≤ 50 baigneurs*

SCHEMA DE LA PLAGE

Zone de baignade
Accès principal
Zone de stationnement
Zone d'affichage
Lieu de contrôle sanitaire
Poubelles

HISTORIQUE DE LA QUALITE DE L'EAU

Qualité de l'eau au cours des 4 dernières années :

Années	2007	2008	2009	2010
Classement	B	A	C	B

A : Eau de bonne qualité
B : Eau de qualité moyenne
C : Eau pouvant être momentanément polluée
D : Eau de mauvaise qualité

Liste des épisodes de pollutions au cours des 4 dernières années:

Date	Type de pollution	Origine de la pollution
08/07/07	Bactériologique due à la pluviométrie	Pluviométrie de 18 mm le 08/07/2007
21/07/09	Bactériologique	Accidentel - animal retrouvé mort dans un trou d'eau

CARTE DE LA ZONE D'ETUDE

Réseau hydrographique
Zone de baignade
Zone d'étude

INVENTAIRES DES SOURCES DE POLLUTION ET MESURES DE GESTION

Diagnostic				Gestion préventive des sources de pollution			Plan d'actions
	Principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs	Seuils d'alerte	Procédures et mesures de gestion	Principales mesures de réduction des pollutions
①	**Rejets des assainissements autonomes de Polimies Basses**	Faible	Rapprochée	Coloration de l'eau	Coloration anormale de l'eau	Fermeture préventive de la plage	Contrôler les systèmes d'assainissement autonomes *responsable : SPANC Pays de Cévennes*
②	**Rejets des assainissements autonomes de Bourjac et Polimies Hautes**	Faible	Eloignée	Indicateurs visuels (mousses hydrocarbures macro déchets algues)	Présence d'un indicateur visuel	Information de l'ARS	Mettre en conformité les installations en cas d'avis défavorable *responsable : particulier*
③	**Ruissellement des eaux pluviales et lessivage des sols**	Moyen	Rapprochée		Pluviométrie≥18 mm	Analyses complémentaires si nécessaire	Réduction des rejets
④	**Mise en pature des animaux**	Faible	Eloignée	Pluviométrie	1800 E.Coli/100ml	Investigations terrain	Limiter l'accès des animaux aux cours d'eau
⑤	**Déversement accidentel de matières dangereuses**	Fort	Eloignée		et / ou	Réouverture lorsque les résultats passent en dessous du seuil d'alerte ou lorsque la situation revient à la normale	Elaboration d'une procédure d'alerte *responsable : Mairie*
⑥	**Travaux**	Faible	Rapprochée	Indicateurs bactériologiques	660 entérocoques intestinaux/100ml		Collecte et évacuation des déchets et remblais occasionnés par les travaux *responsable : Mairie*

Plage du plan d'eau

Commune de GRANDRIEU

Mise à jour : Septembre 2011

CARACTERISTIQUES DE LA BAIGNADE

Nom de la baignade : *Plage du plan d'eau*

Commune : *Grandrieu*

Département : *Lozère*

Région : *Languedoc Roussillon*

Responsable : *Ville de Grandrieu*

Saison balnéaire : *du 14 Juillet au 25 Août*

Heures de surveillance : *de 15h à 19h*

Fréquentation pendant la saison balnéaire : 150 *baigneurs/jour*

SCHEMA DE LA PLAGE

Plage
Voie d'accès
Equipements sanitaires
Lieu de contrôle sanitaire
Affichage des résultats de l'ARS
Poste de secours

HISTORIQUE DE LA QUALITE DE L'EAU

Qualité de l'eau au cours des 4 dernières années :

Années	2007	2008	2009	2010
Classement	B	B	B	B

A : Eau de bonne qualité
B : Eau de qualité moyenne
C : Eau pouvant être momentanément polluée
D : Eau de mauvaise qualité

Liste des épisodes de pollutions au cours des 4 dernières années:

- **Aucun dépassement de la valeur impérative de qualité.**

CARTE DE LA ZONE D'ETUDE

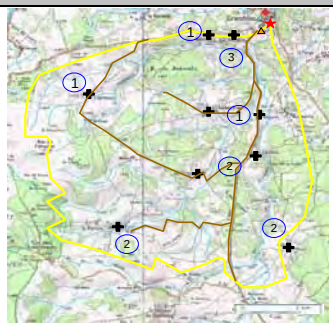

Plage du plan d'eau
Zone influançant la qualité de l'eau de baignade
Village / groupe d'habitation
Zone avec ANC
Rejet d'eau pluviale
Zone de pâture avec accès à l'eau
Routes principales

INVENTAIRES DES SOURCES DE POLLUTION ET MESURES DE GESTION

Diagnostic				Gestion préventive des sources de pollution			Plan d'actions
Principales sources de pollution inventoriées		Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs	Seuils d'alerte	Procédures et mesures de gestion	Principales mesures de réduction des pollutions
①	**Rejets des assainissements autonomes de Belviala, La Grange, Chabestras, Aldeyrès et Mararèches**	Moyen	Rapprochée	Coloration de l'eau	Coloration anormale de l'eau	Fermeture préventive de la plage	Mettre en place le SPANC sur la commune et contrôler les systèmes d'assainissement autonomes *responsable : Mairie*
②	**Rejets des hameaux plus éloignés sur la zone d'étude**	Moyen	Eloignée	Indicateurs visuels (mousses hydrocarbures macro déchets algues)	Présence d'un indicateur visuel	Information de l'ARS	Mettre en conformité les installations en cas d'avis défavorable *responsable : particulier*
③	**Ruissellement des eaux pluviales et lessivage des sols**	Moyen	Rapprochée		Seuil préventif: pluviométrie ≥ 18 mm/j	Analyses complémentaires si nécessaire	Réduction des rejets pluviaux et mise en application des mesures préventives en cas de pluie
④	**Mise en pature des animaux**	Fort	Rapprochée	Pluviométrie	1800 E.Coli/100ml	Investigations terrain	Limiter l'accès des animaux aux cours d'eau
⑤	**Déversement accidentel de matières dangereuses**	Fort	Eloignée		et / ou	Réouverture lorsque les résultats passent en dessous du seuil d'alerte ou lorsque la situation revient à la normale	Elaboration d'une procédure d'alerte *responsable : Mairie*
⑥	**Travaux**	Faible	Rapprochée	Indicateurs bactériologiques	660 entérocoques intestinaux/100ml		Collecte et évacuation des déchets et remblais occasionnés par les travaux *responsable : Mairie*

FICHE PROFIL DE BAIGNADE - Synthèse (Page 1/2)

Département :	**LOZERE (48)**	Commune :	**RIBENNES**
Site de Baignade :	**BARRAGE DE GANIVET**		

Contact de la personne responsable de la baignade	MAIRIE DE RIBENNES - MONSIEUR LE MAIRE (Jean-Jacques BOULAGNON) Mairie - Village - 48700 RIBENNES - Téléphone : (05) 66 47 36 08

DESCRIPTION GENERALE DU SITE DE BAIGNADE

Caractéristiques physiques de la zone de baignade	
Rive d'implantation de la plage:	Rive droite de la Colagne Partie médiane du barrage
Nature des plages:	Enherbée
Equipements et usages de la zone de baignade	
Période d'ouverture:	*1 Juin au 31 Août*
Fréquentation estimée:	50 baigneurs maximum
Equipements sanitaires:	WC public à l'accueil sur site
Poste de secours:	Au niveau de l'accueil sur site
Poste de surveillance:	*NON SURVEILLEE*
Stationnement:	Parking 30 emplacements environ
Usages nautiques / loisirs aquatiques:	Base nautique avec canoë et pédalo
Accès aux animaux:	Non spécifié
Autres équipements:	Poubelles, aire de jeux, tables, bancs

Illustration

Vue de la zone de baignade

Localisation et Schéma de la zone de baignade

HISTORIQUE DU CLASSEMENT QUALITE DU SITE DE BAIGNADE

Année	2006	2007	2008	2009	2010
Classement qualité (Directive 1976)	**A**	**D**	**B**	**B**	**B**

A : eau de bonne qualité - B : eau de qualité moyenne - C : eau momentanément polluée - D : eau de mauvaise qualité

Description des épisodes de pollutions au cours des dernières années :	Eau de baignade de qualité moyenne. Présence de cyanobactéries et observation de proliférations algales liées à des apports en nutriments trop importants.
Commentaires éventuels :	Les épisodes de dégradation (par exemple en 2007) sont provoqués par le lessivage des surfaces d'élevage située en amont. Le suivi de la pluviométrie permet désormais à la commune d'anticiper ce type de dégradation ponctuelle et de mettre en œuvre des mesures de gestion adaptées.

FICHE PROFIL DE BAIGNADE - Synthèse (Page 2/2)

Département :	**LOZERE (48)**	Commune :	**RIBENNES**
Site de Baignade :	**BARRAGE DE GANIVET**		

Recensement et localisation des sources de pollutions

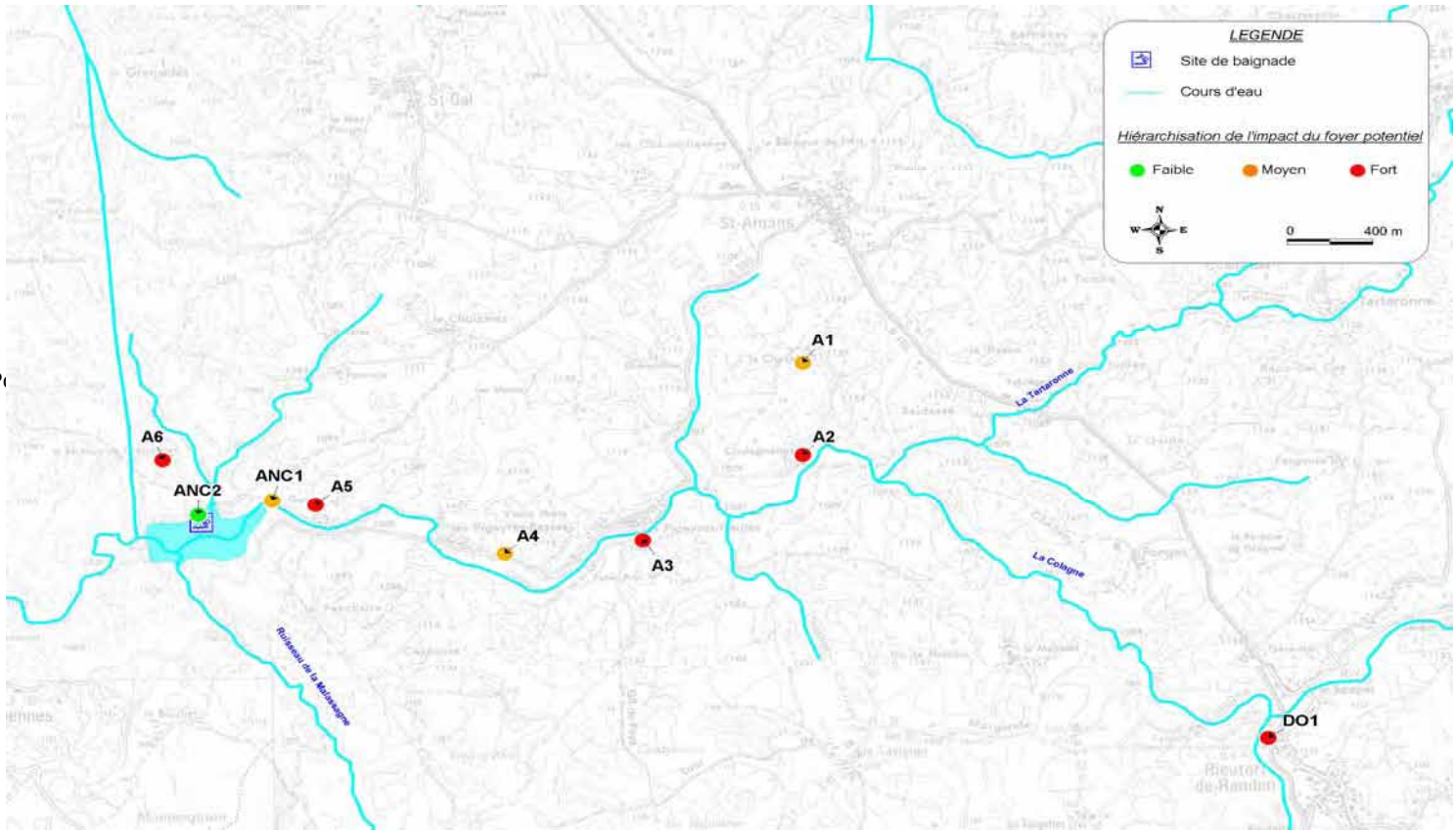

Gestion préventive - Programme des travaux

Diagnostic		Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions	
Sources de pollutions	**Distance de la zone de baignade**	**Surveillances**	**Indicateur**	**Actions curatives ou travaux** mis en oeuvre	**Échéance**
DO1: By-pass de la station de Rieutord de Randon	6,3 km	1 - Contrôle de l'absence de rejet 2 - Télésurveillance du by-pass	1 - Absence de rejet d'eaux usées vers le mileu naturel 2 - Pluviométrie : fermeture préventive pour un évènement pluvieux > 15 mm/j	1 - Meilleur réglage du by-pass STEP et télésurveillance 2 - Amélioration du réseau de collecte	Avant 2011 2012-2013
A3: Elevage de bovins pour la production de lait	2,4 km	1 - Contrôle hebdomadaire de l'intégrité des clôtures 2 - Contrôle hebdomadaire de l'absence de rejets de fumure dans le milieu naturel	1 - Absence des animaux dans le cours d'eau pour l'abreuvage 2 - Absence de rejets de fumure organique dans le milieu naturel 2 - Pluviométrie : fermeture préventive pour un évènement pluvieux > 15 mm/j	1 - Mise en place de clôtures pour limiter l'accès des animaux au cours d'eau 2 - Mise en conformité du stockage des effluents agricoles 3 - Interdire l'épandage de fumure organique du 1 Juin au 30 Août	Avant 2011 2012 - 2013 Avant 2011
A2: Elevage de bovins pour la production de lait	2,6 km				
A5: Elevage de bovins pour la production de lait	0,4 km				
A6: Elevage de bovins pour la production de lait	0,5 km				
A4: Elevage de bovins pour la production de lait	1,4 km				
A1: Elevage de bovins pour la production de lait	2,9 km				
ANC 1 : Assainissement non collectif des Chalets du Lac	0,2 km	1 - Contrôle bi-hebdomadaire de l'absence de rejet vers le milieu naturel	1 - Absence de rejets d'eaux usées vers le mileu naturel	1 - Réalisation du diagnostic des installations par le SPANC 2 - Réalisation des travaux de réhabilitation selon diagnostic	Avant 2012 2013 - 2014
ANC 2 : Assainissement non collectif de l'accueil de la baignade	0,0 km				

FICHE PROFIL DE BAIGNADE - Synthèse (Page 1/2)

Date d'élaboration (ou de mise à jour du profil) :	*mai-11*

Région :	**LANGUEDOC-ROUSSILLON**	Département :	**LOZERE (48)**
Commune :	**LE BUISSON**	Site baignade :	**LAC DU MOULINET**

Contact de la personne responsable de la baignade	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GEVAUDAN 48100 MARVEJOLS - Téléphone: 04 66 32 38 41

DESCRIPTION GENERALE DU SITE DE BAIGNADE

Caractéristiques physiques de la zone de baignade	
Rive d'implantation de la plage:	En tête de barrage
Nature des plages:	Pelouse
Equipements et usages de la zone de baignade	
Période de fréquentation :	16 Juillet - 20 Août
Fréquentation estimée:	70 personnes maximum
Equipements sanitaires:	WC public et WC de l'Auberge
Poste de secours:	Au niveau de l'accueil sur site
Poste de surveillance:	14h à 18h
Stationnement:	Parking à proximité
Usages nautiques / loisirs aquatiques:	Base nautique avec activité de voile
Accès aux animaux:	interdiction d'accès pour les chiens
Autres équipements:	Poubelles, jeux d'enfant, ponton

Illustration

Localisation et Schéma de la zone de baignade

HISTORIQUE DU CLASSEMENT QUALITE DU SITE DE BAIGNADE

Année	2006	2007	2008	2009	2010
Classement qualité (Directive 1976)	**Interdiction communale**	**B**	**B**	**B**	**B**

A : eau de bonne qualité - B : eau de qualité moyenne - C : eau momentanément polluée - D : eau de mauvaise qualité

Description des épisodes de pollutions au cours des dernières années :	
Commentaires éventuels :	

FICHE PROFIL DE BAIGNADE - Synthèse (Page 2/2)

Date d'élaboration (ou de mise à jour du profil) :	*mai-11*		
Région :	**LANGUEDOC-ROUSSILLON**	Département :	**LOZERE (48)**
Commune :	**LE BUISSON**	Site baignade :	**LAC DU MOULINET**

Recensement et localisation des sources potentielles de pollutions

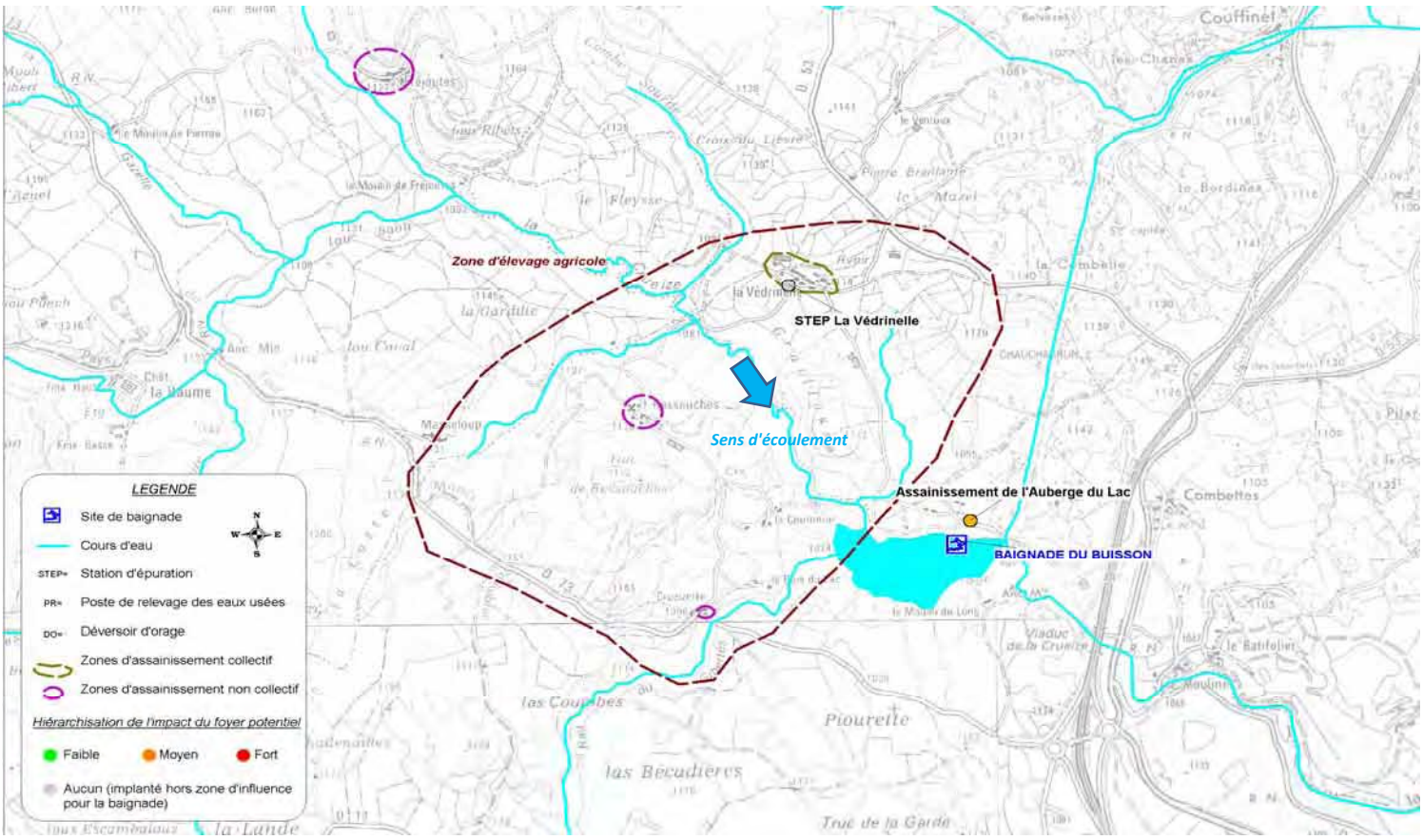

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions
Sources de pollutions	**Type des foyers de pollution**	**Impact**	**Mesures de surveillance**	**Indicateurs suivis**	**Description des principales mesures de réduction des pollutions**
Exploitations agricoles pour la production bovine	Pollution potentielle	Moyen à Fort	Contrôle régulier de l'intégrité des clôtures	Absence des animaux dans les cours d'eau Absence de rejets directs ou de défaut de stockage Pluviométrie	<u>Si nécessaire :</u> Mise en place de clôtures pour limiter l'accès au cours d'eau et/ou d'abreuvoirs déportés Mise en conformité du stockage des effluents agricoles Limiter au maximum les épandages agricoles ou valorisation des boues de STEP en pré-saison et saison estivale
Assainissement non collectif	Pollution potentielle	Faible à Moyen	Contrôle du SPANC	Conformité des installations Absence de rejets d'eaux usées vers le milieu naturel	Visite de diagnostic du SPANC Réalisation des travaux préconisés

Suivi quotidien du plan d'eau, couleur, transparence, température, mousses, odeurs ;
Algues et Cyanobactéries : vigilance accrue aux éventuels changements anormaux de coloration, efflorescences et/ou irisations suspectes.

.PROFIL DE LA BAIGNADE DU LAC DE VILLEFORT, VILLEFORT

Date d'élaboration du profil : 1° décembre 2010

Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade : plage du lac de Villefort (barrage de Villefort)
Commune : VILLEFORT
Département : LOZERE
Région : LANGUEDOC ROUSSILLON
Période d'ouverture : 1° juillet au 31 août
Heures de surveillance : 13h-18h
Fréquentation moyenne journalière pendant la saison balnéaire : 320 pers/jour
Personne responsable : président de la communauté de communes de Villefort (M. de Lescure)

Schéma de la zone de baignade

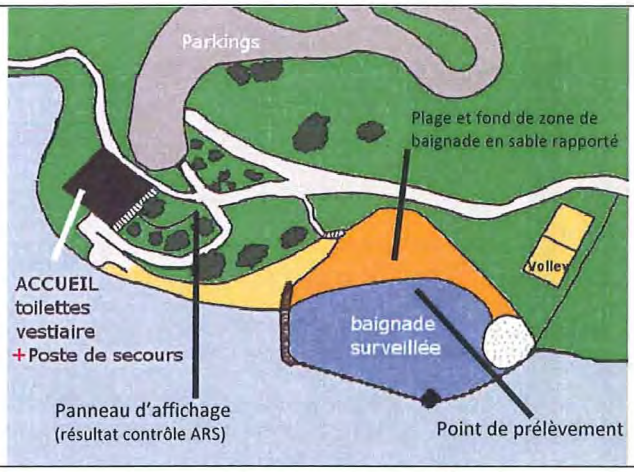

Historique de la qualité de l'eau de la baignade

Qualité de l'eau de baignade au cours des dernières années (au moins 4 années)

Année	2007	2008	2009	2010
Class.	A	A	A	A

A : eau de bonne qualité – B : eau de qualité moyenne – C : eau pouvant être momentanément polluée – D : eau de mauvaise qualité

Liste des épisodes de pollutions au cours des dernières années (au moins 4 années) présentés par ordre chronologique décroissant :

Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de la baignade
-			

Carte de la zone d'étude

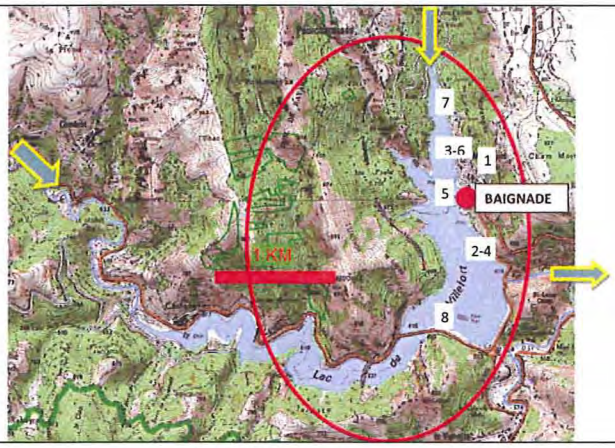

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions			Plan d'actions
Principales sources de pollution inventoriées	Im-pact	Distance à baignade	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Procédures	Mesures de gestion préventives associées	Principales mesures de réduction des pollutions
1 - écoulement route	*	100 m.	Analyse bactério > seuil qualité eau d'excellente qualité puis > seuil ANSES*	Recherche source de pollution, puis fermeture baignade	Affichage autour du lac	Dispositif de rétention des pluvio lessivats
2 - assainissement hôtel	**	200 m.	Analyse bactério > seuil qualité eau d'excellente qualité puis > seuil ANSES* Odeurs fosses sceptiques	Recherche source de pollution, puis fermeture baignade	Affichage autour du lac SPANC*	Respect des normes de l'assainissement autonome
3 - assainissement base nautique	*	250 m.	Analyse bactério > seuil qualité eau d'excellente qualité puis > seuil ANSES* Odeurs fosses sceptiques	Recherche source de pollution, puis fermeture baignade	Affichage autour du lac SPANC*	Respect des normes de l'assainissement autonome
4 - rupture cuve de fioul de l'hôtel	** *	200 m.	Présence de plaques d'hydrocarbures	Recherche source de pollution, puis fermeture baignade si présence vers baignade	Affichage autour du lac	Dispositif de rétention en cas de fuite ou de rupture
5- fuite moteurs maison pêche	** *	50 m.	Présence de plaques d'hydrocarbures	Recherche source de pollution, puis fermeture baignade si présence vers baignade	Affichage autour du lac Stocker les moteurs en dehors de l'eau	Remplacement par des moteurs électriques
6 - fuite moteurs base nautique	*	250 m.	Présence de plaques d'hydrocarbures	Recherche source de pollution, puis fermeture baignade si présence vers baignade	Affichage autour du lac	Remplacement par des moteurs électriques
7 – station d'épuration de Morangies	*	500 m.	Autocontrôle Dépassement des seuils	Analyse eau à proximité et interdiction de baignade préventive à proximité	Affichage vers la station d'épuration	Bon fonctionnement de la station d'épuration
8 - pisciculture	*	1 000 m	Autocontrôle Dépassement des seuils	Analyse eau à la baignade > fermeture baignade	Affichage autour du lac si pollution avérée	Bonnes pratiques (agriculture biologique)
Parcelles agricoles (et pisciculture)	*					Bonnes pratiques agricoles

* SPANC : service public d'assainissement non collectif / ANSES : Agence Nationale de SEcurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Plage du pont de St Hilaire, Commune de Saint Hilaire de Lavit

Date d'élaboration : Avril 2011

Caractéristique de la baignade

- Nom de la baignade : Plage du pont de St Hilaire
- Commune : Saint Hilaire de Lavit
- Département : Lozère
- Région : Languedoc-Roussillon
- Personne responsable de l'eau de baignade :
  - Mme le Maire de Saint Hilaire de Lavit
  - Claude CHAPELLE employé communal de Saint Hilaire de Lavit
- Période d'ouverture : Juillet - Août

Fréquentation moyenne journalière pendant la saison touristique : Entre 10 et 50 baigneurs

Schéma de la zone de baignade

Historique de la qualité de l'eau de baignade

Qualité de l'eau de baignade au cours des 6 dernières années :

Année	2008	2009	2010
Classement	B	B	B
Année	2005	2006	2007
	A	B	B

A : Eau de bonne qualité – B : Eau de qualité moyenne – C : Eau pouvant être momentanément polluée – D : Eau de mauvaise qualité

La plage du pont de Saint Hilaire est régulièrement marquée par de faible contamination bactériologique, mais toujours inférieur aux normes. Aucun épisode de pollution n'a déjà engendré la fermeture du site.

Carte de la zone d'étude

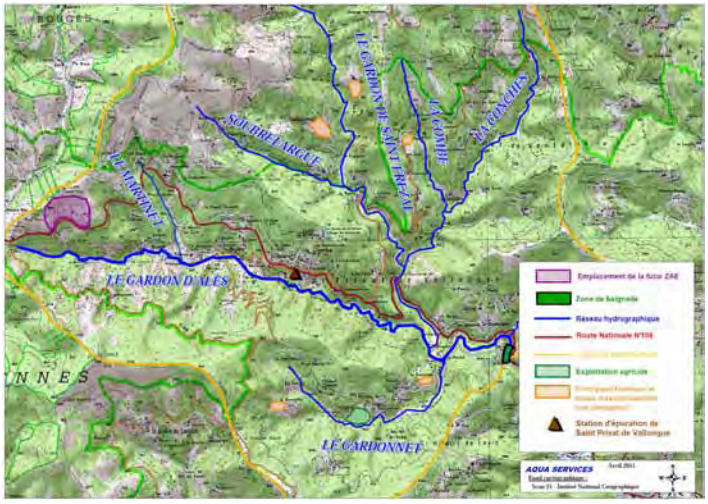

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions
Principales sources de pollution inventoriées	**Impact**	**Distance de la zone de baignade**	**Indicateurs de suivis et seuils d'alerte**	**Procédures et mesures de gestion**	**Principales mesures de réduction des pollutions**
Station de traitement de Saint Privat de Vallongue	moyen	5 km	Pluviométrie (≥30 mm/j) / déversoir d'orage / Bactériologie	Suivi de la pluviométrie et du déversoir d'orage. Affichage et signalétique pour interdire la baignade et information de l'ARS.	Amélioration du fonctionnement de la station
RN 106	moyen	Proche	Pluviométrie (≥30 mm/j) / Accidents	Suivi de la pluviométrie. Affichage et signalétique pour interdire la baignade et information de l'ARS	Installation de cunette sur la RN 106
Assainissement Non collectif	faible	diffus	Bactériologie	Contrôle des dispositifs d'assainissements	Zonage / SPANC (*)
Agriculture	faible	diffus	Bactériologie	Constat visuel	

(*) SPANC : *Service public d'assainissement non collectif*

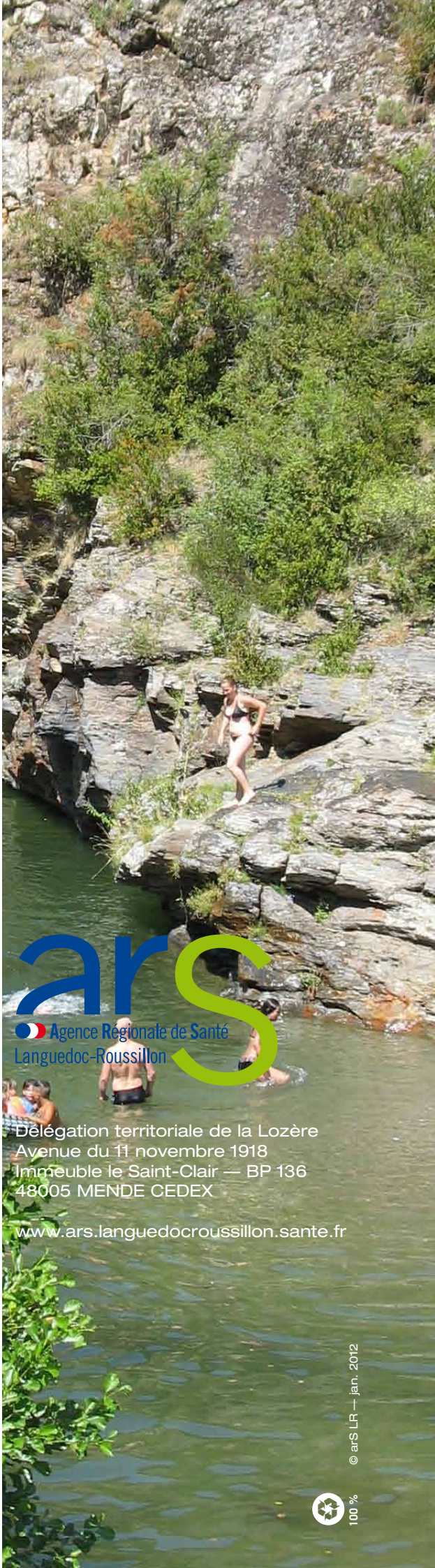

Agence Régionale de Santé
Languedoc-Roussillon

Délégation territoriale de la Lozère
Avenue du 11 novembre 1918
Immeuble le Saint-Clair — BP 136
48005 MENDE CEDEX

www.ars.languedocroussillon.sante.fr

© arS LR — jan. 2012

100 %